



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4171 du vendredi 27 juin 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



**Lancement officiel du
Système Électronique
de la Délivrance des
pièces Administratives
de la Commande
Publique « SECOP »**

Monsieur le MEF Aboubakar NAKANABO lors du lancement du SECOP
À sa droite Mme la MTDPC Aminata ZERBO/SABANE et Monsieur le DGCMEF à gauche



Le clic de lancement du SECOP par Monsieur le Ministre de Économie et des Finances (MEF) entouré de Madame Aminata /ZERBO/SABANE Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électronique (MTDPCE), de Monsieur Adama Luc SORGO Ministre des Infrastructures et du Désenclavement (MID) et de Monsieur THIOMBIANO Alfred Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF)





392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 25

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 38
- *Marchés de travaux* P. 49
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 50

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 54
- *Marchés de travaux* P. 65
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 85



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION

Manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotations 2025

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025/01/CSC/SG/DMP du 04/06/2025

Financement : BUDGET – ETAT-CSC-Gestion 2025 date de dépouillement : 23/06/2025 nombre de plis:18

N°	nom ou sigle de l'entreprise	contact	N° IFU	RCCM	Observations
Acquisition de logiciel de paie et de gestion					
1	FIDALLI SARL	70 61 95 95/25 36 76 16	N°00152617 D	BFOUA 2021 B1688	Non retenue (pas agrément technique)
2	MEDIAS SOFT	78 95 16 62/71 28 52 25	N°00076568 E	BFOUA 2016 B 4173	Non retenu (pas agrément technique)
3	MICROSYS SARL	70 24 06 59/74 43 30 30	N°00099295 U	BFOUA-01-2017-B13 09647	retendue
4	BAKO & N'DO WEB CONSULTING SARL	63 62 66 78/69 52 36 07	N°00101407 A	BFOUA 2018 B 1397	retendue
5	DJAGO INTERNATIONAL SARL	25 37 11 28/25 37 32 66/ 20 98 16 17	N°00000799X	BF-OUA-01-1999-B12- 01764	retendue
6	AFRIK LONNYA	25 47 68 37/25 34 37 29	N°00047298 G	BFOUA 2013 B 2648	retendue
7	AXEL SARL	70 44 95 98/ 25 34 33 19	N°000140501 X	BFOUA 01 2020 B12 06477	retendue
8	ASN TECHNOLOGY SARL	25 40 84 05/70 25 87 70/78 85 35 74	N°00058095 B	BFOUA 2014 B4172	retendue
9	HSN CONSULT	70 74 50 95/75 69 69 91	N°00056554 B	BFOUA 2014 A 3028	retendue
10	ENIMA-MG SARL	70 88 32 93/78 44 34 08	N°00234556 H	BFOUA 01 2024 B13 07049	Non retenue (pas agrément technique)
11	UNITECH	76 60 83 59	N°00046731 K	BF OUA 2013 A 2274	retendue
12	INTERFACE TECHNOLOGIES SARL	70 63 27 27/ 25 45 64 80	N°00033882 T	BF OUA 2015 M 1751	retendue
13	DYNAMIX TECHNOLOGIES ET SOLUTIONS (DTS) SARL	25 39 26 64/70 22 63 47	N°00162729 U	BFOUA 2021 B8448	retendue
14	SOFT LIGTH TECHNOLOGIES SARL	72 94 77 94/68 68 68 29	N°00230241 S	BFOUA 01 2024 B13 04930	retendue
15	PROFESSIONAL ACT (PRO ACT)	58 02 20 20/01 00 19 19	N°00119673 U	BFOUA 01 2023 M 03697	retendue
16	STAR VISION	57 33 17 03/70 11 90 53	N°00148360 G	BFOUA 01 2022 M9928	Non retenue (pas agrément technique)
17	BARKA SAS	53 19 10 10/55 19 10 10/58 19 10 10	N°00117121 J	BFOUA 2019 B1805	retendue
18	LASERT SARL	70 21 49 16/79 72 21 10/65 84 00 03	N°00060222 N	BFOUA 2014 B 5651	retendue

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Demande de prix N°2025-03/SGG-CM/SGA/DMP du 22 mai 2025 pour l'acquisition de matériels de bureau au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 13 juin 2025

Nombre de soumissionnaires : vingt (20) - Nombre de plis reçus : vingt (20) - Date de délibération : 19 juin 2025

Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025. Référence et date de la publication : Quotidien des marchés publics N°4154 du mercredi 04 juin 2025

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant offre financière lu en FCFA		Montant offre financière corrigé en FCFA		OBSERVATIONS	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1)	STC SARL	33 200 000	39 176 000	33 200 000	39 176 000	RAS	8eme
2)	GENTIC BURKINA	38 000 000	44 840 000	38 000 000	44 840 000	RAS	13eme
3)	COS SARL	31 400 000	37 052 000	31 400 000	37 052 000	RAS	1 ^{er}
4)	BENITO SERVICES	33 060 000	39 010 800	33 060 000	39 010 800	RAS	7eme
5)	5)EPSILON-TECH	33 891 200	39 991 616	33 891 200	39 991 616	RAS	11eme
6)	LUCIOLE PRESTATION	33 438 020	39 456 864	33 438 020	39 456 864	RAS	9eme
7)	SODIKAB	32 240 000	38 043 200	32 240 000	38 043 200	RAS	4eme
8)	ETS OKIF	33 450 000	39 471 000	33 450 000	39 471 000	RAS	10eme
9)	ZZ SERVICES	28 750 000	33 925 000	28 750 000	33 925 000	non conforme : - erreur garantie de soumission de Pascal Micro Finance Sarl (PA.MI.FI Sarl), consistant en une contradiction entre le montant en lettres (un million cinq cent) et le montant en chiffres (1500 000). - pas de précision sur le module de finition du copieur de grande capacité (tri décalé, tri groupé et agrafage 50 feuilles au moins pendant que le dossier de concurrence prévoio 61 à 80 ppm.	Non classée
10)	ETS KM DISTRIBUTION	33 686 340	39 749 881	33 686 340	39 749 881	non conforme : Vitesse copie/impression par minute de 55ppm proposé pour le copieur de grande capacité au lieu de 80ppm au moins comme demandé dans le dossier.	Non classée
11)	SOCIETE GENERALE DU KADIOGO	29 500 000	34 810 000	29 500 000	34 810 000	Non conforme : -Vitesse copie/impression par minute 51 ppm proposé pour le copieur de grande capacité au lieu de 80ppm au moins comme demandée dans le dossier de concurrence.	Non classée
12)	JEBNEJA SARL	31 500 000	37 170 000	31 500 000	37 170 000	non conforme : - erreur garantie de soumission de Pascal Micro Finance Sarl (PA.MI.FI Sarl), consistant en une contradiction entre le montant en lettres (un million cinq cent) et le montant en chiffres (1500 000).	Non classée
13)	SOCADIM SARL	32 100 000	37 878 000	32 100 000	37 878 000	non conforme : - erreur garantie de soumission de Pascal Micro Finance Sarl (PA.MI.FI Sarl), consistant en une contradiction entre le montant en lettres (un million cinq cent) et le montant en chiffres (1500 000).	Non classée
14)	BATRACOR	32 245 000	38 049 100	32 245 000	38 049 100	RAS	5eme
15)	CONCO DISTRIBUTION	31 800 000	37 524 000	31 800 000	37 524 000	RAS	2eme
16)	LK MANENERE SARL	35 900 000	35 900 000	35 900 000	35 900 000	RAS	12eme
17)	SLCGB SARL	33 000 000	38 840 000	33 000 000	38 840 000	RAS	6eme
18)	PROTECH SARL	31 802 000	37 526 360	31 802 000	37 526 360	RAS	3eme
19)	PACIFIC BUSINESS	31 850 000	37 583 000	31 850 000	37 583 000	non conforme : - erreur garantie de soumission de Pascal Micro Finance Sarl (PA.MI.FI Sarl), consistant en une contradiction entre le montant en lettres (un million cinq cent) et le montant en chiffres (1500 000). - pas de précision sur le module de finition du copieur de grande capacité (tri décalé, tri groupé et agrafage 50 feuilles au moins pendant que le dossier de concurrence prévoio 61 à 80 ppm en Externe.	Non classée
20)	KTS DISTRIBUTION	36 600 000	43 188 000	36 600 000	43 188 000	Non conforme : -la vitesse copie impression par minute proposé pour le copieur de grande capacité est imprécise car prévue entre 51-80ppm au lieu de 80ppm au moins comme demandée dans le dossier. - pas de précision exacte de la capacité du disque dur du copieur de grande capacité prévue pour au moins 60Go. - pas de précision exacte de la capacité papier 2 bacs de 1000 feuille chacun au moins et bac supplémentaire de 3000 feuilles au moins à livrer pour le copieur de grande capacité. - pas de précision exacte du système d'alimentation du copieur de grande capacité.	Non classée

Attributaire provisoire : C.O.S SARL pour un montant de trente un million quatre cent mille (31 400 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Demande de prix à commandes N°2025-004/MAECRBE/SG/DMP du 29/04/2025 pour l'acquisition de matériels informatiques et photocopieurs au profit du Ministère des affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE). Date d'ouverture des plis : 26/05/2025 ; Date de délibération : 26/05/2025, Financements : ETAT, exercice 2025 ; Publication : Quotidien N°4141du vendredi 16 mai 2025. Nombre de plis reçus : 11 ; Nombre de plis reçus dans les délais : 11.

N°	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
Lot1: Acquisition de matériels informatiques au profit du Ministère des Affaires Etrangères.							
1	GCS SARL	-	21.977.500	-	-	Non Conforme : Item 2.15: Absence de référence et de prospectus des trois autres cartouches d'encre de l'imprimante. Item 6.7: Absence de 512 Mo RAM du produit proposé Item 6.9: Absence de connexion WIFI du produit proposé Item 6.10: Absence d'écran couleur tactile, écran LCD rétroéclairé du produit proposé. Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes; et absence de prospectus de ruban encreur. Item 8.1: Absence de 04 embouts pour mini aspirateur, Absence de support de fer à souder, Précision sur 03 tournevis plats et 03 tournevis cruciformes	-
2	COS SARL	17.375.000	-	-	-	Item 1.4: Absence de proposition de Copie en recto-verso automatique Item 2.4: Absence de proposition de Copie en recto-verso automatique Item 2.15: Absence de référence et de prospectus des trois autres cartouches d'encre de l'imprimante. Item 6.7: Absence de 512 Mo RAM du produit proposé Item 6.9: Absence de connexion WIFI du produit proposé Item 6.10: Absence d'écran couleur tactile, écran LCD rétroéclairé du produit proposé Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes; et absence de prospectus de ruban encreur. Item 8.1: Absence de 04 embouts pour mini aspirateur, Absence de support de fer à souder, Précision sur 03 tournevis plats et 03 tournevis cruciformes	-
3	IDINE SAS	22.400.000	-	-	-	Non conforme : Item 2.17: Absence de proposition de l'url du fabricant permettant de vérifier le produit. Item 6.9: Connexion Bluetooth 5 demandé au lieu de Connexion Bluetooth 4.1 proposé Item 6.10: Affichage écran couleur tactile, écran LCD rétroéclairé demandé au lieu d'écran LCD intégré avec Interface utilisateur à 3 boutons selon le modèle et la référence du produit proposé (Ecran non tactile) Item 6.14: Absence de rouleaux d'étiquettes de couleurs pour ce modèle et la référence du produit proposé (absence de prospectus de d'étiquettes de couleur) Item 8.1: Kit complet de maintenance informatique de 80 pièces demandés au lieu d'un kit de maintenance de 52 pièces proposés (Absence de prospectus de certaines pièces) Item 8.3: câble réseau RJ45 Cat6 blindage SFTP demandé au lieu de câble réseau catégorie 6 F/UDP proposé dans le prospectus Item 8.4: Boîtier de disque dur externe SATA 2,5" avec une capacité supportée jusqu'à 2 To et une vitesse de transfert de 5 Gbps demandé au lieu d'un boîtier de disque dur externe jusqu'à 1000 Gb proposé dans le prospectusprospectus	-
4	BATRACOR	-	21.771.000	-	-	Non Conforme : Item 6.7: Absence de 512 Mo RAM du produit proposé Item 6.9: Absence de connexion WIFI du produit proposé Item 6.10: Absence d'écran couleur tactile, écran LCD rétroéclairé du produit proposé Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes; absence de prospectus de ruban encreur.	-
5	BPT (BEST PLANETE TECH)	-	25.440.800	-	-	Non Conforme : Item 3.14 : Au moins 4 prises IEC 60320 C13 demandé au lieu de 3 prises IEC 60320 C13 selon le modèle et la référence du produit proposé Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes; absence de prospectus de ruban encreur. Item 8.3: câble réseau RJ45 Cat6 blindage SFTP demandé au lieu de câble réseau catégorie 6 F/UDP proposé dans le prospectus	-
6	ZZ SERVICES	-	27.376.000	-	-	Conforme	1 ^{er}
7		-				Non Conforme : Item 6.7: Absence de 512 Mo RAM du produit proposé Item 6.9: Absence de connexion WIFI du produit proposé	-

	CONCO DISTRIBUTION		21.647.100			Item 6.10: Absence d'écran couleur tactile, écran LCD rétroéclairé du produit proposé Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes; absence de prospectus de ruban encreur.	
8	SL.CGB. SARL	-	26.196.000	-	-	Non conforme: Item 3.14: Au moins 4 prises IEC 60320 C13 demandé au lieu de 3 prises IEC 60320 C13 proposé dans le prospectus et selon le modèle et la référence du produit proposé Item 6.9: Absence de connexion Bluetooth 5 et WIFI selon le modèle et la référence du produit proposé Item 6.14: absence de prospectus de rouleaux d'étiquettes de couleur différentes ; absence de prospectus de ruban encreur.	-
Lot2 : Acquisition de photocopieurs au profit du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE).							
1	GCS SARL	-	23.452.500	-	-	Non conforme : Item 1.4 : Absence de proposition de Copie en recto-verso automatique Item 1.9: Mémoire SSD 512 Mo au moins demandé au lieu de 3 Go de Ram proposé	-
2	COS SARL	18.750.000	-	-	-	Non conforme : Item 1.4 : Absence de proposition de Copie en recto-verso automatique Item 1.9: Mémoire SSD 512 Mo au moins demandé au lieu de 3 Go de Ram proposé	-
3	PACIFIC BUSINESS		22.862.500			Conforme	1 ^{er}
4	IDINE SAS	21.100.000				Non conforme : Item 1.2: Color imageRUNNER ADVANCE DX 719/616/529 proposé au lieu de série imageRUNNER ADVANCE DX 719/616/529 monochrome proposé dans le prospectus Item 1.3: référence IZ ne permet pas d'identifier le produit dans la série imageRUNNER ADVANCE DX 719/616/529 proposé Item 1.4 à 1.16: la non identification ne permet d'analyse les Items	-
5	BATRACOR	-	20.060.000	-	-	Non conforme: Item 1.15 (Temps de préchauffage): Choix non précis (6 secondes au maximum) Item1.17 (Une (1) cartouche d'encre livrée et 1 installée): modèle proposé dans la prescription technique au lieu de référence demandée, pas de proposition de marque dans la prescription technique et prospectus non fourni Item1.22 (Multiprise parafoudre de bonne qualité): pas de proposition de marque dans la prescription technique Item1.23 (Régulateur de tension Régulateur de tension): pas de proposition de marque dans la prescription technique	-
6	BPT (BEST PLANETE TECH)		23.275.500			Conforme	2 ^e
7	PROTECH SARL		23.576.400			Non conforme : Item 1.2: Temps de préchauffage de 6 secondes au maximum demandé au lieu d'un temps de préchauffage de 14 secondes proposé dans le prospectus. Ce temps peut varier en fonction de l'environnement et de l'usage donc la variation pourrait être plus ou moins 14 secondes selon le modèle et la référence du produit proposé Item 1.2: Agrafeuse avec cartouche P1 demandé au lieu cartouche SK-602 proposé selon le modèle et la référence du produit	
8	REVIVAL		42.197.824			Non conforme : Item 1.7: Absence de proposition impression recto-verso automatique en standard Item 1.8: Processeur double cœur de 1,8 GHz au moins demandé au lieu de Intel Atom processor AppoloLake-1 de 1,36 GHz proposé Item 1.9: Absence de précision du type SSD de la mémoire dans le prospectus et selon le modèle et la référence du produit proposé Item 1.14: Temps de préchauffage de 6 secondes au maximum demandé au lieu d'un temps de préchauffage de 18 secondes proposé et dans le prospectus. Item 1.22: Absence de référence du produit proposé. Item 1.23: Absence de référence du produit proposé. Item 1.26: Absence d'agrafeuse avec cartouche P1 selon le modèle et la référence du produit proposé.	
9	CONCO DISTRIBUTION	-	20.000.000	-	-	Item 1.15 (Temps de préchauffage): Choix non précis (6 secondes au maximum) Item1.17 (Une (1) cartouche d'encre livrée et 1 installée): modèle proposé dans la prescription technique au lieu de référence demandée, pas de proposition de marque dans la prescription technique et prospectus non fourni Item1.22 (Multiprise parafoudre de bonne qualité): pas de proposition de marque dans la prescription technique	-

					Item 1.23 (Régulateur de tension Régulateur de tension): pas de proposition de marque dans la prescription technique
ATTRIBUTAIRE AU LOT1	ZZ SERVICES: pour un montant de vingt-sept millions trois cent soixante-seize mille (27.376.000) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				
ATTRIBUTAIRE AU LOT2	PACIFIC BUSINESS: pour un montant de vingt-deux millions huit cent soixante-deux mille cinq cent (22.862.500) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LA SUR LA SUPPRESSION DU TERME « A COMMANDES »

Demande de prix N°2025-0035/MEF/SG/DMP du 22/05/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et péri-informatique au profit de la DGF, de la DGCMEF, de l'IGF, du SP-ITIE et de l'AJE.
Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4149-4150 du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025. Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025.
Date de dépouillement : 09/06/2025 – Date de délibération : 09/06/2025. Nombre de plis reçus : douze (12) ;
Budget Prévisionnel : 42 344 850 FCFA TTC ; Moyenne des offres financières conformes : 32 442 242 FCFA TTC ; Moyenne pondérée du montant prévisionnelle et de la moyenne des offres (M) : 38 383 807 FCFA TTC ;
Seuil minimum (0,85M) : 32 626 236 FCFA TTC ; Seuil de tolérance de 5% : 30 994 924 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA Lu	Montant en FCFA TTC Lu	Montant en FCFA HTVA Corrigé	Montant en FCFA TTC Corrigé	Rang	Observations
Lot unique : acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et péri -informatique au profit de la DGF, de la DGCMEF, de l'IGF, du SP-ITIE et de l'AJE.						
NABA INFORMATIQUE	-	39 036 755	-	-	Non classé	Non Recevable : La lettre de soumission du soumissionnaire est non conforme car elle vise les clauses 19.1 et 23.1 des IC au point (e) au lieu des clauses 14 et 16 des IC.
SOCIETE Z NEERE SARL	26 580 000	-	-	-	Non classé	Non Recevable : L'agrément technique en matière informatique fourni par le soumissionnaire est non conforme. Il a fourni un agrément du Domaine 1 catégorie A en matière informatique au lieu de Domaine 1 catégorie B en matière informatique demandé dans le dossier.
INSER	31 419 600	-	-	-	Non classé	Non Conforme : Item 72, le modèle et la référence n'ont pas été précisés.
GBS SARL	-	34 677 132	29 387 400	34 677 132	2 ^{ème}	Conforme
SL CGB SARL	-	39 919 872	-	-	Non classé	Non Recevable : Le soumissionnaire n'a pas fourni d'agrément technique en matière informatique dans son offre.
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	-	32 925 000	-	-	Non classé	Non Conforme : Item 80, le soumissionnaire propose HP057A avec une référence C6657AE qui renvoie à HP57A qui est différent de 057A qui est l'encre pour CANON.
PLANETE SERVICES	-	37 532 260	-	-	Non classé	Non Recevable : Le soumissionnaire n'a pas fourni d'agrément technique en matière informatique dans son offre.
YOPI SARL	26 268 000	-	-	-	Non classé	Non Conforme : Le soumissionnaire n'a pas fait de proposition technique de l'Item 101.
LPA	26 407 500	-	-	-	Non classé	Non Conforme : Le soumissionnaire n'a pas fait de proposition technique de l'Item 101.
KITECH & CO	26 998 075	-	26 998 075	31 857 729	1 ^{er}	Conforme : Offre anormalement basse mais retenue en application de la marge de tolérance de 5%.
AES	26 094 800	-	26 094 800	30 791 864	Non classé	Non Conforme : Offre anormalement basse mais non retenue en application de la marge de tolérance de 5%.
ROYAL DEVELOPPEMENT SARL	-	38 647 655	-	-	Non classé	Non Conforme : Item 78, le modèle et la référence n'ont pas été précisés.
ATTRIBUTAIRE	KITECH & CO pour un montant de vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-quinze (26 998 075) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Rectificatif portant sur l'objet de la demande de prix

Demande de prix N°2025-0034/MEF/SG/DMP du 21/05/2025 pour l'acquisition et l'installation de climatiseurs au profit de la Direction Générale des Impôts - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4149-4150 du mercredi 28 et jeudi 29 mai 2025
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025 - Date de dépouillement : 09/06/2025 – Date de délibération : 09/06/2025
Nombre de plis reçus : quatre (04) ;
Budget Prévisionnel : 50 000 000 FCFA TTC ; Moyenne des offres financières conformes : 38 084 500 FCFA TTC, Moyenne pondérée du montant prévisionnelle et de la moyenne des offres (M) : 45 233 800 FCFA TTC ; Seuil minimum (0,85M) : 38 448 730 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA Lu	Montant en FCFA TTC Lu	Montant en FCFA HTVA Corrigé	Montant en FCFA TTC Corrigé	Observations
Lot unique : acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Direction Générale des Impôts					
GENERAL-ELECTRICITE-FROID-CLIMATISATION (G.E.F.C)	-	37 795 400	-	37 795 400	Conforme

BRUDERSCHAFT SARL (G.E.F.C)	31 745 000	-	31 745 000	-	Conforme
LEOU INTERNATIONAL CONSTRUCTION ET TRAVAUX (LICOTRA)	35 771 625	-	35 771 625	-	Non Conforme : délai d'exécution non précisé dans son offre
ABM EXPERTISES AFRICA	33 050 000	38 999 000	33 050 000	38 999 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE	BRUDERSCHAFT SARL pour un montant HTVA de trente-six millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille (36 495 000) francs CFA suite aux augmentations des items 1 de 10 unités, Item 2 de 2 unités et de l'item 3 d'une unité correspondant à un taux de variation de 14,96%, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Demande de Prix à commandes N°2025-0033/MEF/SG/DMP du 19/05/2025 pour l'acquisition d'outillage, de pneus, de batteries et de produits d'entretien au profit de la Direction du Parc Automobile de l'Etat. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025. Référence et date de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4145 du jeudi 22 mai 2025. Nombre de concurrents : onze (11) ; Date de dépouillement : 02/06/2025 ; Date de délibération : 02/06/2025 ; Nombre de lots : trois (03).					
Soumissionnaires	Montants lus HTVA	Montants corrigés HTVA	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigés (FCFA TTC)	Observations
Lot 01 : acquisition d'outillage au profit de la Direction du Parc Automobile de l'Etat					
GERA	4 214 910	4 214 910	-	4 202 687	Conforme Rabais de 15,5% sur le montant hors TVA
DMS SARL	3 985 000	3 985 000	-	4 702 000	Conforme
VAL-FAT SARL	3 325 000	3 325 000	-	3 923 500	Conforme
Lot 02 : acquisition pneus et de batteries au profit de la Direction du Parc Automobile de l'Etat					
NOBILO BURKINA SARL	-	-	6 018 000	6 018 000	Conforme
SOEMAT-BF	-	-	5 970 800	5 970 800	Conforme
BURKINA PNEUMATIQUE TRADING SARL	5 405 000	5 405 000	-	6 377 900	Conforme
GARAGE ZOUNGRANA	-	-	5 220 320	5 220 320	Non Conforme Car offre anormalement basse : soumission (5 220 320) inférieur au seuil minimum de tolérance (5 445 045)
GERA	5 896 300	4 628 596	-	5 461 743	Conforme Rabais de 21,5% sur le montant HTVA
PNEUMATIQUE KANAZOE	-	5 159 100	6 997 400	6 087 738	Conforme Rabais de 13% sur le montant HTVA
PLANETE SERVICES	-	5 546 000	6 962 000	6 544 280	Conforme -Rabais de 6% sur le montant HTVA -Erreur de calcul sur le montant total de l'item 8
VAL-FAT SARL	4 672 500	-	-	-	Non Conforme pour absence de propositions fermes au niveau des items 2 et 4
Lot 03 : acquisition de produits d'entretien au profit de la Direction du Parc Automobile de l'Etat.					
SAM SERVICES	4 125 000	-	-	-	Non Conforme Pour n'avoir pas proposé de conditionnement au niveau de l'item 3
KAMOUF SARL	3 826 250	-	-	-	Non Conforme Pour n'avoir pas proposé de marque au niveau de l'ensemble des items du lot.
GERA	5 052 790	4 155 920	-	4 883 628	Conforme -Rabais de 17,75% sur le montant HTVA -TVA non applicable au lait (item 8) entraînant une erreur de calcul sur le montant de la TVA
DMS SARL	4 862 500	4 862 500	-	5 713 000	Conforme TVA non applicable au lait (item 8) entraînant une erreur de calcul sur le montant de la TVA
PLANETE SERVICES	-	-	5 993 200	5 507 120	Conforme -Rabais de 8% sur le montant HTVA -Erreur de calcul sur le montant de la TVA
VAL-FAT SARL	3 950 000	3 950 000	-	4 589 720	Conforme TVA non applicable au lait (item 8) entraînant une erreur de calcul sur le montant de la TVA
ATTRIBUTAIRES :					
-Lot 1 : VAL-FAT SARL pour un montant HTVA de trois millions huit cent cinq mille (3 805 000) francs CFA après une augmentation des quantités de 14,43% et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;					
-Lot 2 : GERA pour un montant HTVA de six millions deux cent cinquante-quatre mille six cent (6 254 600) francs CFA après une augmentation des quantités de 14,52% et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;					
-Lot 3 : VAL-FAT SARL après une augmentation des quantités de 14,94% pour un montant HTVA de quatre millions cinq cent quatre-vingt mille cinq cent (4 580 500) francs CFA et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Demande de prix N°2025-06/ISTIC/DG/PRCP pour l'achat de consommables informatiques au profit de l'ISTIC. Date de publication de l'avis : RMP N°4155-4156 du jeudi 5 juin vendredi 6 juin 2025, page 45 Financement : Budget de l'ISTIC, Gestion 2025 - Nombre de plis reçus : Sept (07)- Date de dépouillement : 16 juin 2025 Achat de consommables informatiques au profit de l'ISTIC. Nombre de soumissionnaires : Sept (07) Moyenne pondérée : 11 570 849 FCFA TTC Seuil minimum : 9 835 222 FCFA TTC Seuil maximum : 13 306 476 FCFA TTC					
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
BENITO SERVICES	8 644 750	10 200 805	8 694 750	10 259 805	Conforme Erreur de calcul à l'item 19

					(50x3000 =150 000 au lieu de 100 000) soit une variation positive de 0,58% 2 ^{ème}
RDI SARL	9 548 000	11 266 640	9 548 000	11 266 640	Conforme 3 ^{ème}
GMS	-	9 246 480	7 836 000	9 246 480	Non conforme : Offre anormalement basse
ETTF	7 730 000	-	7 730 500	9 121 990	Non conforme : Item 10 : Montant du prix unitaire en lettre (40 500) différent du prix unitaire en chiffre (40 250) soit une variation positive de 0,006%. Offre anormalement basse
IPCOM TECHNOLOGIES	-	9 900 200	8 390 000	9 900 200	Conforme 1 ^{er}
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	8 142 000	-	8 050 000	-	Non conforme : Item 12 : Montant du prix unitaire en lettre (13 000) différent du prix unitaire en chiffre (15 000) soit une variation négative de 1,13% Offre anormalement basse
DAN-BARKI TRADING SARL	10 168 000	-	10 168 000	-	Conforme 4 ^{ème}
Attributaire	IPCOM TECHNOLOGIES pour un montant de : Dix millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille huit cents (10 985 800) FCFA TTC après une augmentation de 10, 97%, au niveau de l'item 15 (quantité initiale 14, quantité modifiée 60) avec un délai de livraison de trente (30) jours				

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Demande de prix à commandes n°2025-024/UJKZ/SG/P/PRM du mardi 27 mai 2025 pour l'entretien, la réparation et la maintenance des biens mobiliers (fauteuils, chaises, tables des étudiants) au profit des structures centrales et des UFR. Financement : Budget de l'université Joseph KI-ZERBO, exercice 2025 ; Publication : Revue N°4148 - Mardi 27 mai 2025 Page 32 Date de dépouillement : Jeudi 05 juin 2025 à 9h00 ; Date de délibération : Jeudi 05 juin 2025 ; Nombre de plis : 13

Lot unique : Entretien, la réparation et la maintenance des biens mobiliers (fauteuils, chaises, tables des étudiants) au profit des structures centrales et des UFR.

N°	Soumissionnaire	Montant Lu	Montrant corrigé	Observations	Rang
1	SANOU CREATION	Mini : 7 475 359 TTC Maxi : 14 414 290TC	Mini : 7 475 359 TTC Maxi : 14 414 290TC	Offre anormalement basse. Ecart de 25,94 % > 5% du seuil de l'offre anormalement basse. Non conforme	Non classé
2	ESO-BF	Mini : 10 625 310 TTC Maxi : 20 124 900TTC	Mini : 10 625 310 TTC Maxi : 20 124 900TTC	Conforme	4 ^{ème}
3	BSS	Mini : 10 629 440 TTC Maxi : 22 282 530 TTC	Mini : 10 629 440 TTC Maxi : 22 282 530 TTC	Conforme	5 ^{ème}
4	Prodige technologie SARL	Mini : 9 702 950 HT Maxi : 19 228 500 HT	Mini : 9 702 950 HT Maxi : 19 228 500 HT	Conforme	8 ^{ème}
5	S2T-ESARL	Mini : 9 444 450 HT Maxi : 18 712 050 HT	Mini : 8 801 850 HT Maxi : 17 426 850 HT	Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de l'item 6 de Etagères 208 935 au lieu de 225 000 entraînant un écart de - 642 600 HT sur le montant mini et --1 285 200 HT sur le montant maxi Soit un taux de - 7,30 % sur le mini et -7,37 % sur le maxi. Conforme	1 ^{er}
6	PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	Mini : 10 486 540 TTC Maxi : 18 607 420 TTC	Mini : 10 486 540 TTC Maxi : 18 607 420 TTC	Offre anormalement basse. Ecart de 4,39 % < 5% du seuil de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix unitaires car offre anormalement basse et se situant dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Conforme	3 ^{ème}
7	IMPACT AFRIQUE SARL	Mini : 10 401 110 TTC Maxi : 18 533 080 TTC	Mini : 10 401 110 TTC Maxi : 18 533 080 TTC	Offre anormalement basse. Ecart de 4,77% < 5% du seuil de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix unitaires car offre anormalement basse et se situant dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Conforme	2 ^{ème}
8	EMS	Mini : 8 573 880 TTC Maxi : 18 878 230 TTC	Mini : 10 600 530 TTC Maxi : 18 701 230 TTC	* Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de l'item 2 des bureaux : 50 000 au lieu de 55 000 * Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de l'item 2 des étagères : 50000 au lieu de 55 000 Ces Corrections ont entraîné un écart de +2 026650 FCFA TTC sur le montant mini et -177 000 FCFA TTC sur le montant maxi soit un taux de +19,12 % sur la montant mini et -0,95 % sur le montant maxi. Taux calculé sur le montant mini supérieur à 15%. Non Conforme	Non classé
9	CFPP	Mini : 9 530 834 HT Maxi : 16 086 666 HT	Mini : 9 522 219 HT Maxi : 16 073 641 HT	* Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de Item4 des bureaux : 5980 au lieu 5985 * Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de Item4 des Etagères :186 000 au lieu de 186 841 * Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de Item7 des Etagères :28 711 au lieu de 28 771 *Ces corrections ont entraîné un écart de -8 615 FCFA HT sur le montant mini et -13 025 FCFA HT sur le montant maxi soit un taux de -0,001 % sur la montant mini et -0,001 % sur le montant maxi. * Offre anormalement basse. Ecart de 2,54 % < 5% du seuil de l'offre anormalement basse. Confirmation des prix unitaires car offre anormalement basse et se situant dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse. Conforme	6 ^{ème}
10	CIICF	Mini : 11 595 500 HT	Mini : 11 595 500 HT	Conforme	9 ^{ème}

		Maxi : 19 881 500 HT Mini : 9 075 911 TTC Maxi : 17 948 390 TTC	Maxi : 19 881 500 HT Mini : 9 075 911 TTC Maxi : 17 948 390 TTC		
11	ICS			Offre anormalement basse. Ecart de 7,78% > 5% du seuil de l'offre anormalement basse. Non conforme	Non classé
12	GSCOF	Mini : 9 611 500 HT Maxi : 16 613 000 HT	Mini : 9 591 500 HT Maxi : 16 581 000 HT	* Erreur sur le montant en lettres du prix unitaire de l'item 1 3 du Fauteuil Directeur : 30500 au lieu de 32 500 * Cette correction a entraîné un écart de -20 000 FCFA HT sur le montant mini et -32 000 FCFA HT sur le montant maxi soit un taux de -0,21 % sur le montant mini et -0,19 % sur le montant maxi. Conforme	7 ^{ème}
13	ENGCI SARL	Mini 10 571 148 TTC Maxi : 22 129 012 TTC Rabais : 16%	Mini : 9 097 447 TTC Maxi : 18 261 324 TTC	* Item 1 du II réparation des tables non facturé. * Item 1 de Fauteuil de bureau : Erreur sur la quantité ; Qté mimi : 21 au lieu de 16 et Qté maxi : 50 au lieu de 30 : * Item 4 du III fauteuil de bureau non facturé. Ces corrections ont entraîné un écart de - 1 473 701 FCFA TTC sur le montant mini et - 3 867 688 FCFA TTC sur le montant maxi soit un taux -16,20 % sur le montant mini et -21,18 % sur le montant maxi. Taux supérieur à -15% Non conforme.	Non classé

Attributaire : S2TT-E SARL pour un montant minimum de : huit millions huit cent un mille huit cent cinquante (8 801 850) francs CFA HT et un montant maximum de : dix-sept millions quatre cent vingt-six mille huit cent cinquante (17 426 850) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Demande de prix n°2025-012/UJKZ/P/SG/PRM relatif à l'acquisition de mobiliers de bureau suivant réévaluation des offres conformément à la décision n°2025 – L0158/ARCOP/ORD du 07/05/2025 - Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2025.
Publication : Revue des marchés publics revue n°4105 du 27/03/2025, Page 20
Date d'ouverture des plis : 04/04/2025 _ Nombre de plis : 45 _ Date de délibération : 14/04/2025.
Lot unique : Acquisition de mobiliers de bureau.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	GCS Sarl	47 701 500 TTC	47 701 500 TTC	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
2	COGB	38 370 000 HTVA	38 370 000 HTVA	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
3	JEMAMI HIGH TECH	39 592 000 HTVA	40 192 000 HTVA	Dimensions assise proposée à l'item 5 différentes de celles des spécifications demandées ; L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
4	CIE	39 375 000 HTVA	39 375 000 HTVA	Conforme	13 ^{ème}
5	ACHEL SARL	39 977 500 HTVA	39 977 500 HTVA	Conforme	18 ^{ème}
6	MAHME DISTRIBUTION	39 692 500 HTVA	39 692 500 HTVA	Dimensions assise proposée à l'item 5 différente de celle des spécifications demandées L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
7	Services Généraux et Mobiliers	43 200 037 TTC	41 300 236 TTC	Offre financière anormalement bas avec un taux d'écart supérieur au seuil de tolérance Non conforme	Non classé
8	Entreprise Commerce et Fournitures	39 648 000TTC	39 648 000 TTC	Offre financière anormalement bas avec un taux d'écart supérieur au seuil de tolérance Non conforme	Non classé
9	MYRANALE TECH	38 700 000 HTVA	38 429 100 HTVA	Rabais de 0,7% sur le montant HTVA Conforme	10 ^{ème}
10	AZ NEW CHALLENGE	42 742 500TTC	42 742 500 TTC	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Offre financière anormalement bas avec un taux d'écart supérieur au seuil de tolérance Non conforme	Non classé
11	SYS SARL	38 545 000 HTVA	38 545 000 HTVA	Lettre de soumission non conforme : car faisant référence aux clauses DPAO-IS 18.1 au lieu de 14 des IC Non conforme	Non classé
12	KM DISTRIBUTION	46 846 000 TTC	46 846 000 TTC	Conforme	14 ^{ème}
13	AIMANE FAWAZE ET FRERESL	46 916 800 TTC	46 916 800 TTC	Conforme	15 ^{ème}
14	LIFA BUSINESS CENTER	40 568 000 HTVA	40 568 000 HTVA	Conforme	22 ^{ème}
15	AL LARBA	40 200 000 HTVA	40 200 000 HTVA	Spécifications techniques fournies incomplètes l'item 8 : Serrure à tige structure entièrement soudée ; dimension : H : 180 cm L : 90 cm P : 40 et finition 1 ^{ère} couche antirouille 2 ^{ème} couche : Peinture glycérophthalique ; couleur noire peint au pistolet Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Correction du prix unitaire à l'item 3 (500 000 en chiffres eu lieu de 550 000 en lettres) entraînant une variation de de son total HTVA de 0,25%. Non conforme	Non classé
16	SOSERVCO	40 575 000 HTVA	40 575 000 HTVA	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé

17	GLOBAL SAMY SARL	43 601 000 TTC	43 601 000 TTC	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Offre financière anormalement bas avec un taux d'écart supérieur au seuil de tolérance Non conforme	Non classé
18	DEMS SERVICE	39 270 000 HTVA	39 270 000 HTVA	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
19	Entreprise Alpha Omega	47 325 080 TTC	47 325 080 TTC	Dimensions non variables à l'item 5 assise L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
20	CONSORTIUM BURKINA	47 377 000 TTC	47 495 000 TTC	Correction du prix unitaire à l'item 3 (400 000 en chiffres eu lieu de 450 000 en lettres) entrainant une variation de de son total HTVA de 0,25%. Conforme	21 ^{ème}
21	JEHO NISSI SARL	47 406 500 TTC	47 406 500 TTC	Conforme	20 ^{ème}
22	ECOTECH	44 963 900 TTC	44 963 900 TTC	Dimensions non variables à l'item 5 assise ; L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
23	Service General et Travaux Publics	45 201 000TTC	45 201 000TTC	Conforme	6 ^{ème}
24	Elisa SIMP Multi Services	37 203 390 HTVA	37 203 390 HTVA	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
25	H2S SERVICES	47 920 000 TTC	47 920 000 TTC	Dimensions non variables à l'item 5 assise L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
26	Entreprise Mone Service	46 167 500 TTC	46 167 500 TTC	Conforme	11 ^{ème}
27	Société Travaux et Commerce SARL	45 359 200 TTC	45 359 200 TTC	Conforme	7 ^{ème}
28	SLCGB SARL	47 318 000 TTC	47 318 000 TTC	Conforme	19 ^{ème}
29	Librairie Papèterie la Flamme	40 895 000 HTVA	40 895 000 HTVA	Dimensions assise proposée à l'item 5 différente de celle des spécifications demandées à L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
30	IMPACT AFRIQUE SARL	45 017 000 TTC	45 017 000 TTC	Conforme	5 ^{ème}
31	PENGR WEND BUSINESS CENTER	44 663 000 TTC	44 663 000 TTC	Conforme	2 ^{ème}
32	SOSAMAF	38 530 000 HTVA	38 530 000 HTVA	Conforme	9 ^{ème}
33	SINOVA Services SARL	37 940 000 HTVA	37 940 000 HTVA	Dimensions assise proposée à l'item 5 différente de celle des spécifications demandées L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
34	Intérieur Maison sarl	48 610 100 TTC	48 610 100 TTC	Conforme	23 ^{ème}
35	ABS Group	50 362 400 TTC	50 362 400 TTC	Spécifications techniques non fournies Non conforme	Non classé
36	ETS SANA TIDIANE ET FILS	37 825 000 HTVA	37 825 000 HTVA	Conforme	4 ^{ème}
37	General Service Afrique	37 999 000 HTVA	37 999 000 HTVA	Conforme	3 ^{ème}
38	NERWAYA CARGO GROUPAGE CHINE	38 506 000 HTVA	38 506 000 HTVA	Conforme	8 ^{ème}
39	INAFAT ENTREPRISE	37 620 000 HTVA	37 620 000 HTVA	Dimensions assise proposée à l'item 5 différente de celle des spécifications demandées L/H/P (42 à 52) x 50 cm Non Conforme	Non classé
40	Leader de Commerce du BURKINA	41 566 644 TTC	41 566 644 TTC	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
41	URANUS TECHNOLOGIE	44 350 300 TTC	44 350 300 TTC	Conforme	1 ^{er}
42	BEST PLANETE TECH	46 403 500 TTC	46 403 500 TTC	Conforme	12 ^{ème}
43	CONGO DISTRIBUTION	48 600 660 TTC	48 600 660 TTC	Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 6 : Entre 94° et 115 Angle d'inclinaison du dossier non précis à l'item 7 : Entre 94° et 115 Non conforme	Non classé
44	BURKINA PROPRE PRESTATION	39 959 959 HTVA	39 959 959 HTVA	Conforme	17 ^{ème}
45	EZASEK BURKINA	39 833 895 HTVA	39 833 895 HTVA	Conforme	16 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE		<i>Uranus Technologie, pour un montant de Quarante-quatre millions trois cent cinquante mille trois cents (44 350 300) francs CFA TTC, avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours. Après une augmentation des quantités sur les items 1 (2), 2 (7), 3 (2), 4 (2), 5 (7), et 8 (6), le montant de l'attribution passe à Cinquante millions huit cent-vingt-sept mille six cent cinquante (50 827 650) francs CFA TTC, soit un taux de variation de 14,60 %.</i>			

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2025-015/CENOU/DG/PRM du 02/06/2025 pour l'entretien, la réparation et la maintenance des climatiseurs et du matériel électrique du Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou et ses cités universitaires au profit du Centre national des œuvres universitaires (CENOU) - Financement : Budget du CENOU, Exercice 2025 Publication de l'avis : RMP N°4157 du lundi 09 juin 2025.
Date de d'ouverture des plis : 18/06/2025 - Lettre de convocation CAM : N° 2025-000046/CENOU/DG/PRM du 13/06/2025.
Nombre de plis reçus : six (06) - Date de délibération : 18/06/2025.

Borne inférieure : 5 370 787 TTC;		Seuil de tolérance : 5 102 370 TTC		
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	YETEBE ELECTRO SPHERE	Mini : 3 036 000 HTVA Maxi : 4 791 250 HTVA	Mini : 3 036 000 HTVA Maxi : 4 791 250 HTVA	Non conforme : Attestation de situation fiscale non fournie

2	BASBALA SARL	Mini : 3 634 400 HTVA Maxi : 5 507 750 HTVA	Mini : 3 634 400 HTVA Maxi : 5 507 750 HTVA	Non conforme : Aucune pièce administrative fournie
3	GPS BURKINA SARL	Mini : 3 973 060 TTC Maxi : 6 056 940 TTC	Mini : 3 367 000 HTVA Mini : 3 973 060 TTC Maxi : 5 133 000 HTVA Maxi : 6 056 940 TTC	Conforme 1 ^{er}
4	FASO ENERGIES EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	5 346 285 HTVA	-	Non conforme : Montant unique proposé (montant minimum et maximum non mentionnés sur la lettre de soumission)
5	WENDENDA PRESTATIONS ET FOURNITURES DIVERSES	Mini : 3 104 600 HTVA Maxi : 4 938 750 HTVA	Mini : 2 949 370 HTVA Maxi : 4 691 813 HTVA	Rabais en lettres : 5% Non conforme Attestation de l'agent judiciaire de l'Etat non fournie
6	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PRATICIENS (CFPP)	Mini : 3 627 108 HTVA Maxi : 5 496 666 HTVA	Mini : 3 627 108 HTVA Maxi : 5 496 666 HTVA	Conforme 2 ^e
Attributaire provisoire		GPS BURKINA SARL pour un montant minimum de trois millions six cent vingt-sept mille cent huit (3 627 108) F CFA HTVA, soit trois millions neuf cent soixante-treize mille soixante (3 973 060) F CFA TTC et un montant maximum de cinq millions quatre cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante-six (5 496 666) F CFA HTVA, soit six millions cinquante-six mille neuf cent quarante (6 056 940) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.		

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Rectificatif du quotidien n° 4138 du mardi 13 mai 2025 portant sur le délai de livraison au lot 01 de la demande de prix : au lieu de trente (30) jours par commande lire trente (30) jours - Demande de prix N°2025-026F/MEEA/SG/DMP du 17/03/2025 pour l'édition, l'impression et la traduction de documents au profit de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH)/MEEA.

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4101 du vendredi 21 mars 2025 - Date d'ouverture : 01/04/2025
Nombre de plis reçus : Dix (10) - Nombre de lots : deux lots - Financement : Budget de l'État-exercice 2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 01 : édition et impression de documents pour la police de l'eau au profit de la DGRE/MEEA.					
OUALYA SERVICE SARL	16 351 500	-	16 351 500	19 294 770	Conforme
EDF	14 060 500	-	14 060 500	16 591 390	Conforme
HORIZON SERVICES	15 128 000	-	15 128 000	17 851 040	Conforme
LA BOITE NUMERIQUE	14 120 000	-	14 120 000	16 661 600	Conforme
AZA SERVICES	13 870 000	-	-	-	Non Conforme : item 1 à 4 et 6 à 7 (absence de proposition d'impression en couleur à la partie page intérieure)
GRATECS	-	15 989 000	13 550 000	15 989 000	Conforme Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402 F CFA) et retenue après confirmation des prix.
SHINY SERVICES SARL	-	16 466 310	-	-	Non Conforme : Aucune expérience similaire proposée pour le personnel.
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	16 407 900	13 905 000	16 407 900	Conforme Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402 F CFA).
GMS	-	16 379 580	13 881 000	16 979 580	Conforme Offre anormalement basse (au-delà du seuil de tolérance de 5% (15 653 402 F CFA).
RE.NA.COM	14 004 300	16 525 074	14 004 300	16 525 074	Conforme
ATTRIBUTAIRE	GRAPHIC TECHNIQUE SERVICE pour un montant total de Treize millions cinq cent cinquante mille (13 550 000) F CFA hors TVA soit quinze millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille (15 989 000) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.				
Lot 02 : édition, impression et traduction de documents au profit de DGIH/MEEA.					
LA BOITE NUMERIQUE	Mini:1 632 000 Maxi: 2 641 000	-	Mini: 1 632 000 Maxi:2 641 000	Mini: 1 925 760 Maxi:3 116 380	Conforme
ATTRIBUTAIRE	La Boîte Numérique pour un montant minimum total d'un million six cent trente-deux mille (1 632 000) F CFA hors TVA soit deux millions six cent quarante un mille (2 641 000) F CFA TTC et pour un montant maximum total d'un million neuf cent vingt-cinq mille sept cent soixante (1 925 760) F CFA hors TVA soit trois millions cent seize mille trois cent quatre-vingt (3 116 380) F CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.				

Demande de prix N°2025-040F/MEA/SG/DMP du 28 mai 2025 pour l'acquisition de plants, de grilles de protection, la réalisation de la plantation de regarnissage, le suivi et l'entretien pendant cent cinquante (150) jours dans les Régions du Centre-Ouest et du Centre-Sud au profit du Projet d'Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PEPA-MR - Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4154 du mercredi 04/06/2025
Date d'ouverture : 13/06/2025 - Nombre de plis reçus : Deux (02) - Nombre de lots : deux lots - Financement : Budget de l'État-exercice 2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 01 : acquisition de plants, de grilles de protection, réalisation de la plantation de regarnissage, le suivi et l'entretien pendant cent cinquante (150) jours dans la région du Centre-Ouest.					
MANU PRODUCTIONS SARL	16 900 000	-	16 900 000	-	Conforme

ATTRIBUTAIRE	MANU PRODUCTIONS SARL pour un montant HTVA de seize millions neuf cent mille (16 900 000) francs CFA avec un délai de livraison de 90 jours pour l'acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la réalisation de la plantation de regarnissage, le suivi et l'entretien pendant cent cinquante (150) jours dans la région du Centre-Ouest.				
Lot 02 : acquisition de plants, de grilles de protection, réalisation de la plantation de regarnissage, le suivi et l'entretien pendant cent cinquante (150) jours dans la région du Centre-Sud.					
MANU PRODUCTIONS SARL	18 000 000	-	18 000 000	-	Conforme
Groupeement CABINET OPURE SARL/ Horti-As Services	12 750 000	-	-	-	Non Conforme : absence de proposition aux items I.3 et I.4 ; pour avoir proposé un nombre insuffisant de matériels minimum requis ; absence de proposition pour la hauteur minimales des espèces (80 cm) et le bon état sanitaire (Pas de feuilles jaunes ni flétries ni durcies).
ATTRIBUTAIRE	MANU PRODUCTIONS SARL pour un montant HTVA de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA avec un délai de livraison de 90 jours pour l'acquisition de plants, de grilles de protection, réalisation de la plantation de regarnissage, le suivi et l'entretien pendant cent cinquante (150) jours dans la région du Centre-Sud.				

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE (PReCA)

Synthèse des résultats de la demande de cotations N°2025/02DC/MARAH/SG/RPBO75/PReCA pour l'acquisition d'armoires de rangement et de mobiliers pour l'équipements des salles de réunion au profit du PReCA ; publication de l'avis de demande de cotations : Quotidien Sidwaya N°10343 du 18 mars 2025, date d'ouverture des plis : 27/03/2025, nombres de plis reçus : 07

N°	Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
1	ESMAF-N Sarl	34 000 000 FCFA/HTVA 40 120 000 FCFA/TTC	34 000 000 FCFA/HTVA 40 120 000 FCFA/TTC	Conforme	4 ^{ème}
2	Green Engineering Services (GES)	32 205 000 FCFA/HTVA 38 001 900 FCFA/TTC	32 205 000 FCFA/HTVA 38 001 900 FCFA/TTC	Conforme	2 ^{ème}
3	Général Service du Faso (GSF)	29 310 000 FCFA/HTVA 34 585 000 FCFA/TTC	29 310 000 FCFA/HTVA 34 585 000 FCFA/TTC	Conforme	1 ^{er}
4	Pengr Wend Business Center	28 550 000 FCFA/HTVA 33 689 000 FCFA/TTC	-----	Non conforme Photo des chaises pour salles de réunion proposées non conformes aux spécifications techniques demandées	Non classé
5	AS Equipement & Travaux	38 291 000 FCFA/TTC	32 450 000 FCFA/HTVA 38 291 000 FCFA/TTC	Conforme	3 ^{ème}
6	Leader de Commerce au Burkina (LCB)	39 117 000 FCFA/TTC	-----	Non conforme Fiches techniques/ photos des équipements proposés non fournies dans la soumission	Non classé
7	Prestige Service & Compagnie (PSC)	40 887 000 FCFA/TTC	34 650 000 FCFA/HTVA 40 887 000 FCFA/TTC	Conforme	5 ^{ème}
Conclusion :		Attributaire : Général Service du Faso (GSF) Montant : 29 310 000 FCFA/HTVA soit 34 585 000 FCFA/TTC Délai de livraison : trente (30) jours			

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Manifestation d'Intérêt N°2025-04M/MARAH/SG/DMP du 17 Mars 2025 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'audit environnemental et social de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Reference et objet de la procédure
: Avis à Manifestation d'Intérêt N°2025-04M/MARAH/SG/DMP du 17 Mars 2025 pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'audit environnemental et social de la mise en œuvre des instruments de sauvegardes environnementales et sociales dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA)

Service bénéficiaire : PReCA – Financement - : Crédit : IDA N° 6492-BF - Publication de l'Avis : Quotidien N°4105 du 27 mars 2025 – Reference de la convocation de la CAM : Lettre N°2025-062/MARAH /SG/DMP du 04 avril 2025 - Date de dépouillement : 07/04/2025
Nombre de plis : Sept (07)- Nombre de lots : Lot unique

Critères /(points)

Consultants individuels	Qualification générale: - Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +5 en environnement, foresterie, écologie, biologie, géographie - Autre formation spécifique en lien avec le domaine de la mission 15 points	Expérience générale - Avoir 10 ans d'expériences au moins en réalisation d'audit environnemental et social et d'études d'impact environnemental et social, ainsi qu'en élaboration de CGES, et en mise en œuvre des PGES. 30 points	Expériences spécifiques - Réalisation d'audit environnemental et social de projets financés par le groupe de la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement - Connaissance des politiques de sauvegarde de la Banque mondiale notamment les politiques opérationnelles PO 4.01, PO 4.11 et PO 4.12. 55 points	Score total (100)	Rang	Observations
ZARE Adama	15	30	55	100	1 ^{er}	Qualifié et retenu pour la suite de la procédure
ZONGO Jean de Dieu Hermann	15	30	25	70	3 ^{ème}	Qualifié
KY Inoussa	-	-	-	-	Non classé	Non qualifié pour nombre d'année d'expérience

						insuffisant 2 ans au lieu de 10 ans
GLOBALPREDICT CONSULTING Sarl	-	-	-	-	Non classé	Non qualifié Lettre de manifestation d'intérêt fournie au nom d'un bureau d'étude et non consultant individuel
SAVADOGO Salifou	15	30	47	92	2 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Touendé Bertrand	-	-	-	-	Non classé	Non qualifié pour nombre d'année d'expérience insuffisant 8 ans au lieu de 10 ans
KAGAMBEGA/ TRAORE Hortense	15	30	15	60	4 ^{ème}	Qualifié
Attributaire	Le consultant ZARE Adama pour un montant de soixante-deux millions quatre cent quarante mille (62 440 000) francs CFA/HTVA soit soixante-treize millions six cent soixante-dix-neuf mille deux cents (73 679 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de la mission de soixante (60) jours.					

LA POSTE BURKINA FASO

APPEL D'OFFRES RESTREINT N°2025-001/LAPOSTEBF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION D'UNE AGENCE AU PROFIT DE LA POSTE BF					
Financement: Budget LA POSTE BF - Gestion 2024 - Dépouillement: lundi 12 Mai 2025 - Nombre de plis reçus : lot unique : 03					
SOUSSIONNAIRES	MONTANT EVALUATION SIMPLE FCFA TTC	MONTANT EVALUATION COMPLEXE TTC	INTERVALLE	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
DIACFAAUTOMOBILES	249 377 850	256 623 344	B = 250 000 000 M = 252 827 829 I = 214 903 655 à 290 752 003	2eme	CONFORME
ARCOA	248 945 000	255 741 779		1er	CONFORME
S E A B	251 275 668	259 207 035		3eme	CONFORME
Proposition d'attribution	ARCOA pour un montant toutes taxes comprises de deux cent quarante-huit millions neuf cent quarante-cinq mille (248 945 000) francs CFA, avec un délai de livraison de cent quatre-vingt (180) jours.				
Aux termes de l'évaluation complexe et suivant le critère de l'offre conforme la moins disante, la sous-commission technique propose comme attributaire le fournisseur suivant :					
Lot unique : ARCOA pour un montant toutes taxes comprises de deux cent quarante-huit millions neuf cent quarante-cinq mille (248 945 000) francs CFA, avec un délai de livraison de cent quatre-vingt (180) jours					

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n° 2025/014/CNSS/DESG/SM pour l'acquisition de petits matériels électriques et de plomberie au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (Marché à commande) - Date de publication : Mercredi 16 avril 2025 - N° de la Revue : n° 4119										
Nombre de plis reçus : 07 - Date d'ouverture : Vendredi 25 avril 2025 - Date délibération : Vendredi 25 avril 2025										
Lot 1 : Acquisition de petits matériels électriques										
Soumissionnaire	Montant mini Lu FCFA HT	Montant mini Lu FCFA TTC	Montant maxi lu FCFA HT	Montant maxi lu FCFA TTC	Montant mini corrigé FCFA HT	Montant mini corrigé FCFA TTC	Montant maxi corrigé FCFA HT	Montant maxi corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
FUTUR IMMINENCE INTERNATIONAL (F2I) SARL	379 750		14 457 500	-	377 250	-	14 442 500	-	1 ^{er}	Item 7 : Différence entre le montant en lettre du prix unitaire (17 500) et le montant en chiffre (20 000) du bordereau des prix pour les fournitures Variation de -2 500 sur le montant minimum et -15 000 sur le montant maximum. Taux de variation Min : - 0,66 % et Max : - 0,10%
SEMTEL SARL	1 034 750	-	14 712 500	-	1 034 750	-	14 712 500	-	2 ^{ème}	Offre conforme
ENTREPRISE KONKOBO RICHARD & FILS (EKORIF)	1 143 200	1 348 976	15 286 500	18 038 070	1 143 200	1 348 976	15 286 500	18 038 070	3 ^{ème}	Offre conforme
JEHO NISSI SARL	301 240	355 463,20	15 015 600	17 718 408	263 331	310 731	11 761 728	13 878 839	-	Item 20 : Différence entre le montant en lettre du prix unitaire (7 000) et le montant en chiffre (8 000) du bordereau des prix pour les fournitures Item 21 : Différence entre le montant en lettre du prix unitaire (4 000) et le montant en chiffre (5 000) du bordereau des prix pour les fournitures

										Variation de - 2 360 sur le montant minimum et - 1 947 000 sur le montant maximum. Taux de variation Min : - 0.66 % et Max : - 11% Rabais de 12% sur les montants totaux minimum et maximum Offre anormalement basse Offre non conforme
DESIGN CONSTRUCTION BTP	302 640	357 115	15 022 600	17 726 668	264 563	312 185	11 767 888	13 886 108	-	Item 20 : Différence entre le montant en lettre du prix unitaire (7 000) et le montant en chiffre (8 000) du bordereau des prix pour les fournitures Item 21 : Différence entre le montant en lettre du prix unitaire (4 000) et le montant en chiffre (5 000) du bordereau des prix pour les fournitures Variation de - 2 360 sur le montant minimum et - 1 947 000 sur le montant maximum. Taux de variation Min : - 0.66 % et Max : - 11% Rabais de 12% sur les montants totaux minimum et maximum Offre anormalement basse Offre non conforme
SL.CGB SARL	-	-	14 810 000	17 475 800	-	-	-	-	-	Le bordereau des prix pour les fournitures ne respecte pas le modèle d'un marché à commande Offre non conforme

Attributaire : FUTUR IMMINENCE INTERNATIONALE (F2I) SARL pour un montant minimum HTVA de trois cent soixante-dix-sept mille deux cent cinquante (377 250) francs CFA et un montant maximum HTVA de quatorze millions quatre cent quarante-deux mille cinq cents (14 442 500) francs CFA avec un délai d'exécution d'un an

Lot 2 : Acquisition de petits matériels de plomberie

Soumissionnaire	Montant mini Lu FCFA HT	Montant mini Lu FCFA TTC	Montant maxi lu FCFA HT	Montant maxi lu FCFA TTC	Montant mini corrigé FCFA HT	Montant mini corrigé FCFA TTC	Montant maxi corrigé FCFA HT	Montant maxi corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
WISDOM AROUN SERVICE INTERNATIONAL (WARSI) SARL	2 987 500		6 033 650		2 987 500		6 033 650		1 ^{er}	Offre conforme
ENTREPRISE KONKOBO RICHARD & FILS (EKORIF)	3 318 950		6 245 850		3 318 950		6 245 850		2 ^{ème}	Offre conforme
DESIGN CONSTRUCTION	2 079 000	2 453 220	5 934 000	7 002 120	2 949 210	3 480 068	5 874 660	6 932 099		Item 106 : erreur sur la quantité minimum (20 au lieu de 2) Variation de 1 062 000 sur le montant minimum. Taux de variation Min : 43,29 % Offre non conforme

Attributaire : WISDOM AROUN SERVICE INTERNATIONAL (WARSI) SARL pour un montant minimum HTVA de deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (2 987 500) francs CFA et un montant maximum HTVA de six millions trente-trois mille six cent cinquante (6 033 650) francs CFA avec un délai d'exécution d'un an

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Appel d'offres n°2025-0291/MID/SG/DMP/SMT-PI du 26 mars 2025 pour les travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2025 dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord, de l'Est et du Nord - Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2025
Date de publication de l'avis d'appel d'offres : Quotidien N°4112 du lundi 07 avril 2025 à la page 66.
Convocation n°2025-0671/MID/SG/DMP/SMT-PI du 13/06/2025 - Date d'ouverture et de délibération : 19/05/2025 et 18/06/2025
Nombre de plis reçus : Quinze (15)

LOT 01

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Correction opérée FCFA TTC	Montants corrigés en FCFA	Rang Financier	Observations
------------------	-----------------------	----------------------------	---------------------------	----------------	--------------

	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
GROUPEMENT BELEMYIDA SA / BTS SARL	123 941 950	146 251 501	-	-	123 941 950	146 251 501	1er	Conforme Attributaire au lot 2 Offre anormalement basse mais acceptable par rapport au seuil de tolérance suivant l'article 115 au décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
SOCONIF SARL	125 498 611	148 088 361	-	-	125 498 611	148 088 361	2eme	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable par rapport au seuil de tolérance suivant l'article 115 au décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
CDA SERVICE TRADING SARL	130 140 384	153 565 653		Variation en plus-value de 6 011 982 soit 3,91%	135 235 284	159 577 635	4eme	Conforme Erreur de quantité à l'item 301b (lire 1020 au lieu de 1,02) entrainant une plus-value de 6 011 982 FCFA soit 3,91%
MILOUNGOU CONSTRUCTIONS	134 862 560	159 137 821			134 862 560	159 137 821	3eme	Conforme

Attributaire : SOCONIF SARL pour un montant de Cent vingt-cinq millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent onze (125 498 611) francs CFA hors TVA, soit cent quarante-huit millions quatre-vingt-huit mille trois cent soixante et un (148 088 361) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 02

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
BELEMYIDA SA / BTS SARL	120 402 500	142 074 950	-	-	120 402 500	142 074 950	1 ^{er}	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable par rapport au seuil de tolérance suivant l'article 115 au décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
E.S.Z / SAOH BTP	124 651 875	147 089 213	-	-	124 651 875	147 089 213	-	Non conforme -Bordereau des prix unitaire et Devis quantitatif et estimatif non signés et non cachetés. Absence de la preuve attestant du matériel roulant -Lettre de soumission non signé -Mise à disposition du compacteur automoteur et un camion benne de M. ZONO Souleymane fournis sans les immatriculations. -La mise à disposition du Bull, de la Niveleuse, de la pelle chargeuse, du Pick up du camion-citerne et des deux camions bennes de OUDRAOGO Soumaïla Ismaël sont également fournis sans les immatriculations
SBT2I SARL	126 622 000	149 413 960		Variation en plus-value de 17 110 000, soit une variation de 11,45%	141 122 000	166 523 960	-	Non conforme -Absence de mise à disposition pour le matériel roulant suivant : Pelle chargeuse (6357 D3 03) Camion benne (7358 D5 03) Camion-citerne (6660 D9 03) Compacteur (6758 E5 03) Camion foreuse (5069F6 03) - Camion Foreuse fourni au lieu de camion atelier -Insuffisance de projet similaire pour le chef d'équipe ouvrage. 01 fourni au lieu de 02 au cours des trois dernières années (2022 -2024) -Erreur de montant à l'item 100 lire 13 000 000 dans le bordereau au lieu de 10 000 000 sur le Devis -Erreur de quantité à l'item 305 : lire 7 500 sur le DAO au lieu de 5 000 -Entrainant une plus-value de 17 110 000 FCFA soit une variation de 11,4%
AFRIC BUSINESS CENTRAL	127 000 750	149 860 885	-	-	127 000 750	149 860 885	2 ^{ème}	Conforme
GROUPEMENT EGHTP / AFRICA COSMOS	128 286 000	151 377 480	-	-	128 286 000	151 377 480	3 ^{ème}	conforme
GROUPEMENT EGCO 2000/S.E.NE.F	129 522 250	152 836 255	-	-	129 522 250	152 836 255	4 ^{ème}	Conforme
CDA SERVICE TRADING SARL	129 847 250	153 219 755	-	-	129 847 250	153 219 755	5 ^{ème}	conforme

GROUPEMENT UNIVERS BUSINES CENTER-SARL /GLOBAL CONSULTING ET SERVICES	130 971 250	154 546 075	-	-	130 971 250	154 546 075	-	Non conforme -Insuffisance de projets similaires pour l'ensemble du personnel (01 projet fourni au lieu de 02 au cours des 03 dernières années) -La ligne de crédit est au profit Ministère de l'Economie et des Finances, au lieu du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
GROUPEMENT E.O.H.F / BCI SARL	139 286 500	164 358 070	-	-	139 286 500	164 358 070	-	Non conforme -Chiffre d'affaire insuffisant pour l'un des parties (E.O.H.F) : 9,50% < 20% -Camion atelier 4082 F2 05 est au nom de OUEDRAOGO Hamidou sans une mise à disposition

Attributaire : BELEMYIDA SA / BTS SARL pour un montant de Cent vingt-millions quatre cent deux mille cinq cents (120 402 500) francs CFA hors TVA, soit cent quarante-deux millions soixante-quatorze mille neuf cent cinquante (142 074 950) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 03

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
GROUPEMENT UNIVERS BUSINES CENTER-SARL /GLOBAL CONSULTING ET SERVICES	127 432 659	150 370 538	-	-	127 432 659	150 370 538	-	Non conforme -Insuffisance de projets similaires pour l'ensemble du personnel (01 projet fourni en lieu et place de 02 au cours des 03 dernières années) -La ligne de crédit est au profit Ministère de l'Economie et des Finances, au lieu du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
EMIP CONSTRUCTION / EKAM SARL	133 727 200	151 898 096	-	-	133 727 200	151 898 096	-	Non conforme Agrément technique de l'entreprise EMIP CONSTRUCTION non fourni
AFRIC BUSINESS CENTRAL	125 514 141	148 106 686	-	-	125 514 141	148 106 686	1er	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable par rapport au seuil de tolérance suivant l'article 115 au décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024.
CDA SERVICE TRADING SARL	131 266 238	154 894 161	-	-	131 266 238	154 894 161	2eme	conforme

Attributaire : AFRIC BUSINESS CENTRAL pour un montant de Cent vingt-cinq millions cinq cent quatorze mille cent quarante un (125 514 141) francs CFA hors TVA, soit Cent quarante-huit millions cent six mille six cent quatre-vingt-six (148 106 686) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 04

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
GROUPEMENT EGCO 2000 / S.E.NE.F	128 796 000	151 979 280	-	-	128 796 000	151 979 280	1er	Conforme
CDA SERVICE TRADING SARL	129 333 000	152 612 940	-	-	129 333 000	152 612 940	2eme	Conforme Offres anormalement basse mais acceptable par rapport au seuil de tolérance suivant l'article 115 au décret 1748.
MILOUNGOU CONSTRUCTIONS	134 173 000	158 324 140	-	-	134 173 000	158 324 140	4eme	Conforme
GROUPEMENT INTREPIDE SERVICES SARL/ZILLA GROUP	134 310 000	158 485 800	Variation en moins-valeur de 4 885 200 soit 3,08%		130 170 000	153 600 600	3eme	Conforme Erreur de prix unitaire à l'item 206j (lire 750 en lettre au lieu de 950 en chiffre) entraînant une moins-valeur de 4 885 200 FCFA soit 3,08%
GROUPEMENT EGHTP / AFRICA COSMOS	135 447 000	159 827 460	-	-	135 447 000	159 827 460	5eme	Conforme
GROUPEMENT E.O.H.F / BCI SARL	140 326 000	165 584 680	-	-	140 326 000	165 584 680	-	Non conforme -Chiffre d'affaire insuffisant pour l'un des parties (E.O.H.F) : 9,50% < 20% -Camion atelier 4082 F2 05 est au nom de OUEDRAOGO Hamidou sans une mise à disposition
KIPRESS ESTATE / SIGMA INTERNATIONAL	144 018 000	169 941 240	-	-	144 018 000	169 941 240	-	Non conforme Projet similaire fournis inapproprié pour l'ensemble du personnel -Projets HIMO fournis en lieu et place de travaux d'entretien courant demandés conformément au DAO -Absence de Camion atelier

								-Absence de tracteur routier pour la citerne semi-remorque (11 GG 2610)
KAMA CONCEPT SARL	161 824 500	190 952 910	-	-	161 824 500	190 952 910	6eme	Conforme
Attributaire : GROUPEMENT EGCO 2000 / S.E.NE. F pour un montant de Cent vingt-huit millions sept cent quatre-vingt-seize mille (128 796 000) francs CFA hors TVA, soit Cent cinquante un millions neuf cent soixante-dix-neuf mille deux cent quatre-vingt (151 979 280) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.								

Appel d'offres n°2025-0305/MID/SG/DMP/SMT-PI du 01 avril 2025 pour les travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2025 dans les régions des Cascades, du Centre Ouest, des Hauts Bassins et du Sud-Ouest.
Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2025 - Date de publication de l'avis d'appel d'offres : Quotidien N°4112 du lundi 07 avril 2025 à la page 67.
Convocation n°2025-0672/MID/SG/DMP/SMT-PI du 13/06/2025 - Date d'ouverture et de délibération : 20/05/2025 et 19/06/2025
Nombre de plis reçus : Vingt-cinq (25)

LOT 01

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
SOGEDIS SARL	139 566 220	164 688 140			139 566 220	164 688 140	5 ^{ème}	Conforme
ACCORD BTP	142 552 280	168 211 690			142 552 280	168 211 690	6 ^{ème}	Conforme
KANA AFRIQUE SARL / SGD SARL	135 824 675	160 273 117		451 881	136 207 625	160 724 998	4 ^{ème}	Conforme Discordance entre le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif de l'item 206i, lire 122 500 au lieu 120 000 Erreur de sommation du montant total, Lire 160 724 998 au lieu de 160 273 117 soit une variation de 0,28%
GLOBAL TRADING AND CONSTRUCTION (GTC)	127 706 578	150 693 762			127 706 578	150 693 762	2 ^{ème}	Conforme
SABA CONSTRUCTION SARL / SGI	129 072 520	152 305 574			129 072 520	152 305 574	3 ^{ème}	Conforme
C.D.A SERVICES & TRADING SARL	127 688 720	150 672 690			127 688 720	150 672 690	1 ^{er}	Conforme
INTREPIDE SERVICE SARL / KAMA CONCEPT SARL	162 632 690	191 906 574			162 632 690	191 906 574	7 ^{ème}	Conforme
ABS GROUP	120 861 120	142 616 122			120 861 120	142 616 122	Non Classé	Offre anormalement basse Montant inférieur au seuil de tolérance qui est de -5% de l'offre anormalement basse conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Attributaire : C.D.A SERVICES & TRADING SARL pour un montant de cent -vingt-sept millions six cent quatre-vingt-huit mille sept cent vingt (127 688 720) FCFA Hors TVA soit cent cinquante millions six cent soixante-douze mille six cent quatre-vingt-dix (150 672 690) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 02

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
EROF	122 882 000	145 000 760			122 882 000	145 000 760	3 ^{ème}	Conforme
EGETRAM - I / BTP- ZN SARL	127 616 000	150 586 880			127 616 000	150 586 880	6 ^{ème}	Conforme
BEOGO META	129 446 000	152 746 280			129 446 000	152 746 280	11 ^{ème}	Conforme
EKS / GANAM TERRASSEMENT	130 175 800	153 607 444			130 175 800	153 607 444	13 ^{ème}	Conforme
EBC BTP / EGC BGC	128 329 000	151 428 220					Non classé	Non Conforme Délai de validité de l'offre non conforme : 120 jours au lieu de 90 jours
SOCONIF SARL	125 604 000	148 212 720			125 604 000	148 212 720	5 ^{ème}	Conforme
EMIP CONSTRUCTION	127 922 000	150 947 960			127 922 000	150 947 960	8 ^{ème}	Conforme
JEHO NISSI SARL	136 161 000	160 669 980	4 084 830		136 161 000	160 669 980	17 ^{ème}	Conforme Rabais de 3% en HTVA soit 4 084 830 s'il est attributaire
ECHA	127 717 000	150 706 060			127 717 000	150 706 060	7 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KABA ET FRERES (ECKF) SARL	121 565 500	143 447 290			121 565 500	143 447 290	1 ^{er}	Conforme
GLOBAL TRADING AND CONSTRUCTION (GTC)	128 479 000	151 605 220			128 479 000	151 605 220	9 ^{ème}	Conforme
MILOUNGOU CONSTRUCTION	135 526 000	159 920 680			135 526 000	159 920 680	16 ^{ème}	Conforme
SABA CONSTRUCTION SARL / SGI	129 351 000	152 634 180			129 351 000	152 634 180	10 ^{ème}	Conforme

C.D.A SERVICES & TRADING SARL		152 751 000			129 450 000	152 751 000	12 ^{ème}	Conforme
SAAT SA	155 892 669	183 953 350	5 914 159		150 880 670	178 039 191	18 ^{ème}	Conforme Erreur de sommation: double prise en compte de l'item 206d Erreur de sommation du montant total : lire 178 039 191 au lieu de 183 953 350 Soit une variation de 3,21%
ABS GROUP	121 594 500	143 481 510			121 594 500	143 481 510	2 ^{ème}	Conforme
BASSIBIRI SARL	132 746 000	156 640 280			132 746 000	156 640 280	14 ^{ème}	Conforme
COMMERCE ET AFFAIRE SERVICE (CA SERVICE) SARL	125 445 000	148 025 100			125 445 000	148 025 100	4 ^{ème}	Conforme
ESSAF	133 499 000	157 528 820		1 504 500	134 774 000	159 033 320	15 ^{ème}	Conforme Omission de l'item 302 au niveau du tronçon PR KYON (Emb RD053) - POA - DASSA ; lire 159 033 320 au lieu de 157 528 820 soit une variation de 0,96%

Attributaire : ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KABA ET FRERES (ECKF) SARL pour un montant de cent vingt et un millions cinq cent soixante-cinq mille cinq cents (121 565 500) FCFA Hors TVA soit cent quarante-trois millions quatre cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-dix (143 447 290) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 03

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
EROF	127 585 000	150 550 300			127 585 000	150 550 300	5 ^{ème}	Conforme
SBT2I SARL	124 714 000	147 162 520			124 714 000	147 162 520	2 ^{ème}	Conforme
EGETRAM – I / BTP- ZN SARL		150 724 848			127 732 922	150 724 848	6 ^{ème}	Conforme
ACCORD BTP	125 380 000	147 948 400	785 880		124 714 000	147 162 520	2 ^{ème} ex	Conforme Discordance des prix, Lire 1400 dans le bordereau des prix unitaires au lieu de 1500 dans le devis estimatif de l'item 305 ; Erreur de sommation du montant total, Lire 147 162 520 au lieu de 147 948 400 soit une variation de 0,53%
EBC BTP / EGC BGC	128 329 000	151 428 220					Non classé	Délai de validité de l'offre non conforme : 120 jours au lieu de 90 jours
JEHO NISSI SARL	135 093 800	159 410 684	2 701 876		132 391 924	156 222 470	9 ^{ème}	Rabais de 2% en HTVA
ECHA	131 010 050	154 591 859			131 010 050	154 591 859	8 ^{ème}	Conforme
SOGEK	144 082 310	170 017 126					Non classé	Non conforme Numéro de l'avis d'appel d'offres sur la garantie de soumission non conforme
GLOBAL TRADING AND CONSTRUCTION (GTC)	124 686 800	147 130 424			124 686 800	147 130 424	1 ^{er}	Conforme
MILOUNGOU CONSTRUCTION	135 570 250	159 972 895			135 570 250	159 972 895	10 ^{ème}	Conforme
SABA CONSTRUCTION SARL / SGI	129 643 700	152 979 566			129 643 700	152 979 566	7 ^{ème}	Conforme
C.D.A SERVICE & TRADING SARL	127 104 500	149 983 310			127 104 500	149 983 310	4 ^{ème}	Conforme

Attributaire : GLOBAL TRADING AND CONSTRUCTION (GTC) pour un montant de cent vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-six mille huit cents (124 686 800) FCFA Hors TVA soit cent quarante-sept millions cent trente mille quatre cent vingt-quatre (147 130 424) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT 04

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
SBT2I SARL	131 271 700	154 900 606				147 820 606	Non retenu	Non Conforme Montant de la soumission différent de celui figurant sur le devis estimatif sans correction. Confère la circulaire N°2020/30/ARCOP/CR/znm r

EMIP CONSTRUCTION	127 310 356	150 226 220			127 310 356	150 226 220	2 ^{ème}	Conforme
SOGEK	144 231 854	170 193 588					Non classé	Non conforme Numéro de l'avis d'appel d'offres sur la garantie de soumission non conforme
C.D.A SERVICE & TRADING SARL	129 436 550	152 735 129			129 436 550	152 735 129	3 ^{ème}	Conforme
INTREPIDE SERVICE SARL / KAMA CONCEPT SARL	162 581 200	191 845 816			162 581 200	191 845 816	5 ^{ème}	Conforme
SAAT SA	155 655 880	183 673 938	2 304 036		153 703 307	181 369 902	4 ^{ème}	Conforme Erreur de quantité à l'item 206f, Lire 51 au lieu de 510 Erreur de sommation du montant total, Lire 181 369 902 au lieu de 183 673 938, soit une variation de 1,25%
COMMERCE ET AFFAIRE SERVICE (CA SERVICE) SARL		149 012 583			126 281 850	149 012 583	1 ^{er}	Conforme

Attributaire : COMMERCE ET AFFAIRE SERVICE (CA SERVICE) SARL pour un montant de cent vingt-six millions deux cent quatre-vingt et un mille huit cent cinquante (126 281 850) FCFA Hors TVA soit cent quarante-neuf millions douze mille cinq cent quatre-vingt-trois (149 012 583) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Appel d'offres ouvert N°2025-0307/MID/SG/DMP/SMT-PI du 07 /04/2025 pour travaux d'entretien courant des pistes rurales de l'année 2025 dans les régions du centre, du centre est, du centre sud et du plateau central.

Financement : Budget de l'Etat - Gestion 2025 - Convocation n°2025-0646/MID/SG/DMP/SMT-PI du 11/06/2025

Date d'ouverture et de délibération : 21/05/2025 et 11/06/2025 - Référence de la publication de l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert :

Revue des Marchés Publics N°4112 du lundi 07 avril 2025 - Nombre de plis reçus : Vingt-cinq (25)

LOT01

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
GRUPEMENT KANA AFRIQUE SARL/SGD SARL	133 649 780	157 706 740					Non classée	NON CONFORME Chiffre d'affaires insuffisant 111 720 074 au lieu de 170 000 000 exigé dans le DAO Nombre de projets similaires insuffisant : Un (01) projet similaire fourni au lieu de deux (02) projets similaires exigé dans le DAO dans la période 2022-2024 pour le Conducteur des travaux Un (01) projet similaire fourni au lieu de deux (02) projets similaires exigé dans le DAO dans la période 2022-2024 pour le chef de chantier Un (01) projet similaire fourni au lieu de deux (02) projets similaires exigé dans le DAO dans la période 2022-2024 pour le chef d'équipe ouvrage Un (01) projet similaire fourni au lieu de deux (02) projets similaires exigé dans le DAO dans la période 2022-2024 pour le chef d'équipe terrassement
GRUPEMENT EMAC BTP SARL/IMEA-BTP SARL	128 532 373	151 668 200			128 532 373	151 668 200	7 ^{ème}	CONFORME
ACCORD-BTP	126 343 455	149 085 277			126 343 455	149 085 277	4 ^{ème}	CONFORME
AFRICA-KOSMOS	127 313 390	150 229 800			127 313 390	150 229 800	6 ^{ème}	CONFORME
SOCONIF SARL	121 321 954	143 159 906			121 321 954	143 159 906	1 ^{er} et déjà attributaire au lot 02	Offre anormalement basse de 3,53 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics
GRUPEMENT EMIP CONSTRUCTION/EKAM SARL	129 418 500	152 713 830					Non classée	NON CONFORME Agrément technique et /ou récépissé de dépôt non fourni par EMIP CONSTRUCTION
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KABA ET FRERES (ECKF SARL)	126 891 085	149 731 480			126 891 085	149 731 480	5 ^{ème}	CONFORME
KAMA CONCEPT SARL	129 184 780	152 438 040	-	1 062000 0,69%	130 084 780	153 500 040	10 ^{ème}	CONFORME Discordance entre le prix unitaire de l'item 206p dans le BPU et le devis :lire 200 000 dans le BPU au lieu de 225 000 dans le devis

								Ajout de l'item 302 (reprofilage léger) alors que cet item est inexistant dans le cadre de devis du DAO Erreur de quantité de l'item 301 :Lire 36,4 dans le DAO au lieu de 2,5 dans le devis Erreur de quantité de l'item 301a :Lire 2,5 dans le DAO au lieu de 3 dans le devis
CDA SERVICES & TRADING SARL	129 186 281	152 439 812			129 186 281	152 439 812	8 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT BTC SARL/SOCIETE BATIPLUS SERVICES SARL	129 936 650	153 325 247			129 936 650	153 325 247	9 ^{ème}	CONFORME
MILOUNGOU CONSTRUCTION	117 890 650	139 110 967			117 890 650	139 110 967	Offre écartée	OFFRE ECARTEE Offre anormalement basse hors seuil de tolérance 6,26% > 5%
GROUPEMENT SOTRAC SARL/GPS BURKINA SARL	124 567 292	146 989 404			124 567 292	146 989 404	3 ^{ème}	CONFORME
LA CONCORDE BTP	122 725 715	144 816 344			121 878 832	143 817 022	2 ^{ème}	CONFORME Discordance entre le prix unitaire de l'item 204b dans le BPU et le devis : lire 5020 en lettre dans le BPU au lieu de 5500 en chiffre dans le BPU et dans le devis Discordance entre le prix unitaire de l'item 305 dans le BPU et le devis : lire 5371 en lettre dans le BPU au lieu de 5400 en chiffre dans le BPU et dans le devis Attributaire après combinaison

Attributaire : LA CONCORDE BTP pour un montant de cent vingt et un millions huit cent soixante-dix-huit mille huit cent trente-deux (121 878 832) FCFA Hors TVA soit cent quarante-trois millions huit cent dix-sept mille vingt-deux (143 817 022) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT02

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
SOCONIF SARL	121 189 160	143 003 209	-	-	121 189 160	143 003 209	1 ^{er}	CONFORME Offre anormalement basse de 4,37 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics Attributaire après combinaison
GROUPEMENT EMIP CONSTRUCTION/EKAM SARL	129 210 360	152 468 225	-	-			Non classé	NON CONFORME Agrément technique et /ou récépissé de dépôt non fourni par EMIP CONSTRUCTION
CDA SERVICES & TRADING SARL	130 787 165	154 328 855	-	-	130 787 165	154 328 855	8 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT BTC SARL/SOCIETE BATIPLUS SERVICES SARL	129 707 800	153 055 204	-	-	129 707 800	153 055 204	7 ^{ème}	CONFORME
LA CONCORDE BTP	123 296 040	145 489 327	1 585 920 Soit 1,09 %		121 952 040	143 903 407	2 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 3,77 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Discordance entre le prix unitaire de l'item 204b dans le BPU et dans le devis : lire 5000 en lettre dans le BPU au lieu de 5400 en chiffre dans le BPU et 5400 dans le devis
ESIBF SARL	128 118 880	151 180 278	-	-	128 118 880	151 180 278	6 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT BENIS TRAVAUX ET	126 220 980	148 940 756	-	-	126 220 980	148 940 756	4 ^{ème}	CONFORME

SERVICES/COMOB SARL								Offre anormalement basse de 0,40 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
SOYIS	147 620 340	174 192 001	-	-	147 620 340	174 192 001	9 ^{ème}	CONFORME
OTAF Service International Sarl	126 601 830	149 390 159	-	-	126 601 830	149 390 159	5 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,10 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
FASO CONCEPT SARL	127 602 100	150 570 478	2 360 000 Soit 1,57 %		125 602 100	148 210 478	3 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,89 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics Erreur de report du prix unitaire de l'item 100 : Lire 8 000 000 dans le bordereau au lieu de 10 000 000 dans le devis

Attributaire : SOCONIF SARL pour un montant de cent vingt et un millions cent quatre-vingt-neuf mille cent soixante (121 189 160) FCFA Hors TVA soit cent quarante-trois millions trois mille deux cent neuf (143 003 209) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT03

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
CDA SERVICES & TRADING SARL	126 530 948	149 306 519			126 530 948	149 306 519	6 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,07 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
GROUPEMENT BTC SARL/SOCIETE BATIPLUS SERVICES SARL	130 519 300	154 012 774			130 519 300	154 012 774	9 ^{ème}	CONFORME
ESIBF SARL	128 012 960	151 055 293			128 012 960	151 055 293	7 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT BENIS TRAVAUX ET SERVICES/COMOB SARL	126 392 520	149 143 174			126 392 520	149 143 174	5 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,18 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
OTAF Service International Sarl	125 682 020	148 304 784			125 682 020	148 304 784	4 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,74 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
FASO CONCEPT SARL	145 354 960	171 518 853			145 354 960	171 518 853	12 ^{ème}	CONFORME
AFRICA-KOSMOS	128 955 900	152 167 962			128 955 900	152 167 962	8 ^{ème}	CONFORME
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION KABA	124 954 050	147 445 779			124 954 050	147 445 779	3 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 1,32 % mais acceptable au regard du seuil de

ET FRERES (ECKF SARL)								tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
SAAT-SA	152 834 519	180 344 733					Non classé	NON CONFORME Absence de la preuve du compacteur automoteur : Carte grise de compacteur automoteur non fournie
EKAF. SA	131 698 520	155 404 254			131 698 520	155 404 254	10 ^{ème}	CONFORME
ENTREPRISE BEOGO META (EBM)	140 164 900	165 394 582			140 164 900	165 394 582	11 ^{ème}	CONFORME
Entreprise de Construction Kinda et Frères (ECKF)	123 948 520	146 259 254			123 948 520	146 259 254	2 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 2,11 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
BASSIBIRI SARL	129 572 740	152 895 833			129 572 740	152 895 833	9 ^{ème}	CONFORME
ENITAF SARL	123 299 640	145 493 575			123 299 640	145 493 575	1 ^{er}	CONFORME Offre anormalement basse de 2,62 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Attributaire : ENITAF SARL pour un montant de cent vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quarante (123 299 640) FCFA Hors TVA soit cent quarante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-quinze (145 493 575) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.

LOT04

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Correction opérée FCFA TTC		Montants corrigés en FCFA		Rang Financier	Observations
	HTVA	TTC	-	+	HTVA	TTC		
CDA SERVICES & TRADING SARL	127 156 850	150 045 083					Non Classé	NON CONFORME Bordereau des prix unitaires non fourni. Le bordereau des Prix Unitaires fourni est celui du lot 03.
GROUPEMENT BTC SARL/SOCIETE BATIPLUS SERVICES SARL	129 372 000	152 658 960			129 372 000	152 658 960	7 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT BENIS TRAVAUX ET SERVICES/COMOB SARL	126 282 000	149 012 760			126 282 000	149 012 760	4 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 0,15 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
OTAF Service International Sarl	125 923 000	148 589 140		1 711 000 1,15%	127 373 000	150 300 140	5 ^{ème}	CONFORME Erreur de quantité à l'item 303a: lire 11 sur le DAO au lieu de 5,2 dans le Devis
AFRICA-KOSMOS	127 466 000	150 409 880			127 466 000	150 409 880	6 ^{ème}	CONFORME
SAAT-SA	150 147 350	177 173 873					Non Classé	NON CONFORME Absence de la preuve du compacteur automoteur : Carte grise de compacteur automoteur non fournie
EKAF. SA	123 080 000	145 234 400			123 080 000	145 234 400	3 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 2,68 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix

								conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
ENTREPRISE BEOGO META (EBM)	129 542 000	152 859 560			129 542 000	152 859 560	8 ^{ème}	CONFORME
Entreprise de Construction Kinda et Frères (ECKF)	121 034 500	142 820 710			121 034 500	142 820 710	1 ^{er}	CONFORME Offre anormalement basse de 4,30 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
BASSIBIRI SARL	130 044 000	153 451 920			130 044 000	153 451 920	12 ^{ème}	CONFORME
ENITAF SARL	129 846 500	153 218 870			129 846 500	153 218 870	10 ^{ème}	CONFORME
GROUPEMENT INTREPIDE SERVICES SARL/ZILLA GROUP	131 633 000	155 326 940	2 124 000 Soit 1,367%		129 833 000	153 202 940	9 ^{ème}	CONFORME Ajout de l'item 206n (Béton Q300): item inexistant dans le cadre de devis du DAO . Erreur de report du prix unitaire de l'item 305: lire 5500 sur le bordereau au lieu de 6500 sur le devis
SOYIS	146 319 746	172 657 300			146 335 000	172 675 300	13 ^{ème}	CONFORME
ACCORD-BTP	129 877 000	153 254 860			129 877 000	153 254 860	11 ^{ème}	CONFORME
MILOUNGOU CONSTRUCTION	118 862 300	140 257 514			118 862 300	140 257 514	Offre écartée	Offre écartée. Offre anormalement basse hors seuil de tolérance 6,02% >5%
LA CONCORDE BTP	123 734 500	146 006 710	2 212 500 Soit 1,52%		121 859 500	143 794 210	2 ^{ème}	CONFORME Offre anormalement basse de 3,65 % mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% après confirmation de ses prix conformément à l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Discordance entre le prix unitaire de l'item 305 sur le bordereau et sur le devis : lire 4525 en lettre dans le BPU au lieu de 4900 dans le devis
Attributaire : Entreprise de Construction Kinda et Frères (ECKF) pour un montant de cent vingt et un millions trente-quatre mille cinq cents (121 034 500) FCFA Hors TVA soit cent quarante-deux millions huit cent vingt mille sept cent dix (142 820 710) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.								

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DES CASCADES

demande de prix n°2025-002/RCAS/PLRB/CKKLB/ du 03 Juin 2025 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral avec 03 abreuvoirs muni d'un système solaire (3m3/H minimum) équipé d'un château en polytank de 5m3 sur un support métallique de 5 m de haut à Dagban dans la commune de kankalaba - FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL (PGPC/REDD+), GESTION 2025

PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 42.

DATE DE DEPOUILLEMENT : le Jeudi 12 Juin 2025 - DATE DE DELIBERATION : le Jeudi 12 Juin 2025 - NOMBRE DE PLIS RECUS : lot 2 (07)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	SCCAV	10.298.500	12.152.230	-	-	-	Conforme
02	ECB SERVICES	10.300.102	12.561.100	-	-	-	Conforme
03	WARMISSI FORAGE SARL	8.728.815	10.300.002	-	-	-	Non Conforme Attestation de mise à disposition du camion-citerne immatriculé 11 K 3549 non conforme (mis à la disposition de la Société SOGEK Sarl au lieu de Warmissi Forage -idem pour le véhicule d'accompagnement immatriculé 2242 D7 03
04	ESIF	9.305.000	10.979.900	8 805 000	10 389 900	-	Conforme Erreur de sommation sur totaux
05	NADJAH SARL	8.584.000	10.129.120				Conforme
06	E.W. K	8 935 000	10.543.300			-	Conforme
05	NOVA CONSTRUCTION	9.440.000	11.139.200	-	-	-	Non conforme Facture de petits matériels non authentique délivré le jour du dépeuillement (12/06/2025) avec paiement le 11/06/2025 Signature du CV de SOURABIE Ousmane différent de sa signature au niveau de l'attestation de disponibilité, CV de BIKIENGA Abdoul est signé par ILBOUDO Olivier
Attributaire		NADJAH SARL pour un montant de : dix millions cent vingt-neuf mille cent vingt (10 129 120) francs TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Demande de prix n°2025-003/RCAS/PLRB/CKKLB/ du 03 Juin 2025 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral avec 03 abreuvoirs muni d'un système solaire (3m3/H minimum) équipé d'un château en polytank de 5m3 sur un support métallique de 5 m de haut à Niantono dans la commune de kankalaba - FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL (PGPC/REDD+), GESTION 2025

PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 45.

DATE DE DEPOUILLEMENT : le Jeudi 12 Juin 2025 - DATE DE DELIBERATION : le Jeudi 12 Juin 2025

NOMBRE DE PLIS RECUS : huit (08)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	ESIF	10 055 000	11.864.900	-	-	-	Conforme
02	ECB SERVICES	10 300 102	12 561 100	-	-	-	Conforme

03	NOVA CONSTRUCTION	9 440 000	11 139 200	-	-	-	Non conforme Absence de la carte grise du véhicule camionnette Pick up immatriculé 32 48 D9 02 -absence de signature sur la mise à disposition de la camionnette de Ounkolo Abdoulaye immatriculé 3248 D9 02 CV de Bikienga Abdoul Rachid signé par Ilboudo Olivier - absence du CV du soudeur Ouédraogo valentin -absence du cv de Kaboré Joseph opérateur de poses et maintenance de pompe -Facture de matériels non authentique : délivrée le 12/06/2025 et payé par chèque sur la facture le 11/06/2025
04	S.M. S	11.492.500	13 561 150	-	-	-	Conforme
05	E.W. K	9.935.000	11.723.300	-	-	-	Conforme
06	ZMAF/BTP	9.743.732	11.882.600				Conforme
07	NADJAH SARL	10.084.000	11.899.120	10 075 000	11 888 500	-	Conforme Erreur de calcul du point 5 Total 5 = 1 495 000 au lieu de 1 504 000
08	WARMASSI FORAGE SARL	9.449.151	11.149.998	-	-	-	Non conforme -attestation de mise à disposition du camion véhicule de livraison immatriculé 06 84 D4 10 non conforme : mise à la disposition à la société SOGEK SARL au lieu de Warmissi forage Sarl -idem pour le camion d'accompagnement d'immatriculation 4909 E7 03 -Idem pour le camion-citerne à eau immatriculé 91 95 ED 03 -Également aussi pour la foreuse immatriculée 31 76 D8 03 Idem pour le camion servicving immatriculé 3162 D803 -aussi pour le camion porte sondeuse immatriculé 11 HK 3643
Attributaire		E.W.K pour un montant de : onze millions sept cent vingt-trois mille trois cent (11 723 300) francs TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Demande de prix n°2025-001/RCAS/PLRB/CKKLB/ du 03 Juin 2025 pour les travaux de périmètres maraicher dans les villages de Kankalaba (Lot 1), Fassaladougou (Lot 2) et de Niantono (Lot 3).
FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL (PGPC/REDD+), GESTION 2025
PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 45.
DATE DE DEPOUILLEMENT : le Jeudi 12 Juin 2025 - DATE DE DELIBERATION : le Jeudi 12 Juin 2025
NOMBRE DE PLIS RECUS: lot 1 (05), lot 2 (05), lot 3 (03)

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) périmètre maraicher dans le village de Kankalaba

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	SOMBLON International	15 079 100	17.793.338	-	-	-	Conforme
02	La forge junior service	18 420 906	21 736 669	-	-	-	Non Conforme Matériels et personnel du LOT1 et LOT 2 non spécifiés -Nombre insuffisant de petits matériels – -Planning d'exécution non spécifiés
03	NOVA CONSTRUCTION	14 752 714	17 408 203	13 902 714	16 405 203	-	Non conforme -Absence du diplôme de TOURE Madi (électromécanicien) -Absence du CV du Maçon (COMPARE Boureima), -Facture numéro A5/00/2025 non authentique, établi le 12/06/2025 jour du dépouillement
04	SOCIETE SANLE ET FILS	14.584.925	17 786 714	-	-	-	NON Conforme Chef de mission : diplôme non fourni (ingénieur hydraulique, hydrogéologie ou génie-rural équivalent demandé) ; Diplôme fourni : (ingénieur de travaux) -Planning d'exécution non fourni Planning d'approvisionnement non fourni
05	SOGEDIS SARL	15.636.722	18.451.332	-	-	-	Même matériel utilisé pour les lots 1 et lot 2 et lot 3

Attributaire		SOMBLON International pour un montant de : dix-sept millions sept cent quatre-vingt-treize mille trois cent trente-huit (17 793 338) francs TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) périmètre maraicher dans le village de Fassaladougou							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	SOMBLON International	14 769 100	17 427 538	-	-	-	Non Conforme car le matériel utilisé pour le LOT1 est le même que pour le LOT2
02	La forge junior service	17 920 906	21 146 669	-	-	-	Non Conforme -Matériels et personnel du LOT2 et LOT 1 non spécifiés -Nombre insuffisant de petits matériels -Planning d'exécution non, spécifiés
03	NOVA CONSTRUCTION	14 752 714	17 408 203	13 902 714	16 405 203	-	Non conforme -Références du camion benne sur la carte grise différentes de celles sur l'attestation de mise à disposition (carte grise 06 KG 9185 marque mercedes benz et la mise à disposition camionnette PICK UP d'immatriculation 2220 D7 03) -Contradiction du nom sur la carte grise du loueur (OUATTARA Seydou du véhicule immatriculé 10 MH 8733) et l'article 1 de la mise à disposition (MOSSE Joseph) -Contradiction du nom sur la carte grise du loueur (GANEMTORE Inoussa) du véhicule immatriculé A 8474 D 7 09) et l'article 1 de la mise à disposition (COULIBALY Kounatio Marie Nicaise -Absence de compresseurs, groupe électrogène, sonde électrique, débitmètre et lots de petits matériels
04	SOGEDIS SARL	15.636.722	18.451.332	-	-	-	Non Conforme Même matériel utilisé pour les LOT2 et LOT3.
05	E.W. K	16 851 768	19 885 086	-	-	-	Conforme
Attributaire		E.W.K pour un montant de : dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt six (19 885 086) francs TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot 3 : Travaux de réalisation d'un (01) périmètre maraicher dans le village de Niantono							
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	SOGEDIS SARL	15.636.722	18.451.332	-	-	-	Conforme
02	BITTRAC Sarl	15 906 412	18 769 566	-	-	-	Conforme
03	E.W. K	16 851 768	19 885 086	-	-	-	Conforme
Attributaire		SO.GE.DIS SARL pour un montant de : dix-huit millions quatre cent cinquante un mille trois cent trente-deux (18 451 332) francs TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Demande de prix n°2025-004/RCAS/PLRB/CKKLB/ du 03 Juin 2025 pour les travaux de réalisation d'un forage pastoral avec 03 abreuvoirs muni d'un système solaire (3m3/H minimum) équipé d'un château en polytank de 5m3 sur un support métallique de 5 m de haut à kolasso dans la commune de kankalaba - FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL (PGPC/REDD+) GESTION 2025
PUBLICATION DE L'AVIS : quotidien des marchés publics N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 43.
DATE DE DEPOUILLEMENT : le Jeudi 12 Juin 2025 - DATE DE DELIBERATION : le Jeudi 12 Juin 2025
NOMBRE DE PLIS RECUS : lot 4 (06)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	WARMISSI FORAGE SARL	9.427.970	11.125.005	-	-	-	Attestations des mises à disposition du véhicule d'accompagnement immatriculé 11 JM 5649 ; la foreuse immatriculé 3166 D8 03 ; du camion servicing immatriculé 3163 D8 03 ; du véhicule de liaison immatriculé 3170 D8 03 ; du camion-citerne 11 L 2809 et du camion porte sondeuse immatriculé 1555 E9 03 non conformes car mis à la disposition de la société SOGEK SARL au lieu de WARMISSI FORAGE SARL
02	S.M. S	11.492.500	13.561.150	-	-	-	Conforme
03	ECB SERVICES	10 300 102	12 561 100	-	-	-	Conforme
04	E.W. K	9 806 626	11 959 300	-	-	-	Conforme
05	SOCIETE SANLE ET FILS	9 182 524	11 198 200	-	-	-	Conforme
06	NADJAH SARL	8 904 000	10 506 720	-	-	-	Conforme

Attributaire	NADJAH SARL pour un montant de : dix millions cinq cent six mille sept cent vingt (10 506 720) francs TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
---------------------	---

DEMANDE DE PRIX N°2025-001/RCAS/PLRB/CDKR/CCAM relatif aux travaux de transformation du forage du jardin communal en AEP au profit de la commune de Dakoro - Financement budget communal (Fonds minier), gestion 2025, Référence de publication : quotidien de marchés publics N° 4155-4156 du vendredi 06 juin 2025 page 64 - Date d'ouverture : 16 juin 2025 - Date de délibération 19 juin 2025
Nombre de plis : lot unique : 05

LOT unique : travaux de transformation du forage du jardin communal en AEP au profit de la commune de Dakoro

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
S.M. S	12 815 593	15 122 400	-	-	Conforme 1 ^{er}
SOCIETE SANLE ETFILS	12 825 000	15 133 500	-	-	Conforme 2 ^e
E.C.B SERVICES	12 875 000	15 192 500	-	-	Conforme 3 ^e
SO.GE.K SARL	13 220 350	15 600 013	-	-	Conforme 4 ^e
NADJAH Sarl	13 480 000	15 906 400	-	-	Conforme 5 ^e
Attributaire	S.M.S pour un montant de douze millions huit cent quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (12 815 593) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/RCAS/PLRB/CLMN du 22 mai 2025 pour la construction de vingt (20) boutiques de rue et de dix (10) boutiques de rue à Baguèra - FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2025.
PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics N°4152 du lundi 02 juin 2025 page 66.
DATE DE DEPOUILLEMENT : le mercredi 11 juin 2025 ; DATE DE DELIBERATION : le lundi 23 juin 2025
NOMBRE DE PLIS RECUS : lot 1 : cinq (05) ; NOMBRE DE PLIS RECUS : lot 2 : trois (03)

Lot 1 : Construction de vingt (20) boutiques de rue à Baguèra.

Anormalement bas : 24 089 394 Seuil de tolérance : 22 674 771 Anormalement élevé : 33 441 747

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	E.B.S. F	20 000 206	-	-	-	1 ^{er}	Conforme : Offre Anormalement basse. Mise en œuvre de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Une demande de confirmation des prix notamment la lettre N°2025-03 /RCAS/PLRB/CLMN/SG/PRCP/CCAM du 12 juin 2025. Confirmation des prix par correspondance en date du 17 juin 2025 ; Confirmation du prix de l'offre financière et acceptation du nouveau taux de la garantie de bonne exécution.
02	SOGEK SARL	22 862 036	26 977 202	-	-	5 ^{-ème}	Conforme
03	ESB	22 033 452	25 999 473	-	-	4 ^{-ème}	Conforme
04	ECB SERVICES	20 338 896	23 999 897	-	-	2 ^{-ème}	Conforme
05	WARAWARA SARL	20 948 290	-	-	-	3 ^{-ème}	Conforme

Attributaire **E.B.S. F pour un montant de vingt millions deux cent six (20 000 206) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et une garantie de bonne exécution de trente pour cent (30%).**

Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rue à Baguèra.

Anormalement bas : 12 119 188 Seuil de tolérance : 11 406 294 Anormalement élevé : 16 396 548

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	E.B.S. F	10 000 103	-	-	-	Non classé	Non conforme : Absence du diplôme Légalisé du conducteur des travaux ; - Absence du diplôme légalisé du chef de Chantier et du chef d'équipe des maçons ; - Pièces administratives non fournies Malgré la lettre N°2025-06 /RCAS/PLRB/CLMN/SG/CCAM du 11 juin 2025
02	SOGEK SARL	11 431 018	13 488 601	-	-	2 ^{-ème}	Conforme
03	ESB	11 016 726	12 999 737	-	-	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	ESB pour un montant de douze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille sept cent trente-sept (12 999 737) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						

DEMANDE DE PRIX N°2025-02/RCAS/PLRB/CLMN du 22 mai 2025 pour la réalisation d'infrastructures hydrauliques dans la commune de Loumana - FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL), gestion 2025

REFERENCE DE PUBLICATION : QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°4153 du mardi 03 juin 2025 page 46.

DATE DE DEPOUILLEMENT : Jeudi 12 juin 2025 - DATE DE DELIBERATION : Jeudi 19 juin 2025

NOMBRE DE PLIS RECUS : lot 1 (04) ; lot 2 (04) et lot 3 (04)

Lot 1 : Réalisation de deux (02) forages positifs dans la commune de Loumana

Anormalement bas : 10 532 883 Seuil de tolérance : 9 913 302 Anormalement élevé : 14 250 371

N°	Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Rang	Observations
----	------------------	------------	-----------------	------	--------------

		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé	Taux de variation en %		
1	WARMISSI FORAGE SARL	8 894 000	10 494 920	12 900 000	15 222 000	45,04	Non classé	Non conforme : Non concordance entre le montant en lettre et en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires aux items : (1.1 ;2.1 ;3.2 ;3.3 ;4.1 ;4.2 ;4.3 ; 4.4 ;4.5 ;4.6,4.7,4.8 ;5.3 ;5.4,6.1 ;6.2 ;6.4 ;6.5 ;6.6 et 6.7) entrainant une variation en prévalue de 4 006 000 HTVA soit une augmentation de 45,04 %. Offre hors enveloppe.
02	ECB SERVICES	-	10 997 600	-	-	-	2 ^{-ème}	Conforme
03	NADJAH SARL	9 420 000	11 115 600				3 ^{-ème}	Conforme
02	SIRIMA MULTI-SERVICES	9 300 000	-	-	-	-	1 ^{er}	Conforme

Attributaire **SIRIMA MULTI-SERVICES pour un montant de neuf millions trois cent mille (9 300 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

Lot 2 : Réhabilitation de deux (02) forages positifs dans la Commune de Loumana
Anormalement bas : 2 933 262 Seuil de tolérance : 2 760 718 Anormalement élevé : 3 968 532

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation en %	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé			
01	WARMISSI FORAGE SARL	2 670 000	3 150 600	3 650 000	4 307 000	36,70	Non classé	Non conforme : Non concordance entre le montant en lettre et en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires aux items (1.1 ;2.2 ;2.3 ;2.4 ;2.6 ;3.1 ;3.2 ;4.2 ;4.3 et 4.4 Entrainant une variation en prévalue de 980 000 HTVA soit une augmentation de 36,70 %. Hors enveloppe
02	ECB SERVICES	-	3 315 800	-	-	-	3 ^{-ème}	Conforme
03	NADJAH SARL	2 650 000	3 127 000				2 ^{-ème}	Conforme
04	SIRIMA MULTI-SERVICES	2 435 000	-	-	-	-	1 ^{er}	Conforme Confirmation des prix

Attributaire **SIRIMA MULTI-SERVICES pour un montant de deux millions quatre cent trente-cinq mille (2 435 000) francs HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et une garantie de bonne exécution de trente pour cent (30%).**

Lot 3 : Mise en état d'un PEA à l'abattoir de Loumana
Anormalement bas : 1 958 060 Seuil de tolérance : 1 842 880 Anormalement élevé : 2 649 140

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
01	SOGEK SARL	1 610 170	1 900 001	-	-	1 ^{er}	Conforme
02	ECB SERVICES	-	1 864 400	-	-	Non classé	Non conforme : -Non confirmation des prix de l'offre financière malgré la lettre N°2025- 05/RCAS /PLRB/CLMN/ PRCP/CCAM du 12 juin 2025 ; -Pièces administratives non parvenues malgré la lettre N°202511/RCAS /PLRB/CLMN/S CCAM du 12 juin 2025.
03	NADJAH SARL	1 775 000	2 094 500	-	-	2 ^{-ème}	Conforme
04	SIRIMA MULTI-SERVICES	1 845 000	-	-	-	3 ^{-ème}	Conforme

Attributaire **SOGEK SARL pour un montant d'un million neuf cent mille un (1 900 001) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.**

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Demande de prix n°2025-016/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 05/06/2025 pour l'achat de médicaments et consommables spécifiques au profit du CHR de KAYA - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n° 4158 - Mardi 06 Juin 2025, Page 73
Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2025 - Référence de la lettre d'invitation : N°2025-016/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 16/06/2025
Date de dépouillement : 19 juin 2025 - Nombre de lots : lot unique - Nombre de plis reçus : un (01)

N°	Soumissionnaire	Montants en FCFA HTVA		Observations	Classement
		Lu	Corrigé		
01	Faso Bio Pharma	Min : 29 742 589 Max : 59 755 185	Min : 29 742 589 Max : 59 755 185	Conforme	1 ^{er}

Attributaire **Faso Bio Pharma pour un montant :
Minimum : vingt-neuf millions sept cent quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-neuf (29 742 589) FCFA Hors TVA ;
Maximum : Cinquante-neuf millions sept cent cinquante-cinq mille cent quatre-vingt-cinq (59 755 185) FCFA Hors TVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.**

REGION DU CENTRE-OUEST

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE LISTE COMPLEMENTAIRE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES AUX MARCHES PUBLICS DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST - Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 4153 – Mardi 03 juin 2025

Date de sélection : 17 juin 2025

Avis à manifestation d'intérêt n°2025-01/RCOS/DRS/SG/PRM du 08/05/2025

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	RCCM	IFU	CONTACT	OBSERVATIONS
I Fournitures et équipements					
Fourniture de matériel médico-technique					
1	BATI + TP SARL	BF FDG 01 2024 B13 00283	00249879 Y	77221396/71867309	Retenu
	ERNO SERVICES	BF OUA 2022 B 1553	00174083 F	79377352/70708449/56639494	Retenu
	BADRO SERVICES	BF KDG 01 2023 B12 00210	00205141 U	70879726/05671115	Retenu
	BIOMEDIS TECH	BF DRI 2020 B 0017	00132191 G	76406304/78857949	Retenu
II Travaux					
Installation de portiques de sécurité et renforcement des portes des bureaux					
2	BATI + TP SARL	BF FDG 01 2024 B13 00283	00249879 Y	77221396/71867309	Retenu
III Prestations de services					
Entretien et réparation de véhicules à deux (2) roues					
5	ATELIER DE MECANIQUE GENERALE	BF KDG 2014 A 137	00056528 X	76656527/70711460	Retenu

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N°2025-012 MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM DU 17/04/2025 PORTANT LA FOURNITURE DE PRODUITS, CONSOMMABLES ET INSTRUMENTS D'ODONTOSTOMATOLOGIE ET DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE (LOT1) ET LA FOURNITURE DE PRODUITS, CONSOMMABLES ET D'INSTRUMENTS OPHTALMOLOGIQUES (LOT2) PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

FINANCEMENT : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2025

DEMANDE DE PRIX N° N°2025-012/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 14 avril 2025

PUBLICATION : Revue des marchés publics n° 4122&4123 des lundi 21 et mardi 22 avril 2025

CONVOCATION CAM : N° 2025_DPX012/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 24 avril 2025 - Nombre de plis reçus : quatre (04)

Date d'ouverture des plis : vendredi 02 mai 2025

Communiqué rectificatif :

Au lieu de : Attributaire : SYMMCG MEDICAL SARL pour un montant total HTVA de six millions quatre-cent quatre mille cinq cents (6 404 500) FCFA

Lire plutôt : Attributaire : MONDE BOIMEDICAL pour un montant de sept millions sept cent vingt-neuf mille cinq cents (7 229 500) FCFA TTC

Lot 1 : la fourniture de produits, consommables et instruments d'odontostomatologie et de chirurgie maxillo-faciale au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU (en FCFA)		MONTANT CORRIGE (en FCFA)		Ecart (en FCFA)	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
SYMMCG MEDICAL SARL	5 870 500			5 868 500	2 000	Non classé	P = (5868500+ 6 969 500) /2= 6 419 000 0,4P = 6 419 000*0,4= 2 567 600 E= 8 000 000 0,60 E = 4 800 000 M= 0,40P+ 0,60 E = 2 567 600 + 4 800 000 = 7 367 600 M'= 0,85M = 7 367 600*0,85 = 6 262 460 Mto : marge de tolérance Mto = 0,95M'= 6 262 460* 0.95 = 5 949 337 Mto = 5 949 337 FCFA > Mt Sym = 5 868 500 FCFA Offre financière anormalement basse
THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL		7 087 500		7 052 500	35 000	Non classé	-Erreur d'écriture des prix unitaires des items 14 et 15 en lettre vingt-cinq mille et en chiffre 30 000 -Doublons des items 24, 25, 26 -Répétitions du numéro des items 51, 52 -Les objets des 2èmes items 51 & 52 et ceux de des items 57 et 58 sont respectivement identiques : Cadre du bordereau des quantités non conforme : Offre financière non conforme
MONDE BIOMEDICAL		6 969 500		6 969 500	0	1 ^{er}	Offres technique et financière conformes
LABTECH SARL		6 335 547		211 768 128	205 432 581	Non classé	Bordereau des prix totaux en lieu et place du bordereau des prix unitaire induisant ainsi une variation de 3242,54% du montant l'offre initiale : Offre financière non conforme

Attributaire : MONDE BOIMEDICAL pour un montant total TTC de sept millions sept cent vingt-neuf mille cinq cents (7 229 500) FCFA TTC dû à une augmentation des quantités des items suivants : la quantité de l'item 11 passe ainsi de 35 à 45 et celle de chacun des items 54 et 55 de 800 à 1000, soit une majoration totale 10,90% pour un délai d'exécution de vingt-un (21) jours

COMMUNE DE GON-BOUSSOUGOU

Fiche synthèse de la demande de prix N°2025-001/RCSD/PZNW/CGBG/M/PRM du 22 mai 2025 pour la réalisation de quatre (04) forages positifs au profit de la commune de Gon-Boussougou - FINANCEMENT : PGPC/REDD+, GESTION 2025
 - CONVOCATION DE LA CCAM : Lettres N°2025-047/RCSD/PZNW/CGBG/M/PRM du 25 mai 2025
 - DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 02 juin 2025 - - NOMBRE DE PLIS RECUS : Lot 1 : cinq (05), Lot 2 : six (06), Lot 3 : sept (07), lot 4 : huit (08)
 - NOMBRE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00) - DATE DE DELIBERATION : 02 juin 2025 -
 - PUBLICATION DE L'AVIS : N°4145 du jeudi 22 mai 2025

Lot 1 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH sur le site de la pépinière de Fougou

P=5 899 882 TTC

E=8 000 000 TTC

M=0,6*8 000 000+0,4*5 899 882=7 159 953 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*7 159 953 =6 085 960 TTC, Tolérance de 5% : (5 781 662 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*7 159 953 =8 233 946 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	COTRACOM BTP	5 084 746	6 000 000	5 084 746	6 000 000	NON CONFORME : Attestation de travail non fournie pour le conducteur, le chef de chantier et le chef d'équipe maçon, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée), pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces	Non classée
2	ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES	4 999 900	5 899 882	4 999 900	5 899 882	CONFORME : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse et confirmée par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-053/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025 relative à la confirmation des prix	1 ^{er}
3	RIME INTERNATIONAL SARL	4 943 000	5 832 740	4 943 000	5 832 740	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, camion plateau porteur fourni au lieu d'une foreuse, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée),	Non classée
4	ETABLISSEMENT KABORE YAHAYA ET FRERES	4 830 000	5 699 400	4 830 000	5 699 400	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025	Non classée
5	ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL	5 000 000	5 900 000	5 000 000	5 900 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES pour un montant total de quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (4 999 900) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot 2 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH sur le site de la pépinière de Saré Peulh

P=6 478 200 TTC

E=8 000 000 TTC

M=0,6*8 000 000 +0,4*6 478 200 =7 391 280 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*7 391 280 =6 282 588 TTC, Tolérance de 5% : (5 968 459 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*7 391 280 =8 499 972 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	COTRACOM BTP	5 084 746	6 000 000	5 084 746	6 000 000	NON CONFORME : Attestation de travail non fournie pour le conducteur, le chef de chantier et le chef d'équipe maçon, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée), pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces.	Non classée
2	ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES	5 004 000	5 904 720	5 004 000	5 904 720	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025	Non classée
3	RIME INTERNATIONAL SARL	4 943 000	5 832 740	4 943 000	5 832 740	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, camion plateau porteur fourni au lieu d'une foreuse, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée),	Non classée
4	ETABLISSEMENT KABORE YAHAYA ET FRERES	5 081 500	5 996 170	5 081 500	5 996 170	NON CONFORME : personnel déjà utilisé pour le lot 1 donc non fourni au lot 2, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef	Non classée

						maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Matériel déjà utilisé pour le lot 1 donc non fourni pour le lot 2	
5	ISSA GLOBAL SERVICES	5 490 000	6 478 200	5 490 000	6 478 200	CONFORME	1 ^{er}
6	BEGAZA TRAVAUX ET INGENIERIE	5 200 000	6 136 000	5 200 000	6 136 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ISSA GLOBAL SERVICES pour un montant total de six millions quatre cent soixante-dix-huit mille deux cents (6 478 200) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot 3 : Réalisation d'un (01) forage positif pastoral équipé de PMH sur le site du parc de vaccination de Goulagon

P=5 871 680 TTC

E=8 000 000 TTC

M=0,6*8 000 000 +0,4*5 871 680 =7 148 672 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*7 148 672 =6 076 371 TTC, Tolérance de 5% : (5 772 553 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*7 148 672 =8 220 973 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	COTRACOM BTP	5 684 746	6 708 000	5 684 746	6 708 000	NON CONFORME : personnel déjà utilisé pour le lot 1, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, matériel déjà utilisé pour le lot 1, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée), pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces	Non classée
2	ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES	4 976 000	5 871 680	4 976 000	5 871 680	CONFORME : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse et confirmée par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-053/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025 relative à la confirmation des prix	1 ^{er}
3	RIME INTERNATIONAL SARL	5 747 000	6 781 460	5 747 000	6 781 460	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, camion plateau porteur fourni au lieu d'une foreuse, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée).	Non classée
4	ETABLISSEMENT KABORE YAHAYA ET FRERES	4 915 000	5 799 700	4 915 000	5 799 700	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025	Non classée
5	ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL	6 280 000	7 410 400	6 280 000	7 410 400	NON CONFORME : personnel déjà utilisé pour le lot 1 donc non fourni pour le lot 3, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, matériel déjà utilisé pour le lot 1 donc non fourni pour le lot 3	Non classée
6	COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTION/ BTP SARL	4 850 000	5 723 000	4 850 000	5 723 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces	Non classée
7	BEGAZA TRAVAUX ET INGENIERIE	5 200 000	6 136 000	5 200 000	6 136 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZPW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES pour un montant total de quatre millions neuf cent soixante-seize mille (4 976 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

Lot 4 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH sur le site de l'unité de transformation des produits forestiers non ligneux

P=6 218 600 TTC

E=7 500 000 TTC

M=0,6*7 500 000 +0,4*6 218 600 =6 987 440 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*6 987 440 =5 939 324 TTC, Tolérance de 5% : (5 642 358 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*6 987 440 =8 035 556 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	COTRACOM BTP	5 084 746	6 000 000	5 084 746	6 000 000	NON CONFORME : personnel déjà utilisé dans le lot 2, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la	Non classée

						lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, matériel déjà utilisé pour le lot 2, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée), pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces	
2	ENTREPRISE EMERGENTE GOUNGOUNGA ET FRERES	4 759 000	5 615 620	4 759 000	5 615 620	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, atelier de forage déjà utilisé pour le lot 3 donc non fourni pour le lot 4	Non classée
3	RIME INTERNATIONAL SARL	4 943 000	5 832 740	4 943 000	5 832 740	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, camion plateau porteur fourni au lieu d'une foreuse, Modèle du CV non conforme (chronologie non inversée),	Non classée
4	ETABLISSEMENT KABORE YAHAYA ET FRERES	5 081 500	5 996 170	5 081 500	5 996 170	NON CONFORME : personnel déjà utilisé pour le lot 3 donc non fourni pour le lot 4, originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Matériel déjà utilisé pour le lot 3 donc non fourni pour le lot 4	Non classée
5	ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL	5 270 000	6 218 600	5 270 000	6 218 600	CONFORME	1 ^{er}
6	ISSA GLOBAL SERVICES	5 550 000	6 549 000	5 550 000	6 549 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025	Non classée
7	COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTION/BT P SARL	4 650 000	5 487 000	4 650 000	5 487 000	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, L'atelier de forage a déjà utilisé pour le lot 3 donc non fourni pour le lot 4, Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces	Non classée
8	GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER ET SERVICES	4 788 000	5 649 840	4 788 000	5 649 840	NON CONFORME : originaux des diplômes du conducteur des travaux, du chef de chantier et du chef maçon non fournis malgré la lettre N°2025-049/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025, Pièces administratives non fournies malgré le délai de 72 heures ouvrables accordé à l'entreprise pour complètement de pièces.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL pour un montant total de six millions deux cent dix-huit mille six cents (6 218 600) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Fiche synthèse de la demande de prix N°2025-002/RCSD/PZNW/CGBG/M/PRM du 22 mai 2025 pour pour la réalisation de deux (02) parcs de vaccination à Fougou et à Goulagon au profit de la commune de Gon-Boussougou

- FINANCEMENT : PGPC/REDD+, GESTION 2025 –
- CONVOCATION DE LA CCAM: Lettres N°2025-048/RCSD/PZNW/CGBG/M/PRM du 25 mai 2025
- DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 02 juin 2025 - - NOMBRE DE PLIS RECUS: Lot 1 : Sept (07) et Lot 2 : huit (08)
- NOMBRE PLIS RECUS HORS DELAI : zéro (00) - -DATE DE DELIBERATION: 02 juin 2025 –
- PUBLICATION DE L'AVIS : N°4145 du jeudi 22 mai 2025

Lot 1 : Réalisation d'un parc de vaccination à Fougou

P=6 018 118 TTC

E=8 000 000 TTC

M=0,6*8 000 000+0,4*6 018 118=7 207 247 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*7 207 247 =6 126 160 TTC, Tolérance de 5% : (5 819 852 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*7 207 247 =8 288 334 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	ENTREPRISE SISSAOGO BUILDING ET WATER SARL	5 090 700	6 007 026	5 090 700	6 007 026	CONFORME : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse et confirmée par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-052/RCSD/PZNW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025 relative à la confirmation des prix.	1 ^{er}

2	GROUPEMENT COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL/BELEMWENDE SERVICES SARL	5 109 500	6 029 210	5 109 500	6 029 210	CONFORME	2 ^e
3	ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL	5 246 460	6 190 823	5 246 460	6 190 823	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
4	GROUPEMENT DE TECHNOLOGIE POUR L'EXCELLENCE	5 456 900	6 439 142	5 456 900	6 439 142	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
5	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS	5 707 200	6 534 496	5 707 200	6 534 496	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
6	SHAFI SARL	6 490 060	7 658 271	6 490 060	7 658 271	NON CONFORME : pièces administratives (attestation de non faillite et attestation d'inscription au RCCM) non fournies après le délai de 72 heures ouvrables accordé.	Non classée
7	COTRACOM	6 000 000	7 080 000	6 000 000	7 080 000	NON CONFORME : CV non fourni pour les ouvriers spécialisés, Attestation de travail non fournie pour le conducteur, le chef de chantier, le chef d'équipe maçon et le chef d'équipe soudure, aucunes pièces administratives fournies après le délai de 72 heures ouvrables accordé.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE SISSAOGO BUILDING ET WATER SARL pour un montant total de six millions sept mille vingt-six (6 007 026) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Lot 2 : Réalisation d'un parc de vaccination à Goulagon

P=6 204 912 TTC

E=8 000 000 TTC

M=0,6*8 000 000+0,4*6 204 912=7 281 965 TTC

Anormalement basse toute offre inférieure à 0,85*7 281 965 =6 189 670 TTC, Tolérance de 5% : (5 880 187 TTC)

Anormalement élevée toute offre supérieure à 1,15*7 281 965 =8 374 260 TTC

N°	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant TTC lu publiquement	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	ENTREPRISE SISSAOGO BUILDING ET WATER SARL	5 090 700	6 007 026	5 090 700	6 007 026	NON CONFORME : Offre financière tolérée à 5% de l'offre anormalement basse mais non conforme suite à l'information des prix par le soumissionnaire en réponse à la lettre n°2025-052/RCS/D/PZ/NW/CGBG /M/PRM du 05 juin 2025 relative à la confirmation des prix.	2 ^e
2	GROUPEMENT COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL/BELEMWENDE SERVICES SARL	5 426 100	6 402 798	5 426 100	6 402 798	CONFORME	1 ^{er}
3	OUEDAF SARL	5 543 221	6 541 000	5 543 221	6 541 000	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
4	ENTREPRISE GENERAL TINSE CONFORT SARL	5 691 960	6 716 513	5 691 960	6 716 513	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
5	ENTREPRISE DES TRAVAUX PUBLICS	5 725 000	6 755 500	5 725 000	6 755 500	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé	Non classée
6	SHAFI SARL	6 327 560	7 466 521	6 327 560	7 466 521	NON CONFORME : pièces administratives (attestation de non faillite et attestation d'inscription au RCCM) non fournies après le délai de 72 heures ouvrables accordé, attestation de mise à disposition fournie pour un seul Pick up déjà pris en compte dans le lot 1 donc non fourni pour le lot 2.	Non classée
7	SOPECO	4 949 980	5 840 976	4 949 980	5 840 976	NON CONFORME : Aucune pièce administrative fournie après le délai de 72 heures ouvrables accordé.	Non classée
8	COTRACOM	6 000 000	7 080 000	6 000 000	7 080 000	NON CONFORME : CV non fourni pour les ouvriers spécialisés, Attestation de travail non fournie pour le conducteur, le chef de chantier, le chef d'équipe maçon et le chef d'équipe soudure, aucunes pièces administratives fournies après le délai de 72 heures ouvrables accordé.	Non classée

ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL/BELEMWENDE SERVICES SARL pour un montant total de six millions quatre cent deux mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (6 402 798) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

REGION DES HAUTS-BASSINS

Demande de prix : n°2025-006/RHBS/CR/CAB/PRCP du 29 avril 2025 pour les travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires au profit du Conseil régional des Hauts-Bassins - Date d'ouverture et d'examen des plis : vendredi 23 mai 2025

Nombre de plis reçus : vingt-trois (23) - Financement : Budget du Conseil régional, gestion 2025/Fonds minier pour le développement.

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4139-4140 du mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025, page 79.

Convocation de la CAM/CR-HBS : Lettre n°2025- 067/RHBS/CR/CAB/PRCP du 16 mai 2025.

Lot 1 : travaux d'achèvement de la réalisation d'une maternité, d'un logement, deux latrines et réhabilitation d'un dispensaire et d'un dépôt MEG à Darsalamy

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0017 1632 P	ABDOUL SERVICES ET TECHNOLOGIE PLUS	42 566 270	50 228 199	43 016 270	50 759 199	Conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item II.3 du dépôt MEG ; - Variation de +1,06%	6 ^{em}
0010 0546 M	TRAVAUX LOGISTICS MULTITACHES	38 930 504	45 937 995	38 415 928	45 330 795	Conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item I.2 du logement ; I.4 et V.3 du dispensaire ; - Erreur de quantité à l'item II.2 du dépôt MEG ; - Variation de -1,32%	1 ^{er}
0004 6325 T	SOCIETE PSAUMES 23 SARL	42 660 476	50 339 362	39 601 720	46 730 029	Conforme Rabais de 7,17% sur le montant total HT	3 ^{em}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION	-	47 796 905	36 555 852	43 135 905	Conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres aux items 0.1 ; I.1 ; II.1 ; IV.2 de la maternité et III.1 ; IV.3 du logement et 0.1 du dépôt MEG ; - variation de -9,75%	Non classée Offre anormaleme nt basse
0013 0176 F	ENTREPRISE ECKF	-	53 996 735	44 563 770	52 585 249	Conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item II.1 de la maternité, I.1 du logement, II.6 du dispensaire, I.2 du dépôt MEG ; - Erreur de quantité à l'item VI.4 du logement ; - Variation de -2,61%	7 ^{em}
0005 2978 V	SYA TECHNOLOGIE	40 589 745	47 895 899	43 409 981	51 223 778	Conforme - Absence de toute la rubrique « Dépôt MEG » ; - Variation de +6,95%	5 ^{em}
0011 6012 A	ENTREPRISE COGETI SARL	40 274 415	47 523 810	40 055 495	47 265 484	Conforme -Erreur de prix unitaire à l'item V.8 du dispensaire ; - Variation de -0,54%	4 ^{em}
0005 2297 K	EBI-BTP	39 422 090	-	39 422 090	-	Conforme	2 ^{em}
0004 1633 T	E.CA.SF 'DADY IMMO' SARL	-	49 720 038	-	43 688 562	Conforme -Erreur de prix unitaire aux items 0.1 ; I.3 ; II.3 et V.8 du dispensaire ; - Variation de -12,13%	Non classée Offre anormaleme nt basse
Attributaire	TRAVAUX LOGISTICS MULTITACHES pour un montant de trente-huit millions quatre cent quinze mille neuf cent vingt-huit (38 415 928) francs CFA HT et quarante-cinq millions trois cent trente mille sept cent quatre-vingt-quinze (45 330 795) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
		0,85 M= 46 426 686	M= 54 619 630	1,15 M= 62 812 575	Seuil de tolérance= 44 105 351		

Lot 2 : réhabilitation du CSPS de Kourinion

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0009 3217 C	ENTREPRISE DRI/BTP	22 743 390	-	22 743 390	-	Conforme	11 ^{em}
0007 7289 V	ENTREPRISE EKOSEC	20 397 070	-	20 397 070	-	Conforme	9 ^{em}
0025 3292 R	WENDIN-TOIN... (W.T...) SARL	16 949 157	20 000 005	154 330 677	182 110 199	Non conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item V.2 du dispensaire ; - Variation de +810, 55%	Non classée
000333337 G	FASO PRESTATION SARL	16 949 153	20 000 001	154 330 673	182 110 194	Non conforme - Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item V.2 du dispensaire ;	Non classée

						- Variation de +810, 55%	
0022 3619 M	AKILA/BTP SARL	18 965 730	-	18 965 730	-	Conforme	4 ^{em}
0004 6325 T	SOCIETE PSAUMES 23 SARL	22 751 325	26 846 536	18 524 129	21 858 472	Conforme Rabais de 18,58% sur le montant total HT	12 ^{em}
0008 6295 Z	WEND-MITIRI (W-M) SARL	19 698 305	23 244 000	19 698 305	23 244 000	Conforme	7 ^{em}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION	-	24 164 958	-	24 164 958	Conforme	10 ^{em}
0011 6012 A	ENTREPRISE COGETI SARL	19 329 338	22 808 619	19 329 338	22 808 619	Conforme	6 ^{em}
0005 2297 K	EBI-BTP	18 781 073	-	18 781 073	-	Conforme	3 ^{em}
0004 4763 J	ENTREPRISE E.C.O. D	20 015 835	-	20 015 685	-	Conforme - Erreur de quantité à l'item VI.8 du dispensaire ; - Variation de -0,001%	8 ^{em}
0007 0709 Y	ENTREPRISE LE FERMIER D'AFRIQUE	19 320 084	-	19 320 084	-	Conforme	5 ^{em}
0015 9811 Y	ENTREPRISE ZODO BTP	-	22 081 128	-	22 081 128	Conforme	1 ^{er}
0024 7544 T	YANN BTP INTERNATIONAL	-	22 086 114	-	22 086 114	Conforme	2 ^{em}
Attributaire	ENTREPRISE ZODO BTP pour un montant de vingt-deux millions quatre-vingt et un mille cent vingt-huit (22 081 128) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
0,85 M= 22 146 675		M= 26 054 912		1,15 M= 29 963 149		Seuil de tolérance= 21 039 341	
Lot 3 : construction d'un dispensaire à Fina dans la commune de Satiri							
N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0007 7289 V	ENTREPRISE EKOSEC	19 524 032	-	19 524 032	-	Conforme	2 ^{em}
0013 0176 F	ENTREPRISE ECKF	-	24 657 357	-	24 669 204	Conforme - Erreur de quantité à l'item IV.4.4 du dispensaire ; - Différence entre montant en chiffres et montant en lettres à l'item V.5.8 - Variation de +0,05%	3 ^{em}
0005 4821 D	2S BATI PLUS	-	25 638 975	-	25 933 975	Conforme - Erreur de sommation au sous-total VI ; - Variation de +1,15%	4 ^{em}
0024 7544 T	YANN BTP INTERNATIONAL	-	22 304 634	-	22 304 634	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	YANN BTP INTERNATIONAL pour un montant de vingt-deux millions trois cent quatre mille six cent trente-quatre (22 304 634) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
0,85 M= 22 490 633		M= 26 459 568		1,15 M= 30 428 504		Seuil de tolérance= 21 366 101	
Lot 4 : travaux d'aménagement de la cour intérieure et extérieure du centre de dialyse de Bobo-Dioulasso							
N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0010 0546 M	TRAVAUX LOGISTICS MULTITACHES	11 283 450	13 314 471	11 283 450	13 314 471	Conforme	1 ^{er}
0009 1317 Y	ENTREPRISE FRANCE AFRIQUE	12 044 186	-	12 044 186	-	Conforme	7 ^{em}
0004 9083 E	ENTREPRISE D.E.S BTP	11 594 735	-	11 594 735	-	Conforme	6 ^{em}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION	-	14 521 694	-	14 521 694	Conforme	8 ^{em}
0007 7204 R	E.S.AR. SARL	11 586 800	-	11 586 800	-	Conforme	5 ^{em}
0015 9811 Y	ENTREPRISE ZODO BTP	-	13 547 651	-	13 547 651	Conforme	4 ^{em}
0005 4821 D	2S BATI PLUS	-	13 430 225	-	13 430 225	Conforme	3 ^{em}
0024 7544 T	YANN BTP INTERNATIONAL	-	13 411 159	-	13 411 438	Conforme - Erreur de produit aux items 5 et 7 ; - Variation de +0,0021%	2 ^{em}
Attributaire	TRAVAUX LOGISTICS MULTITACHES pour un montant de onze millions deux cent quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante (11 283 450) francs CFA HT et treize millions trois cent quatorze mille quatre cent soixante-onze (13 314 471) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
0,85 M= 13 478 953		M= 15 857 591		1,15 M= 18 236 230		Seuil de tolérance= 12 805 005	

RÉGION DE L'EST

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES DE L'EST (DRARAH-EST).
 Demande de prix N°2025-003/MATDS/REST/GVRT-FGRM/SG du 19 mai 2025 parue dans la revue des marchés publics N°4151 du 30 mai 2025 pour les travaux d'aménagement de cinq (05) jardins scolaires (irrigation par aspersion type spray tube) dans les écoles primaires publiques de Yantenga et Koulwoko (Diabo) ; Bossongri et Louargou (Diapangou) et Tibga B (Tibga) dans la Région de l'Est au profit de la DRARAH-EST.
 Financement : Budget de l'accord PAM, exercice 2024-2025 - Date de dépouillement : Lundi 09 juin 2024
 Nombre de lots : 01 - Nombre de soumissionnaires : 02

SOUMISSIONNAIRE	Montant de l'offre lu		Montant de l'offre corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ECHEOF	40 475 750	0	-			Non-conformité aux postes suivants: Directeur de travaux ; Conducteur des travaux ; Operateur de développement et d'essai pompage ; Chef d'équipe génie civil ; Mauvaise rédaction des CV des prestataires
YEMPABOU SERVICE et ELS	745 000	0				Non-conformité aux postes suivants: Directeur de travaux. Conducteur des travaux Mauvaise rédaction des CV des prestataires

Attributaires : « Procédure infructueuse pour absence d'une offre techniquement conforme »

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N° 2025-014/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA MAINTENANCE DU DISPOSITIF DE COURANT ONDULE AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ - Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025
 Publication de l'avis : Quotidien N°4153 du mardi 03 juin 2025 - Date d'ouverture : 12 juin 2025 - Date de délibération : 18 juin 2025
 Nombre de plis reçus : 05 Nombre de plis reçus en retard : 01

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
UNIQUE	8 000 000	7 615 927	7 846 371	6 669 415	9 023 326
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
UNIQUE	B.I.S	Min:5 030 000 HTVA Max:6 445 000 HTVA	Min:5 935 400 TTC Max: 7 605 100 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres.	3 ^{ème}
	EBWP-F	Min:4 600 000 HTVA Max:6 195 000 HTVA	Min:5 428 000 TTC Max:7 310 100 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres. -Absence des pièces administratives (ASF, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-012/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 12/06/2025	NEANT
	PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE SARL	Min:4 139 440 TTC Max:7 953 200 TTC	Min:3 932 468 TTC Max:7 555 540 TTC	Conforme : -Prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres. -Correction due à la prise en compte de la remise de 5% sur le montant minimum et maximum HTVA.	1 ^{er}
	E2F	Min:3 578 800 Max: 6 773 700 HTVA	Min:4 222 984 TTC Max: 7 992 966 TTC	Conforme : Prise en compte de la TVA pour les besoins de l'évaluation des offres	2 ^{ème}
Attributaires		LOT UNIQUE : Maintenance du dispositif de courant ondulé au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire PROSERVICES INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE SARL pour un montant minimum en francs CFA TTC de trois millions neuf cent trente-deux mille quatre cent soixante-huit (3 932 468) et montant maximum en francs CFA TTC de sept millions cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent quarante (7 555 540) francs CFA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

FONDS BURKINABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUE ET PERI-INFORMATIQUE AU PROFIT DU FBDES

Avis de demande de prix
n°2025-006/MEF/SG/FBDES/DG/PRCP
Financement : Budget du FBDES, Gestion 2025

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption et à la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés du Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social (FBDES), exercice 2025.

Le Fonds Burkinabé de Développement Economique et Social lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatique et péri-informatique au profit du FBDES telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés **en matière informatique domaine 1, catégorie B**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique : **l'acquisition de matériels informatique et péri-informatique au profit du FBDES**.

Le délai d'exécution de chaque du marché ne devrait pas excéder soixante (**60**) jours au titre de l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du FBDES au Secrétariat de 8h 00 à 15h 30 sise au 1er étage de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS à la zone d'Activités Diverses (ZAD).

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Service comptabilité au 1^{er} étage du FBDES** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original **et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat du FBDES** sis au **1^{er} étage de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS à la zone d'Activités Diverses (ZAD)** au plus tard le **07/07/2025 à 9h 00 mn**.

L'ouverture des plis sera faite en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du FBDES **sise au 4^{ème} étage de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS à la zone d'Activités Diverses (ZAD)** à 9h 00 mn.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Directrice des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (**60**) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de trente millions cinq cent mille (30 500 000) FCFA TTC.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Chantal Sidbéwindé KABORE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE

Entretien de l'environnement (aménagement paysager) et la désinfection, dératisation des services médico-techniques, cliniques et administratifs au profit du CHUP-CDG

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-13/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

1. Le CHUP-CDG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'entretien de l'environnement (aménagement paysager) et la désinfection, dératisation des services médico-techniques, cliniques et administratifs au profit du CHUP-CDG** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- **Lot 1 : Entretien de l'environnement (aménagement paysager) au profit du CHUP-CDG ;**
- **Lot 2 : Désinfection, dératisation des services médico-techniques, cliniques et administratifs (à commandes) au profit du CHUP-CDG.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour le lot 1 et trente (30) jours par commande pour le lot 2.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au **1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, Tel : 25 36 67 76 poste : 1028**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2* à la caisse de **l'Agence Comptable**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
 - **Deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 1 ;**
 - **Cent mille (100 000) F CFA pour le lot 2.**Et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1^{er} niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU. L'ouverture des plis** sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

BIEN NOTER : le budget prévisionnel est de sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingts (7 992 880) francs CFA TTC pour le lot 1, de quatre millions (4 000 000) francs TTC CFA pour le lot 2.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA
Administrateur des Services de Sante

Support et la fourniture d'accès internet haut débit (Marché à commande)

**Appel d'offre ouvert accéléré
n°2025/026/CNSS/DSI/SM**

- Dans le cadre de l'exécution du budget 2025, et sous financement propre, la Direction générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offre ouvert accéléré n°2025/026/CNSS/DSI/SM pour le support et la fourniture d'accès internet haut débit (Marché à commande).
- la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le support et la fourniture d'accès internet haut débit.

lot	Désignation	Montant
1	Le support et la fourniture d'accès internet haut débit au Siège, à la DPASS et à la DRO de la CNSS	100 890 000 TTC
2	Le support et la fourniture d'accès internet haut débit à la DRB, à la SMI/SPAS et à l'Agence de Sarfalao	125 670 000 TTC

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège, place de la nation.
- Les exigences en matière de qualifications sont :

lot	Agrément technique
5	Agrément technique domaine 5

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

- Le délai d'exécution est d'un an.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs FCFA par lot à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2^{ème} étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'Appel d'offres sera remise main à main.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **vendredi 11 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de

Lot	Garantie de soumission
1	Trois millions (3 000 000) FCFA
2	Trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA

conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **11/07/2025 à 9h 00 mn** à l'adresse suivante : salle du Conseil d'Administration au 6^{ème} étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

N.b : lorsque l'offre de l'attributaire est dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse, la garantie de bonne exécution est fixée à 35% du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en application de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du MATM.

Avis de demande de prix
N° :2025-008/MATM/SG/DMP
Financement : *Budget de l'Etat, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

1. Le MATM dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du MATM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux lots comme suit :

Lot 1 : acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la DGAT et de la DGMEC;

Lot 2 : acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit de la BNSP.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MATM, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 70 37 90 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MATM, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million cent mille (1 100 000) francs CFA pour le lot1 et de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot2** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MATM situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble R+3 du MATM, en face de l'UEMOA, avant le **07/07/2025 à 9h 000 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel en Toutes Taxes Comprises(TTC)

Lot1 : Trente-neuf millions cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-dix (39 056 890) francs CFA TTC ;

Lot2 : Vingt millions huit cent quarante et un mille cinq cent soixante-quinze (20 841 575) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdoul BELEM

Entretien et réparation de Forages au profit de la SONABHY à Ouagadougou, à bingo, à Bobo Dioulasso et à Péné

Avis de demande de prix

N°2025-037/MICA/SONABHY

Financement : *Budget SONABHY exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation de forages au profit de la SONABHY à Ouagadougou, à Bingo à Bobo Dioulasso et à Péné.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La prestation est en trois (03) lots comme suit :
 - Lot 01 : **entretien et réparation de forages au profit de la SONABHY à Bingo ;**
 - Lot 02 : **entretien et réparation de forages au profit de la SONABHY à Bobo et Péné**
 - Lot 03 : **entretien et réparation de forages au profit de la SONABHY à Ouagadougou.**
3. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et trois (03) mois par commande pour chaque lot.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 01, 02 et 03 à la caisse de la SONABHY, porte A016.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA pour le lot 01, deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 02 et cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 03** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 07/07/2025 à 9h 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
N.B. : l'enveloppe financière est de quinze millions (15 000 000) F CFA TTC pour le lot 01, sept millions (7 000 000) F CFA TTC pour le lot 02 et six millions (6 000 000) FCFA TTC pour le lot 03.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

Fournitures et Services courants

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition de sonde et de variateurs réducteurs au profit de la SONABHY à PENI

Avis de demande de prix
N°2025-040/MICA/SONABHY

Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de sonde et de variateurs réducteurs au profit de la SONABHY à PENI tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *deux (02) lots* :

- **Lot 01 : acquisition de sonde niveau température interface UTImeter Otex au profit de la SONABHY à Péné**
- **Lot 02 : acquisition de variateurs réducteurs au profit de la SONABHY à Péné**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots à la caisse de la SONABHY, porte A016.**

6. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot 01 et quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 02** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone (226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au** siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **07/07/2025 à 9h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA TTC pour le lot 01 et quatorze millions (14 000 000) F CFA TTC pour le lot 02.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Acquisition d'étagères, de panneaux, d'escabeau, d'échelles, d'échafaudage et d'armoires au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo Dioulasso

Avis de demande de prix

N°2025-038/MICA/SONABHY

Financement : *Budget SONABHY, exercice 2025*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la SONABHY.

La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'étagères, de panneaux, d'escabeau, d'échelles, d'échafaudage et d'armoires au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo Dioulasso tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en *un (01) lot unique* : **acquisition d'étagères, de panneaux, d'escabeau, d'échelles, d'échafaudage et d'armoires au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo Dioulasso**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) F CFA** à la **caisse de la SONABHY, porte A016.**

Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au **secrétariat DMP, 1^{er} étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone (226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le 07/07/2025 à 9h 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt-six millions huit cent mille (26 800 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

**LOT 1 : ENTRETIEN, MAINTENANCE, RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES DES MINI RÉSEAUX ;
LOT 2 : ENTRETIEN, MAINTENANCE, RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES DES LOCALITÉS
RACCORDÉES AU RNI.**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°026-2025/ABER/DG/DMP POUR :**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2025 de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER).

1. L'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la maintenance, la réhabilitation d'infrastructures électriques des mini réseaux (lot 1) et des localités raccordées au RNI (lot 2) telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, **disposant d'un agrément technique en Réseaux électriques R1**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. **Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :**

- **Lot 1 : Entretien, maintenance, réhabilitation d'infrastructures électriques des mini réseaux ;**
- **Lot 2 : Entretien, maintenance, réhabilitation d'infrastructures électriques des localités raccordées au RNI.**

Compte tenu de l'importance du projet, les soumissionnaires peuvent postuler pour l'ensemble des lots, mais ne peuvent être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **cent quatre-vingt (180) jours**.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :

**Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01**

5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** pour le lot 1 et deux **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** pour le lot 2 au service comptabilité de l'ABER.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** pour le lot 1 et d'un **million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **07/07/2025 à 9h 00 mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les montants prévisionnels des marchés sont estimés à :

- **Lot 1 : Quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA TTC ;**
- **Lot 2 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.**

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirmeront leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 30% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics ;

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 30% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH

BURKINA SUUDU BAWDE

Acquisition de formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX A COMMANDES
Avis de demande de prix
N° 2025-008/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de Burkina Suudu Bawdè (BSB).

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de Burkina Suudu Bawdè (BSB), lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)**

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique:

Lot unique : acquisition de formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

Le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire avec de commandes n'exécédant **vingt un (21) jours par commande**

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76. et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** auprès de l'Agence Comptable de Burkina Suudu (BSB).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cing cent mille (500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au bureaux de la Personne responsable des marchés sis à Burkina Suudu Bawdè BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA), 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél : 25 30 18 76, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute GMT**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Les offres sont placées dans une enveloppe fermée, adressées à la Personne Responsable des Marchés de BSB avec la mention dans un coin supérieur « **offre pour l'acquisition de formulaires d'attestations pour les formations modulaires qualifiantes au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)** », à n'ouvrir que par la Commission d'Attribution des Marchés.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le montant prévisionnel est de : vingt millions (20 000 00) francs CFA TTC

Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Idrissa ZONGO

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans les Régions du Centre-Nord, du Nord, du Plateau-Central et du Sahel et sur la voie de contournement de la ville de Ouagadougou au profit du PASEPA-2R

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2025 – 039F_/MEEA/SG/DMP
Financement : BAD Accord de Prêt FAT N°5900150003702

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres ouvert lance un appel d'offres ouvert ayant pour objet pour l'acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans les Régions du Centre-Nord, du Nord, du Plateau-Central et du Sahel et sur la voie de contournement de la ville de Ouagadougou au profit du Projet d'Amélioration des Services d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Renforcement de la Résilience (PASEPA-2R), tels que décrits dans les Données particulières de l'appel d'offres ouvert.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en cinq (05) lots distincts et indivisibles comme suit :

- lot 01 : acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans la Région du Centre-Nord ;
- lot 02 : acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans la Région du Nord ;
- lot 03 : acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans la Région du Plateau Central ;
- lot 04 : acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation (trouaison, compostage et plantation) et le suivi-entretien des plants pendant une année dans la Région du Sahel ;
- lot 05 : acquisition de plants et de grilles de protection individuelle de plant, la plantation de reverdissement (trouaison, compostage et plantation) de la voie de contournement de la Ville de Ouagadougou et le suivi-entretien des plants pendant une année.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres ouvert au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant **non remboursable de cent mille (100 000) F CFA pour le lot 05 et vingt mille (20 000) FCFA pour chacun des lots 01, 02, 03 et 04** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour chacun des lots 01, 02, 03 et 04 et un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 05** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant le **lundi 28 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de **cent soixante-huit millions cinq cent mille (168 500 000) F. CFA HTVA** répartis comme suit :

- lot 01 : dix-sept millions cent vingt-cinq mille (17 125 000) F CFA HTVA ;
- lot 02 : dix-sept millions cent vingt-cinq mille (17 125 000) F CFA HTVA ;
- lot 03 : dix-sept millions cent vingt-cinq mille (17 125 000) F CFA HTVA ;
- lot 04 : dix-sept millions cent vingt-cinq mille (17 125 000) F CFA HTVA ;
- lot 05: cent millions (100 000 000) F CFA HTVA.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

Acquisition de pneus, de batteries et d'accessoires de drones au profit de la DGUVT

Avis de demande de prix
n°2025-005/MUH/SG/DMP/SMF-PC du 23/06/2025
Financement : Budget du Fonds d'Aménagement Urbain, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2025, du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : " **acquisition de pneus, de batteries et d'accessoires de drones au profit de la DGUVT** " tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La fourniture se compose en lot unique : **acquisition de pneus, de batteries et d'accessoires de drones au profit de la DGUVT**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, Tel 60 29 03 03 sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01** moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01**, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de : Vingt-trois millions quatre cent mille (23 400 000) FCFA TTC.

Le Directeur des marchés Publics,

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMMUNIQUE N°2025-000234/MEF/SG/DMP DU 23 JUIN 2025

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances, informe les potentiels candidats intéressés par le dossier d'appel d'offres ouvert national N°2025-0037/MEF/SG/DMP du 23 Mai 2025 pour les travaux de construction des bâtiments devant abriter les Directions du Guichet Unique et du Foncier (DGUF) à Ouagadougou et à Bobo- Dioulasso et du Centre Départemental des Impôts (CDI) de Saaba dans la province du Kadiogo au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics n°4162 du lundi 16/06/2025 que **la visite des sites aura lieu le 1^{er} Juillet 2025 (Sites de Ouagadougou et Saaba) et le Jeudi 03 Juillet 2025 (Site de Bobo-Dioulasso)**.

N.B : -Le point de ralliement (RDV) est le PARGFM à partir de neuf (09) heures pour les sites de Ouagadougou et Saaba ;

-Le point de ralliement (RDV) est la DGUF – Hauts- Bassins / Bobo- Dioulasso à partir de neuf (09) heures pour le site de Bobo- Dioulasso.

Le Directeur des Marchés Publics

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Travaux de construction de latrines au profit des Centres du Service National pour le Développement

Avis de demande de prix

N° :2025-020/PRIM/SG/SND/DG/PRM du 18/06/2025

Financement : Budget du SND, Exercice 2025

Budget prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics **gestion 2025**, du **Service National pour le Développement (SND)**.

1. Le **Service National pour le Développement (SND)** lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des **travaux de construction de latrines au profit des Centres du Service National pour le Développement**. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaire d'un **agrément technique en matière de travaux, catégorie B1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : **Travaux de construction de latrines au profit des Centres du Service National pour le Développement (SND)**.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois (03) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du Service National pour le Développement (SND) Sis au camp Guillaume, 1er étage**.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'**Agence Comptable du Service National pour le Développement (SND)**.

6. Les offres présentées en **un (1) original et trois (3) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND sis au camp Guillaume, 1er étage, avant le lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Yaya OUATTARA

REALISATION DE 09 NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) ET PAR SI REQUIS POUR L'AMENAGEMENT DE 310 HA DE BAS-FONDS AU CENTRE-OUEST AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2025-011M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : **Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-094**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de 09 notices d'impact environnemental et social (NIES) et PAR si requis pour l'aménagement de 310 ha de bas-fonds au Centre-Ouest.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires et du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la BAD en matière d'évaluation environnementale. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générerait l'aménagement des dits bas-fonds.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins cinq (05) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du P2-P2RS-BF
- maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- avoir une connaissance des dix (10) Sauvegardes Opérationnelles (SO) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydro agricoles sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à quarante-cinq (45) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'une expérience solide d'au moins cinq (05) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ✓ cinq (05) années d'expérience : 20 points ✓ au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 10 points.	30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ; ✓ cinq (05) missions : 40 points ✓ au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle dans la limite de 15 points	55 points
B.2	Avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydro agricoles sera un atout considérable : 05 points soit 01 point par instrument.	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale dans le domaine des aménagements hydro-agricole sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 14 juillet 2025 à 09 heures 00 minute** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la réalisation de 09 notices d'impact environnemental et social (NIES) et PAR si requis pour l'aménagement de 310 ha de bas-fonds au Centre-Ouest.** »

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47.

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM / MARAH**

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

REALISATION DE 11 NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) ET PAR SI REQUIS POUR L'AMENAGEMENT DE 355 HA DE BAS-FONDS AU PLATEAU-CENTRAL ET AU SUD-OUEST AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**N°2025-016M/MARAH/SG/DMP
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

Secteur : **agriculture-sécurité alimentaire**

Référence du Protocole de financement : **Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-C00-094**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à la réalisation de 11 notices d'impact environnemental et social (NIES) et PAR si requis pour l'aménagement de 355 ha de bas-fonds au Plateau-Central et au Sud-Ouest.

2. L'objectif général des notices d'impact environnemental et social visent à s'assurer du respect des dispositions nationales légales et réglementaires et du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la BAD en matière d'évaluation environnementale. Elles devraient permettre de préparer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) pour chaque site afin de prévenir les effets négatifs potentiels mais aussi de bonifier et de consolider de façon durable les impacts positifs que générerait l'aménagement des dits bas-fonds.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- avoir au moins un niveau de Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) ;
- justifier d'une expérience solide d'au moins cinq (05) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement ;
- avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux domaines clés d'intervention du P2-P2RS-BF
- maîtriser les dispositions juridiques et institutionnelles encadrant les évaluations environnementales et sociales au Burkina Faso ;
- avoir une connaissance des dix (10) Sauvegardes Opérationnelles (SO) de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegardes environnementales et sociales ;
- avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ;
- avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydro agricoles sera un atout considérable.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à cinquante-cinq (55) jours calendaires maximum pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le consultant et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'objet de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- une copie légalisée du diplôme, des copies des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- la phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- la phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	40 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau minimum Bac + 4 dans les domaines relatifs aux sciences de l'Environnement ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Géographie ; Economie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+4 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	10 points
A.2	Expérience générale	30 points
	Justifier d'une expérience solide d'au moins cinq (05) années dans les missions d'évaluations environnementales et sociales (CGES, EES, EIES, NIES) en général et des missions types selon les standards de la Banque Africaine de Développement <ul style="list-style-type: none"> ✓ cinq (05) années d'expérience : 20 points ✓ au-delà de cinq (05) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 10 points. 	30 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	60 points
B.1	Avoir conduit au moins cinq (05) missions similaires (NIES, EIES) au cours des cinq (05) dernières années. Les missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement sera un atout considérable ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ cinq (05) missions : 40 points ✓ au-delà de cinq (05) missions : 2,5 points supplémentaire par mission additionnelle dans la limite de 15 points 	55 points
B.2	Avoir réalisé des instruments environnementaux en lien avec les aménagements hydro agricoles sera un atout considérable : 05 points soit 01 point par instrument.	05 points
	Total	100 points

NB : En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Mondiale dans le domaine des aménagements hydro-agricole sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes, tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com**

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies** doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 14 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour la réalisation de 11 notices d'impact environnemental et social (NIES) et PAR si requis pour l'aménagement de 355 ha de bas-fonds au Plateau-Central et au Sud-Ouest.** »

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 25 41 17 47.

E-mail : dmpmaah@gmail.com

À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la CAM / MARAH**

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE SUD

Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du Conseil Régional du Centre-Sud

Avis de demande de prix
N° 2025-005/RCSD/PRM du 17/06/2025
FINANCEMENT : Budget Conseil Régional/Fonds propres, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Conseil Régional du Centre-Sud.

1. Le Conseil Régional du Centre-Sud dont l'identification complète est précisée aux *Données Particulières de la Demande de Prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du Conseil Régional du Centre-Sud tels que décrits dans les *Données Particulières de la Demande de Prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se composent en un lot :

Lot unique : Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit du Conseil Régional du Centre-Sud. **Budget prévisionnel : vingt et six millions (26 000 000) F CFA TTC.**

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Conseil Régional du Centre-Sud auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique ou en appelant au 78 11 39 74.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Centre-Sud, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** à la Trésorerie Régionale du Centre-Sud à Manga. La méthode de paiement sera en espèce et donnera lieu à la délivrance d'une quittance.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) FCFA** pour le lot unique ; devront parvenir ou être remises au service de la Personne Responsable de la Commande Publique du Conseil Régional du Centre-Sud, au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

ZONGO T. Boukari
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

Acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de produits et matériels de protection, de produits pour informatiques et péri-informatiques, de consommables médicaux de réactifs et de divers imprimés

Avis de Demande de Prix
No : 2025-01/MS/RCES/DRS/DS-PTG/BAF
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du *District sanitaire de Pouytenga*.

1 le Président de la Commission Provinciale d'Attribution des Marchés (PCPAM) dont l'identité complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de produits et matériels de protection, de produits pour informatiques et péri-informatiques, de consommables médicaux de réactifs et de divers imprimés en sept (07) lots, tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en sept (07) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 3 : Acquisition de produits et matériel de protection au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 4 : Acquisition de produits pour informatique et péri-informatiques au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 5 : Acquisition de consommables médicaux au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 6 : Acquisition de réactifs au profit du district sanitaire de Pouytenga

Lot 7 : Acquisition de divers imprimés au profit du district sanitaire de Pouytenga

L'enveloppe financière prévue par lot est la suivante :

Lot 1 : Quatre millions cent deux mille (4 102 000) francs CFA

Lot 2 : Trois millions sept cent mille (3 700 000) francs CFA

Lot 3 : Trois millions (3 000 000) francs CFA

Lot 4 : Trois millions huit cent mille (3 800 000) francs CFA

Lot 5 : Trois millions cent mille (3 100 000) francs CFA

Lot 6 : Trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA

Lot 7 : Deux millions (2 500 000) francs CFA

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 14 jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Responsable administratif et financier, sise au District sanitaire de Pouytenga, administration, bureau RAF, tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans les bureaux de Responsable administratif et financier, sise au District sanitaire de Pouytenga, administration, bureau RAF, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **Dix mille (10 000) francs CFA pour chaque lot**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** pour chaque lot; devront parvenir ou être remises à l'adresse *générale du district sanitaire de Pouytenga*, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Fernand Wenceslas Yicinbalo N'DO
Administrateur civil

Acquisition d'équipements scolaires au profit de la CEB de Kaïn

Avis de demande de prix

N° : 2025 -001/RNRD/PYTG/C.KIN/M/SG du 09 juin 2025

Financement : Fonds Minier, gestion 2025 ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Kaïn.

- 1- La commune de Kaïn lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements scolaires au profit de la CEB de Kaïn tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions et livraison sont en lot unique : acquisition d'équipements scolaires au profit de la CEB de Kaïn.
Montant de l'enveloppe : **30 000 000 FCFA TTC**.

- 3- Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
- 4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétaire Général de la Mairie de Kaïn sise au secteur n° 13 de Ouahigouya ou en appelant au 70 42 55 06 / 66 82 49 46.
- 5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétariat Général et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30.000) francs CFA**, auprès de la perception de Thiou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

- 6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **six cent mille (600.000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Kaïn, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 7- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 9- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

N'Gada SAVADOGO
Secrétaire Administratif

REGION DU NORD

Acquisition de matériels (tentes et bâches) pour servir d'espace temporaire d'apprentissage (ETA) au profit de la commune de Kaïn.

Avis de demande de prix

N° : 2025 -002/RNRD/PYTG/C.KIN/M/SG du 09 juin 2025

Financement : Fonds Minier, gestion 2025 ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Kaïn.

1-La commune de Kaïn lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels (tentes et bâches) pour servir d'espace temporaire d'apprentissage au profit des élèves déplacés interne de la commune de Kaïn tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : acquisition de matériels (tentes et bâches) pour servir d'espace temporaire d'apprentissage (ETA) au profit des élèves déplacés internes de la commune de Kaïn.

Montant de l'enveloppe : 52 501 381 FCFA TTC

3-Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétaire Général de la Mairie de Kaïn sise au secteur n° 13 de Ouahigouya ou en appelant au 70 42 55 06 / 66 82 49 49.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétariat Général et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, auprès de la perception de Thiou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **un million (1.000.000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Kaïn, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7-En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9-L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

N°Gada SAVADOGO
Secrétaire Administratif

REGION DU NORD

**Acquisition des tables bancs au profit des Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB)
de la commune de Oula**

Avis de demande de prix
N°2025-02/RNRD/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP
Financement : FMDL ; gestion 2025
Montant prévisionnel : 17 700 000 f CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Oula.

1. la Commune de Oula dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières* de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition des tables bancs au profit des Circonscriptions d'Éducation de Base (CEB) de la commune de Oula**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ou consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Oula, Téléphone 76322247/70616915
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (**20.000**) francs CFA à la trésorerie régionale du Nord. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Oula, ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent trente-un mille (**531 000**) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de la mairie de Oula, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la Commission Communale d'attribution des marchés
La Personne Responsable de la Commande Publique**

Salif OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (CHR-DR).

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2025_004/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 20/06/2025

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppes financières prévisionnelles :

Lot 1: quinze millions (15.000. 000) FCFA TTC;

Lot 2 : dix millions (10.000. 000) FCFA TTC ;

Lot 3: sept millions (7.000. 000) FCFA TTC;

Lot 4 : sept millions (7.000. 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet **diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori** telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix est constituée de quatre (04) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition d'habillements et linge médical ;

Lot 2 : Acquisition de sachets poubelles biodégradables ;

Lot 3 : Acquisition de sachets de conditionnement biodégradables pour le service de la Pharmacie ;

Lot 4 : Acquisition de sandales, bottes, lunettes, chaussures de sécurité.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** pour chaque lot à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA** pour le lot 1, **trois cent mille (300.000) FCFA** pour le lot 2 et **deux cent mille (200 000) FCFA** pour les lots 3 et 4 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

Gestionnaire des Services de Santé

Acquisition de petits matériels et outillages pour la dotation de services cliniques et médicaux techniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2025_005/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 20/06/2025

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppe financière prévisionnelle : Lot unique : quinze millions (15.000. 000) FCFA TTC;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels et outillages pour la dotation de services cliniques et médicaux techniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La présente demande de prix est constituée d'un **lot unique : Acquisition de petits matériels et outillages pour la dotation de services cliniques et médicaux techniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.**
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

Gestionnaire des Services de Santé

Entretien et réparation des extincteurs et climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2025_006/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 20/06/2025

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2025

Enveloppes financières prévisionnelles :

Lot 1: cinq millions (5.000. 000) FCFA TTC;

Lot 2 : neuf millions sept cent mille (9.700. 000) FCFA TTC ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2025, du **Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR)**.

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation des extincteurs et climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La présente demande de prix est constituée de deux (02) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Entretien et réparation des extincteurs ;

Lot 2 : Entretien et réparation des climatiseurs.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour le lot 1 et quinze (15) jours pour chaque commande du lot 2.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** pour chaque lot à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** pour le lot 1 et **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Hermann Joël BONCOUNGOU

Gestionnaire des Services de Santé

Acquisition de table-bancs au profit des écoles et CEG/Lycées de la commune de Markoye

Avis de demande de prix

N°2025-03/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM

Financement : Budget communal (FMDL), exercice 2025

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de table-bancs au profit des écoles et CEG/Lycées de la commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

8. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Commune de Markoye.
9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
10. Les acquisitions sont en lot unique :

Acquisition de table-bancs au profit des écoles et CEG/Lycées de la commune de Markoye (enveloppe : 15 000 000 francs CFA TTC).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés (70 16 64 13).
12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la Perception de Markoye.
13. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de quatre cent cinquante mille (450 000) F CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés tel : 70 16 64 13, sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
14. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission

d'Attribution des Marchés

Boukaré DAOUEGA

Secrétaire Administratif

Acquisition de vivres au profit des Personnes Déplacés Internes, des populations hôtes et des écoles de la Commune de Markoye

Avis de demande de prix

N°2025-02/RSHL/PUDL/CMRK/M/SG/PRM

Financement : Budget communal, exercice 2025

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour l'acquisition de vivres au profit des Personnes Déplacés Internes, des populations hôtes et des écoles de la Commune de Markoye tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

15. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de la Commune de Markoye.
16. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
17. Les acquisitions sont en deux (02) lots :
 - ✓ Lot 1 : Acquisition de riz pour les Personnes Déplacées Internes (PDI) et les Populations hôtes de la commune de Markoye (53 873 146 francs CFA TTC) ;
 - ✓ Lot 2 : acquisition de vivres pour les écoles de la commune de Markoye (5 000 000 Francs CFA TTC) ;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot 2 et soixante (60) jours pour le lot 1.

18. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés (70 16 64 13).
19. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA pour le lot 1, de dix mille (10 000) F CFA pour le lot 2 à la Perception de Markoye.
20. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un million six cent mille (1 600 000) F CFA pour le lot 1, de cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés tel : 70 16 64 13 sis au haut-commissariat de Gorom-Gorom au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
21. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Boukaré DAOUEGA

Secrétaire Administratif

Acquisition et installation de matériels medico-techniques au profit du centre hospitalier régional de Gaoua

Avis de demande de prix

N° : 2025-20/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 19/06/2025

Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le CHR de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition et installation de matériels medico-techniques au profit du centre hospitalier régional de Gaoua** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition et installation de matériels medico-techniques au profit du centre hospitalier régional de Gaoua est en lot unique. Le délai d'exécution du contrat est de soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, E-mail : traoreassane90@gmail.com. Tel :61 34 90 92/76 26 45 05.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse dans l'enceinte du CHR de Gaoua. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua BP 167 avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel est de vingt millions (20 000 000) francs CFA HTVA.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

Réalisation des travaux d'aménagement de différents périmètres maraichers et la confection et pose des panneaux pour la visibilité de l'AEM (6lots)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2025-03/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 22/05/2025
Lot1, lot2, lot3, lot4 et lot5 : Financement ; Budget AEM GESTION 2025/ CFE
Lot6 : Financement ; Budget AEM GESTION 2025/ Subvention Etat

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés publics, Exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)

10. L'Agence de l'Eau du Mouhoun a prévu dans son budget 2025, de financer la Gestion Intégrée des Ressource en Eau, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ces Marchés.

11. L'Agence de l'Eau du Mouhoun sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour
Lot1 : Aménagement de périmètres maraichers au profit des occupants des berges du barrage de Soum dans la commune de Nanoro
Lot2 : Aménagement de périmètres maraichers au profit des occupants des berges du barrage de Soum dans la commune de Soaw
Lot3 : Aménagement de périmètres maraichers au profit des occupants des berges du barrage de Soum dans la commune de Kordié
Lot4 : Aménagement un périmètre maraicher au profit de l'association des femmes FASO BARA Résilience à Dédougou
Lot5 : Aménagement d'un périmètre maraicher à Koumi dans le cadre du PGES
Lot6 : Confection et pose de plaques indicatives sur les portes des bureaux et la réalisation des logos de l'AEM sur les ouvrages hydrauliques

12. Le montant prévisionnel du marché est de :
Lot1 : Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Lot2 : Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Lot3 : Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Lot4 : Trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
Lot5 : Trente millions (30 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours
Lot6 : Douze millions (12 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 65 et suivants du décret N° 2024- 1748 /PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles disposant de l'agrément minimum requis est de type « TB » pour les lot1, lot2, lot3, Lot4 et Lot5

13. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun tous les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et les vendredis de 7h30 à 12h30 et de 13h30mn à 16h30mn.

14. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

15. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour les lot1 lot2 Lot3 Lot4 Lot5 et Trente mille (30 000) francs CFA pour le lot6** à l'adresse mentionnée ci-après à l'Agence Comptable de l'AEM. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main propre au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

16. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après ; Secrétariat de l'Agence au plus tard le **lundi 28 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** en en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

17. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot1 : Cinq cent mille (500 000) francs CFA
Lot2 : Cinq cent mille (500 000) francs CFA
Lot3 : Cinq cent mille (500 000) francs CFA
Lot4 : Sept cent mille (700 000) francs CFA
Lot5 : Six cent mille (600 000) francs CFA
Lot6 : Deux cent quarante mille (240 000) francs CFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres, comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

BAKOUAN Gnama
PRM

Travaux complémentaires d'apurement des déchets sur les berges du marigot Houet (2lots)

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)
N°2025-04/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 11/06/2025**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés publics, Exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)

L'Agence de l'Eau du Mouhoun a prévu dans son budget 2025, de financer la Gestion Intégrée des Ressource en Eau, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de ces Marchés.

L'Agence de l'Eau du Mouhoun sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour

Lot1 : Réalisation de panneaux complémentaires de sensibilisation pour la protection du marigot Houet

Lot2 : Réalisation des travaux complémentaires d'apurement des déchets sur les berges du marigot Houet

Le montant prévisionnel du marché est de :

Lot1 : Cinq millions six cent mille (5 600 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Quarante cinq (45) jours.

Lot2 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 65 et suivants du décret N° 2024-1748 /PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles disposant de l'agrément de type « TB » pour le lot2

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun tous les jours ouvrables de 7h30mn à 12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et les vendredis de 7h30 à 12h30 et de 13h30mn à 16h30mn.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA pour le lot1** et **Soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot2** à l'adresse mentionnée ci-après à l'Agence Comptable de l'AEM. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main propre au secrétariat de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après ; Secrétariat de l'Agence au plus tard le **vendredi 11 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot1 : Cent douze mille (112 000) francs CFA

Lot2 : Un million de (1 000 000) francs CFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 11 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** dans la salle de réunion de l'Agence de l'Eau du Mouhoun.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

BAKOUAN Gnama

Travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la commune de MADOUBA

Avis de demande de prix

N° 2025-02/RBMH/PKSS/CMDB/CCAM du 23 juin 2025

Financement : Fonds Minier de Développement Local (FMDCL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de MADOUBA.

1. La Commune de MADOUBA lance un avis de demande de prix pour les **travaux de construction d'infrastructures scolaires**.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements agréés titulaires d'un agrément technique de type **B1 minimum** pour les travaux de construction d'infrastructures scolaires, autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.
 3. Les travaux sont en lot unique : **Travaux de construction de deux salles de classe+bureau magasin au profit de la commune de Madouba** d'un montant prévisionnel de **vingt millions huit cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-sept (20 863 487) francs CFA TTC**.
 4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.
 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Madouba (Personne Responsable de la commande publique) ou par appel au **70 49 36 84** tous les jours ouvrables entre 07heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.
 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au près de la Personne responsable de la comande publique de la Mairie de MADOUBA sur présentation d'une quittance de paiement du dossier d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA payable** à la perception de Djibasso.
 7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et **accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la commande publique de la Mairie de Madouba *au plus tard le* **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Président de la CCAM

NABA. L. P. Léonard
Secrétaire Administratif

Travaux d'électrification solaire et de réalisation de latrines dans la commune de MADOUBA

Avis de demande de prix

N° 2025-05/RBMH/PKSS/CMDB/CCAM du 23 juin 2025

Financement : Fonds Minier de Développement Local (FMDCL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de MADOUBA.

1. La Commune de MADOUBA lance un avis de demande de prix pour les **travaux d'électrification solaire et de réalisation de latrines dans la commune de MADOUBA**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements agréés titulaires d'un agrément technique de type **Lp** pour les travaux de réalisation de latrines, autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les travaux se décomposent comme suit :

Lot 1 : Travaux d'électrification solaire de la CEB de Madouba d'un montant prévisionnel de **quatre millions sept cent cinquante mille (4 750 000) francs CFA TTC**.

Lot 2 : Travaux de réalisation de latrines à Madouba d'un montant prévisionnel de **huit millions cinq cent cinquante mille (8 550 000) francs CFA TTC**.

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quarante cinq (45) jours par lot et non cumulable**.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Madouba (Personne Responsable de la commande publique) ou par appel au **70 49 36 84** tous les jours ouvrables entre 07heures 30 minutes à 16 heures 00 minute.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au près de la Personne responsable de la commande publique de la Mairie de MADOUBA sur présentation d'une quittance de paiement du dossier d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** par lot payable à la perception de Djibasso.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et **accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quarante mille (140 000) Francs CFA** pour le lot 01 et de **Deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA** pour le lot 02 devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable de la commande publique de la Mairie de MADOUBA **au plus tard le lundi 07 juillet 2025 à 10 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Président de la CCAM

NABA .L .P Léonard
Secrétaire Administratif

**Travaux de pavage de l'entrée de l'infirmierie médicale du camp Sangoulé LAMIZANA
(Phase II)**

Avis de demande de prix N°2025-07/CO/M/DCP
suivant autorisation N°00485/MEF/SG/DGB/DTFCT du 04/06/2025
Financement : Budget communal 2025
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Ouagadougou

1. La commune de Ouagadougou lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de pavage de l'entrée de l'infirmierie médicale du camp Sangoulé LAMIZANA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie « B » pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se composent en un lot unique :
Travaux de pavage de l'entrée de l'infirmierie médicale du camp Sangoulé LAMIZANA (phase II) avec un budget prévisionnel de cinquante-cinq millions (55 000 000) F CFA TTC
3. Le délai d'exécution est compris entre quatre-vingt-dix (90) jours et cent cinq (105) jours
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA, auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise dans l'arrondissement n°1 secteur 2 Rue de l'Hôtel de Ville-01 BP 85 Ouagadougou 01 ou auprès de la recette municipale sise à la ZAD. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA devront parvenir ou être remises à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23, avant **le lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

**Travaux de réhabilitation du jardin Bogodogo dans l'arrondissement n°11 ;
Travaux de réhabilitation du jardin le festin au sein du Parc Urbain Bāngr-Weoogo**

Avis de demande de prix N°2025-06/CO/M/DCP
suivant autorisation N°00485/MEF/SG/DGB/DTFCT du 04/06/2025
Financement : Budget communal 2025
Autorité contractante : Commune de Ouagadougou

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Ouagadougou

1. La commune de Ouagadougou lance une demande de prix ayant pour objet travaux de réhabilitation de jardins publics dans la commune de Ouagadougou tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie « B » pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en deux (02) lots :

- Lot 1 : travaux de réhabilitation du jardin Bogodogo dans l'arrondissement n°11 avec un montant prévisionnel de cent millions (100 000 000) F CFA TTC
 - Lot 2 : travaux de réhabilitation du jardin le festin au sein du Parc Urbain Bāngr-Weoogo avec un montant prévisionnel de quarante-sept millions (47 000 000) F CFA TTC
3. Le délai d'exécution est compris entre :
 - Quatre-vingt-dix (90) jours minimum et cent cinq (105) jours maximums pour le lot1 ;
 - Soixante-quinze (75) jours minimum et quatre-vingt-dix (90) jours maximums pour le lot2
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :
 - Cinquante mille (50 000) F CFA pour lot2,
 - Cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot1,auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise dans l'arrondissement n°1 secteur 2 Rue de l'Hôtel de Ville- 01 BP 85 Ouagadougou 01 ou auprès de la recette municipale sise à la ZAD. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
 - trois millions (3 000 000) F CFA pour le lot1 ;
 - un million quatre cent mille (1 400 000) pour le lot2,devront parvenir ou être remises à la Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise dans l'arrondissement n°2 secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya - 01 BP 85 Ouagadougou 01, Téléphone : (00 226) 25 39 38 23, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

Travaux de construction de balises de sécurité au marché de Yilou; aux abords de la RN 22

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-002/RCNR/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP du 10 juin 2025.

FINANCEMENT : Fonds propres, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Guibaré.

1. La Commune de Guibaré lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un (01) lot unique qui stipule comme suit :
 - **Lot unique : Travaux de construction de balises de sécurité au marché de Yilou ; aux abords de la RN 22** (Budget prévisionnel : 13 496 000 F CFA TTC).
3. **Le délai d'exécution pour le lot ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.**
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique; **tél : 06 12 44 60.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA** auprès de la perception de Tikaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cents mille (300 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de mairie de Guibaré, **avant le lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour **un délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution

Patrice OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Travaux de réalisation des latrines au profit des CEG et Ecoles primaires de la Commune de Guibaré.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-001/RCNR/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP du 10 juin 2025.
FINANCEMENT : Fonds propres, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Commune de Guibaré.

8. La Commune de Guibaré lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
9. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un(01) seul lot qui stipule comme suit :

- **Lot unique : Travaux de réalisation des latrines au profit des CEG et Ecoles primaires de la Commune de Guibaré** (Budget prévisionnel : 26 975 696 F CFA TTC) ;

10. Le délai d'exécution pour le lot ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

11. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique; **tél : 06 12 44 60.**

12. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la perception de Tikaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

13. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **six cents mille (600 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de mairie de Guibaré, **avant le lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

14. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour **un délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attributions des Marchés**

Patrice OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Construction d'infrastructures dans la commune de Pella

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-001/RCOS/PBLK/CPLL/PRM DU 12 mai 2025 RELATIF AUX :

- La réalisation de soixante (60) hangars au marché Pella (lot 1),
- La construction de quinze (15) boutiques de rue au marché de Pella (lot 2),
- La construction de cinq (05) boutiques de rue au marché de Goala dans la commune de Pella (lot3).

Financement : Budget communal, gestion 2025 (Transfert ADCT+FMDL)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Pella.

1. La commune de Pella lance des demandes de prix ayant pour objet la construction d'infrastructures dans la commune de Pella subdivisé en quatre (03) lots tels que :

- La réalisation de soixante (60) hangars au marché de pella (lot1), financé par ADCT à la somme de trente-quatre millions neuf cent quarante un mille huit cent quatre-vingt-trois (34 941 883) francs CFA TTC.
- La construction de quinze (15) boutiques de rue au marché de Pella (lot2), financé par ADCT à la somme de vingt-trois millions soixante-quatre mille neuf cent quarante-huit (23 064 948) franc CFA TTC.
- La construction de cinq (05) boutiques de rue au marché de Goala dans la commune de Pella (lot3), financé par ADCT à la somme de Sept millions six cent quatre-vingt-huit mille trois cent dix-sept (7 688 317) franc CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément **B1 minimum** dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux sont en trois (03) lots.

3. Les délais d'exécution ne devraient pas excéder : **Soixante (60) jours calendaire pour le lot1 ; Soixante (60) jours pour le lot2 et trente (30) jours pour le lot 3.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat de la Mairie de Pella.

5. Tout Candidat éligible et intéressé par les présents avis, doit retirer un jeu complet par lot de dossier de demande de prix à la mairie de Pella moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA** par lot à la Perception de Nanoro.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Commune de Pella ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million cent mille (1 100 000) francs CFA pour le lot 1, sept cent vingt-cinq mille (725 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent quarante mille (240 000) pour le lot3** devront parvenir ou être remises à l'adresse : 75 73 68 15 au Secrétariat de la Mairie de Pella, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui voudraient y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la commune de Pella ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai calendaire de **Soixante (60) jours pour le lot1 ; Soixante (60) jours pour le lot2 et trente (30) jours pour le lot 3**, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés

Salif ZONGO
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE-OUEST

Travaux de construction de quatre (04) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Léo

RECTIFICATION DU QUOTIDIEN N° 4169 DU MERCREDI 25 JUN 2025 PAGE 50 PORTANT PRECISION DE L'ADRESSE TELEPHONIQUE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES DE LA COMMUNE DE LEO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2025-002/RCOS/PSSL/CO-LEO/CAB/CCAM du 21 Mai 2025
Financement: Budget comunal/PREGOLS, Gestion 2025
Coût prévisionnel : quarante millions (40 000 000) F CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la commune de Léo.

La commune de Léo lance une demande de prix ayant pour objet, travaux de construction de quatre (04) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Léo.

Les travaux seront financés sur les ressources du Budget communal/PREGOLS ; Gestion 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *dans la catégorie B1 minimum pour* autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en *lot unique* : *Travaux de construction de quatre (04) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la commune de Léo ;*

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *quatre-vingt-dix (90) jours*

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Léo TEL 76 68 27 35 / 79 14 25 99 / 72 86 55 48.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Léo, moyennant paiement d'un montant non remboursable *de Cinquante mille (50 000) Francs* à payer à la Trésorerie principale de Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et Trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse *au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie*, avant le **07/07/2025 à 9h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Publics

OUEDRAOGO Drissa

REGION DU CENTRE-OUEST

Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS du secteur N°3 de Léo au profit de la commune.

RECTIFICATION DU QUOTIDIEN N° 4169 DU MERCREDI 25 JUN 2025 PAGE 51 PORTANT PRECISION DE L'ADRESSE

TELEPHONIQUE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES DE LA COMMUNE DE LEO

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N°2025-001/RCOS/PSSL/CO-LEO/CAB/CCAM du 21 Mai 2025

Financement : Budget communal/PREGOLS, Gestion 2025

Coût prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la commune de Léo.

La commune de Léo lance une demande de prix ayant pour objet, Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS du secteur N°3 de Léo au profit de la commune. Les travaux seront financés sur les ressources Budget communal/PREGOLS, **Gestion 2025**.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés *dans la catégorie B1 minimum pour* autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en *lot unique* : *Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS du secteur N°3 de Léo au profit de la commune.*

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *quatre-vingt-dix (90) jours*

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Léo, TEL 76 68 27 35 / 79 14 25 99 / 72 86 55 48.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Léo, et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de cinquante mille (50 000) Francs* à payer à la Trésorerie principale de Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et Trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse *au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie*, avant le **07/07/2025 à 9h 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La personne responsable des Marchés Publics

OUEDRAOGO Drissa
Secrétaire Administratif

Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Safoulpiga de Safoula sur une superficie de 4ha, de la forêt sacrée de Basbedo sur une superficie de 2ha et de la forêt villageoise Pawetanga de Rabinsma sur une superficie de 5 ha

Avis de demande de prix
N° :2025-005/RCSD/PZNW/CGGO/SG/PRM
Financement : PGPC/REDD+

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+) de la commune de Gogo.

1. La commune de Gogo lance une demande de prix ayant pour objet les : Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Safoulpiga de Safoula sur une superficie de 4ha, de la forêt sacrée de Basbedo sur une superficie de 2ha et de la forêt villageoise Pawetanga de Rabinsma sur une superficie de 5 ha. Les travaux seront financés sur les ressources du PGPC/REDD+.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B1 au moins pour l'ensemble des lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en plusieurs lots :

Lot 1 : A.1.2. Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Safoulpiga de Safoula sur une superficie de 4ha (estimer sur la base d'un espace rectangulaire à 1000 ml)
Enveloppe prévisionnelle : 9 100 000 FCFA TTC.

Lot 2 : A.2.1. Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace reboisé d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt sacrée de Basbedo de 2 ha (estimé 600).
Enveloppe prévisionnelle : 5 450 000 FCFA TTC.

Lot 3 : A.1.2. Travaux de Réalisation de la clôture grillagée autour de l'espace à reboiser d'espèces ligneuses pourvoyeuses de PFNL à l'intérieur de la forêt villageoise Pawetanga de Rabinsma de 5 ha, (estimé à 1200 ml)
Enveloppe prévisionnelle : 10 925 000 FCFA TTC. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au secrétariat de la mairie de Gogo, contact : 72 14 68 80

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personnes Responsable de la mairie de Gogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque à la Trésorerie régionale du Centre Sud.

6. Les offres, présentées en un original et deux (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de :
Deux cent soixante-treize mille (273 000) FCFA pour le lot1 :
Cent soixante-trois mille cinq cent (163 500) FCFA pour le lot2.

Trois cent vingt-sept mille sept cent cinquante (327 750) FCFA pour le lot3 et devraient parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Gogo, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Quanhoun TIEHO
Adjoint Administratif

Travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin à Norghin au profit de la commune de Gogo

Avis de demande de prix
N° :2025-001/RCSD/PZNW/CGGO/SG/PRM
Financement : Budget communal gestion 2025, Fonds propres.

Cet avis d'entente directe fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Gogo.

1. La commune de Gogo lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin à Norghin au profit de la commune de Gogo

Les travaux seront financés sur les **ressources du budget communal gestion 2025/FONDS PROPRES**.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de *catégorie B1 au moins* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent *en un lot unique* : **Construction de trois (03) salles de classe + Bureau + Magasin à Norghin au profit de la commune de Gogo.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *soixante (60) jours*.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au secrétariat de la mairie de Gogo, contact : +226 72 14 68 80
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Gogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de cinquante mille (50 000) francs CFA* à la Trésorerie régionale du Centre Sud.
6. Les offres, présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million quarante sept mille **(1 047 000) francs CFA** et devraient parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Gogo, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture du pli sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB. Enveloppe prévisionnelle : 23 790 000 CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Ouanhoun TIEHO
Adjoint Administratif

REGION DU CENTRE SUD

Travaux de réalisation de latrines : (latrine à quatre (04) postes au marché de Gogo et de latrines à deux (02) postes à la Mairie, deux (02) postes à l'école primaire publique de Pissi et deux (02) postes à l'école primaire publique de Norghin) au profit de la commune de Gogo

Avis de demande de prix
N° :2025-002/RCSD/PZNW/CGGO/SG/PRM
Financement : budget communal gestion 2025 : FONDS PROPRES

Cet avis de demande prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Gogo.

1. La commune de Gogo lance une demande de prix ayant pour objet : travaux de réalisation de latrines : (latrine à quatre (04) postes au marché de Gogo et de latrines à deux (02) postes à la Mairie, deux (02) postes à l'école primaire publique de Pissi et deux (02) postes à l'école primaire publique de Norghin) au profit de la commune de Gogo. Les travaux seront financés sur les ressources *du budget communal gestion 2025/FONDS PROPRES*
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de *catégorie B1 au moins* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique : Travaux de réalisation de latrines : (latrine à quatre (04) postes au marché de Gogo et de latrines à deux (02) postes à la Mairie, deux (02) postes à l'école primaire publique de Pissi et deux (02) postes à l'école primaire publique de Norghin) au profit de la commune de Gogo.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : *soixante (60) jours*
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au secrétariat de la mairie de Gogo, contact : +226 72 14 68 80
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Gogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable *de trente mille (30 000) francs CFA*.
6. Les offres, présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **trois cent quatre vingt quatre mille sept cent cinquante (384 750) FCFA** et devrait parvenir ou être remise au secrétariat de la mairie de Gogo, avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
NB. Enveloppes prévisionnelles :12 825 000 FCFA

La Personne Responsable des Marchés

Ouanhoun TIEHO
Adjoint Administratif

REGION DU CENTRE SUD

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF ET LA REHABILITATION DU BATIMENT ANNEXE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE NOBERE (LOT 1 ET 2).

Avis de demande de prix
N°2025-01/RCSD/PZNW/CNBR

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics, gestion 2025 de la commune de Nobéré.
2. La commune de Nobéré lance une demande de prix ayant pour objet :

Lot 1 : Construction d'un bâtiment administratif au profit de la Mairie de Nobéré (Fonds Miniers) pour un montant prévisionnel de vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cents quarante-quatre (26 996 244) F CFA TTC ;

Lot 2 : Réhabilitation du bâtiment annexe au profit de la Mairie de Nobéré (Budget Communal/Fonds Propres) pour un montant prévisionnel de trois millions six cent trente un mille cinq cent quatre-vingt-dix (3 631 590) F CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour le lot 1 et trente (30) jours pour le lot 2.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés de la commune de Nobéré, et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : à la mairie de Nobéré au secrétariat, contact 76 17 76 36 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute tous les jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés catégorie B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Voir le DDP pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 2 à la perception de Nobéré. La méthode de paiement sera en numéraire au guichet de la perception. Le dossier de demande de prix sera adressé par remise main à main.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de la mairie de Nobéré au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six cent soixante-dix mille (670 000) FCFA pour le lot 1 et quatre-vingt-dix mille (90 000) FCFA pour le lot 2**.
8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours calendaires pour le lot 1 et trente (30) jours calendaires pour le lot 2 à compter de la date limite du dépôt des offres.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le **lundi 07 juillet 2025 à partir de 09 heures 00 minute TU heures précise** à l'adresse suivante : *salle de réunion de la mairie de Nobéré*.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Adama Charles SEGUEDA
PRCP

REGION DU CENTRE SUD

Travaux de réalisation de huit (08) latrines douches dans la commune de Ouahigouya province du Yatenga pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Nord

Avis de demande de prix

N°2025...-06-.... /MATM/RNRD/GVT-OHG/SG

Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Nord.

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

8. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément Lp minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en un lot :

Lot unique : **travaux de Réalisation de huit (08) latrines douches dans la commune de Ouahigouya province du Yatenga** pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Nord pour un montant de **six millions quatre cent mille (6 400 000) de francs CFA TTC.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **Soixante-quinze (75) jours.**

9. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 70 17 32 10/24 55 05 48 email : drea.nord@eau.gov.bf.
10. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la DREAE/NORD et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** au Trésor Public de Ouahigouya.
11. Les offres présentées en **un original et 02 copies ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent vingt mille (120 000) de francs CFA** et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Nord, BP 39 Ouahigouya, le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU soit l'heure d'ouverture des plis** qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement de l'Environnement du Nord.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
12. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord

Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Kouilga Albert ZONGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de PMH au profit de la Commune de Bassi.

Avis de demande de prix

N°2025-001/RNRD/PZDM/CBSSI/SG/PRCP DU 16/06/2025

Sources de financement + montants prévisionnels :

Lot 1 : Fonds miniers + Financement ADCT + Budget Communal = six millions six cent cinquante mille (6 650 000) FCFA TTC

Lot 2 : Budget Communal = six millions six cent cinquante mille (6 650 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Bassi.

1-La Commune de Bassi lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie Fn1 minimum pour chaque lot, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé de PMH au profit du village de Guiri Guiri dans la commune de Bassi ;

Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé de PMH au profit du village de Bassi dans la commune de Bassi.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque lot.

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bassi, téléphone 78 22 63 76 / 67 83 13 41, sis à la Mairie, tous les jours ouvrables de 7h30mn à 16h00mn.

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour chaque lot, à la trésorerie Provinciale du Zondoma.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) FCFA** pour chaque lot, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique, avant le **07/07/2025 à 09h00mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours minimums à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Salif BOUGOUM
Secrétaire Administratif

Travaux de réalisation d'un mini AEP neuve à Darba dans la Commune de Boussou

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-01/RNRD/PZDM/CBSU/SG DU 20 JUIN 2025
Financement : *Ressources transférées MEAH*
Enveloppe : Trente-sept millions quatre cent mille (37 400 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé de la commune de Boussou, gestion 2025.

1. La Commune de Boussou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées *Fn1minimum* pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

- Les travaux se décomposent en *lot unique* : travaux de réalisation d'un mini AEP neuve à Darba dans la Commune de Boussou

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de Boussou.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie de Boussou, Tel : 53 73 37 65 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la trésorerie provinciale du Zondoma. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Un million (1 000 000) francs CFA.

devront parvenir ou être remises à l'adresse : au Secrétariat Général de la Mairie de Boussou, avant le **08/07/2025 à 09h00mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Tasséré SAVADOGO

Travaux de réalisation de deux forages positifs équipés de PMH dont un à Keleguem et un à Rikiba au profit de la commune de Tougo

Avis de demande de prix
N °2025-01/RNRD/PZDM/CTUG/M/SG/CCAM du 09/06/2025
Financement : Budget communal, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé au premier budget rectificatif de la commune de Tougo, gestion 2025.

1. La commune de Tougo lance une demande de prix ayant pour objet « **travaux de réalisation de deux forages positifs équipés de PMH dont un à Keleguem et un à Rikiba au profit de la commune de Tougo** » tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant au moins un agrément *Fn1* dans le domaine des travaux hydrauliques autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se résume en lot unique : « **travaux de réalisation de deux forages positifs équipés de PMH dont un à Keleguem et un à Rikiba au profit de la commune de Tougo** ».
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **soixante (60) jours** .
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique de la Mairie de Tougo. Contact : 63 10 51 16
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente (30 000) francs CFA** à la trésorerie principale de Gourcy.
6. Les offres présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) F CFA** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique avant le **09/07/2025 à 09h00mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant du budget prévisionnel est de quatorze millions (14 000 000) F CFA TTC,

La Personne Responsable de la Commande Publique

Elisabeth ZINSONNI
Secrétaire Administratif

Travaux d'achèvement de construction d'infrastructures éducatives au profit de la commune de oula

Avis de demande de prix
N°2025-03/RNRD/PYTG/C-ULA/M-ULA/PRCP.
Financement : FMDL, gestion 2025.

Enveloppe Financière : lot 1 : 11 210 000 F CFA TTC
Lot 2 : 20 130 500 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la commune de Oula.

1. La commune de Oula lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant l'agrément B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en plusieurs lots :

- **Lot 1 :** Travaux d'achèvement de construction d'une école à 3 salles de classes + Bureau + Magasin et une latrine à quatre Postes à Rambi ;
 - **Lot 2 :** Travaux d'achèvement de construction d'une école à 3 salles de classes + Bureau + Magasin et une latrine à quatre Postes à Margo.
3. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Oula, téléphone : 76 32 22 47.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la commande publique de la mairie de Oula et moyennant paiement d'un montant non remboursable de: **rente mille (30 000) FCFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 2, à la trésorerie régionale du Nord.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de: **trois cent trente-six mille (336 000) francs CFA pour le lot1 et de six cent trois mille (603 000) francs CFA pour le lot2** devront parvenir ou être remises à l'adresse : Personne Responsable de la commande publique de la mairie de Oula, avant le **07/07/2025, à 9 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés
Personne Responsable de la commande publique**

OUEDRAOGO Salif
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE

RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DE 512 PLACES ÉQUIPÉE + VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS [V.R.D]

Avis à Manifestations d'intérêt
N° 2025 -06/RCEN/CR/SG/PRM DU 24 JUIN

FINANCEMENT : Budget du Conseil régional du Centre, Gestion 2025

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés du Conseil régional du Centre, Gestion 2025 ;
 2. L'objectif général est de recruter un Maître d'Ouvrage Délégué ayant les capacités techniques et l'expérience requise pour mettre à la disposition du Conseil régional du Centre une **salle polyvalente de 512 places équipée + voiries et réseaux divers** ;
 3. De façon spécifique, le Maître d'Ouvrage Délégué est chargé de :
 - La définition des conditions administratives et techniques de réalisation des ouvrages ou des études éventuelles ;
 - La gestion de l'opération au plan administratif, financier et comptable ;
 - La préparation des dossiers d'appel à la concurrence, la sélection, après mise en concurrence, de maître d'œuvre, des entrepreneurs et des prestataires, l'établissement, la signature et la gestion de leurs contrats ;
 - La gestion du contrat et le versement de la rémunération du Maître d'œuvre ;
 - Le règlement des factures et décomptes des entrepreneurs ;
 - La réception et l'accomplissement de tous les actes afférents aux attributions prévues ci-dessus ;
 - Les actions éventuelles en justice en cas de litiges ;
 - La transmission des rapports d'activités périodiques au Maître d'Ouvrage (L'Administrateur délégué des crédits) sur tout le processus depuis la sélection des entreprises, bureau de contrôle et prestataires, et sur l'avancée des travaux jusqu'à la réception des ouvrages ;
 - La participation aux sessions mensuelles du comité du suivi de mise en œuvre des travaux ;
 - La supervision de la réalisation des infrastructures sollicitées selon les normes de qualité en vigueur ;
 - La mise à la disposition du Maître d'Ouvrage dans les délais prévus des ouvrages et des infrastructures réalisés.
- Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.
4. La durée de la prestation ne doit pas excéder trente-six (36) mois.
 5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.
 6. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
 7. Les consultants ayant manifesté leur intérêt seront présélectionnés sur la base des critères suivants :
 - Le nombre d'année d'existence, au moins cinq (05) ans ;
 - L'existence et la validité de l'agrément technique de catégorie TB2 dans le domaine de la Maîtrise d'Ouvrage Publique Déléguée ;
 - Les références techniques pertinentes concernant l'exécution de conventions analogues et des expériences dans les conditions similaires exécutées au cours des cinq (5) dernières années 2020-2024 (joindre obligatoirement la liste des conventions exécutées et les justificatifs des références fournies à savoir les pages de garde et de signature de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation).
- NB :**
- Seules les références similaires (conventions passées avec l'Etat, les démembrements de l'Etat, les sociétés parapubliques) dûment justifiées par des copies entières de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation des maîtres d'ouvrages concernés seront prises en compte.
 - Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.
8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations de façon concise et précise dans un tableau faisant ressortir : l'intitulé de la mission, le nom, l'adresse et les contacts du client, l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, le montant du contrat, les activités/tâches réalisées et les livrables produits. Les adresses E-mails et les contacts des services bénéficiaires (commanditaires) doivent être précisés pour des fins de vérifications de l'authenticité des missions similaires réalisées fournies.
 9. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
 10. Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à proposer leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné suivant la méthode **Budget déterminée (BD)**.
 11. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante: Personne Responsable des Marchés, Porte N°17, AILE GAUCHE du premier étage au siège du Conseil régional du Centre sis à OUAGA 2000, derrière l'Ambassade des Etats Unis en passant par le goudron qui est devant l'entrée principale de l'Ambassade, finir le mur de l'ex Collège Horizon International et tourner à droite, 3^{ème} bâtiment à niveau R+3 couleur marron jaune. Tél : (226) 70 76 06 11, du lundi au jeudi de 8h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 16h00.
 12. Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt;
 - L'adresse complète: localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
 - La présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
 - L'agrément technique dans le domaine de la Maîtrise d'Ouvrage Publique Déléguée;
 - Les références pertinentes de prestations antérieures de nature et de complexité similaires exécutées au cours des cinq dernières années; joindre obligatoirement la liste des conventions exécutées et les justificatifs des références fournies à savoir les pages de garde et de signature de la convention approuvée et les attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation.
 13. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels devront être déposées en personne sous plis fermés à l'adresse ci-après: PORTE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES au premier étage du siège du Conseil régional du Centre à Ouagadougou, sis à Ouaga 2000, aile gauche dernière porte (N°17) à gauche, Tél : 70 76 06 11 au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.
 14. En cas d'envoi par la poste ou par un autre mode d'envoi, la Personne Responsable des marchés ne peut être tenue pour responsable de la non réception du dossier.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aboubacar ZONGO

CONSTITUTION DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS /PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT LA COMMUNE DE DYDIR

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET COMPLEMENTAIRE
N°2025-02 /RCOS /PSNG/CDYR**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de Dydin lance un avis à Manifestation d'intérêt complémentaire en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données des fournisseurs /prestataires que la Mairie de Dydin pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants. Les domaines concernés sont les suivants :

- Lot 1 : Acquisition de médicaments et consommables médicaux
- Lot 2 : Acquisition de matériels biomédicaux ou médicotechnique
- Lot 3 : Acquisition de divers d'imprimés

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Mairie de Dydin** ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant la qualification et les compétences du domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) Tel: 73 32 42 80.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de la mairie de Dydin au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU.**

**La Personne Responsable
de la Commande Publique**

SAWADOGO Seni

Constitution d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de la Commune de Nandiala pour l'année 2025

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT
N°2025-02/RCOS/PBLK/CNDL du 18 juin 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, suivant le premier budget rectificatif la Commune de Nandiala souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-dessous :

NUMERO DE LOT	DOMAINES
1- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot 1	Acquisition de matériel de bureau au profit de la Mairie de Nandiala
Lot 2	Acquisition de véhicule à deux roues au profit de la sécurité
2- Travaux	
Lot 3	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs de la Mairie de Nandiala
Lot 4	Travaux de construction d'un Hall d'attente à la Gare de Nandiala
3- PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Lot 5	suivi contrôle des travaux de construction de sept (07) boutiques de rue au profit de la commune de Nandiala
Lot 6	Suivi contrôle des travaux de construction d'un Hall d'attente à la Gare de Nandiala

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé leurs offres de services à la Mairie de Nandiala ne sont pas dispensés de la présente formalité.

Les entreprises intéressées devront déposer un dossier composé de :

- une lettre de demande d'inscription adressée à Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la Commune de Nandiala indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et ses compétences dans le domaine d'activité choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- une copie du registre de commerce et du crédit mobilier ;
- des preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de base de données des fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au secrétariat de la Mairie de Nandiala ; téléphone : 71 00 50 28 au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

La Personne Responsable des Marchés

Brahima KOALA
Secrétaire administratif

REGION DU CENTRE SUD

RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RURALE TCHERIBA (Emb.RN14) - OUEZZALA - YENON - BANOUBA AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025-01/RBMH/CR/SG/PRCP DU 23 JUIN,**

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés du Conseil régional de la Boucle du Mouhoun, gestion 2025.

2. Le Conseil régional de la Boucle du Mouhoun (CRBMH) a obtenu dans le cadre de son budget un fonds miniers, afin de financer le suivi contrôle des travaux d'aménagement de la piste rurale : Tchériba (emb.rn14) - Ouezzala - Yenon - Banouba au profit du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RURALE : TCHERIBA (Emb.RN14) - OUEZZALA - YENON - BANOUBA AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN.

Le budget prévisionnel dudit marché est de quatorze millions deux cent trente huit mille cinq cent quatre-vingt-dix (14 238 590) F CFA TTC

3. Le cabinet/bureau d'étude aura la charge de :

- Organiser et coordonner les travaux ;
- Installer l'entreprise sur le chantier ;
- Organiser et diriger les réunions de chantiers ;
- Rédiger et diffuser les procès-verbaux et comptes rendus de réunion ;
- Tenir des réunions mensuelles sur le site avec les différents intervenants (entreprise générale, sous-traitants, etc.) afin d'assurer une bonne coordination et contrôle de la qualité des travaux ;
- Veiller au respect des termes du contrat de l'entreprise ;
- Veiller au respect du planning général prévisionnel d'exécution des travaux et le tenir à jour ;
- Contrôler la qualité d'exécution des travaux et veiller au respect des délais contractuels ;
- Assurer le cas échéant la liaison avec les organismes chargés de contrôle (laboratoire, bureau de contrôle etc.) ;
- Contrôler, vérifier et certifier les travaux ;
- Commander les essais de contrôle, analyser et vérifier les résultats (en cas de besoin) ;
- Vérifier et certifier les attachements et décomptes avant leur transmission au maître d'ouvrage ;
- Vérifier les échantillons des matériaux, matériels et équipements proposés avant emploi.

Chaque candidat est tenu de décrire l'organisation qu'il compte mettre en place pour l'accomplissement de la mission.

Les prestations totales couvriront une période de cinq (05) mois soit cent cinquante (150) jours.

4. Les candidats agréés, inscrits au tableau des Ordres professionnels du domaine intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 Décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le domaine des activités du candidat ;
- Le nombre d'années d'expérience ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

Le dossier de participation comprendra :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Le domaine d'intervention du consultant ;
- L'adresse complète ;
- Toute autre information jugée pertinente.

6. Une liste de trois (03) candidats¹ présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières.

7. Les manifestations d'intérêts en trois (3) exemplaires (01 original et 02 copies marquées comme telles) devront parvenir au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU** sous plis fermés avec la mention portée à l'extérieur de l'enveloppe « REPONSE A LA MANIFESTATION D'INTERET N°2025-01/RBMH/CR/SG/PRCP DU 23 JUIN, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDE POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE RURALE : TCHERIBA (Emb.RN14) - OUEZZALA - YENON - BANOUBA AU PROFIT DU CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN» au Secrétariat Général du Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun situé au premier étage du bâtiment R+1, sur la route de Bobo Dioulasso, BP : 120 Dédougou ; tél : 20 52 11 24 ou 63 73 89 21.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Personne responsable des marchés : Adresse complète : Conseil Régional de la Boucle du Mouhoun situé au premier étage du bâtiment R+1, sur la route de Bobo Dioulasso, BP : 120 Dédougou ; tél : 20 52 11 24 ou 63 73 89 21

9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure, de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés

Laodou Claude Arnaud GOLANE

Constitution d'une base de données et une liste des fournisseurs de biens et services de la Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso au titre de l'année 2025

Avis à manifestation d'intérêt

N° 2025-001/MEF/SG/DGI/DGUF-B du 18/06/2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025 la **Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso** souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaine
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot 1	Fournir des pauses café
SERVICES COURANTS	
Lot 2	Entretien et réparation de matériel et mobilier
Lot 3	Entretien et réparation de moyen de transport
Lot 4	Entretien et réparation de sanitaires
Lot 5	Entretien de bâtiment administratif

La participation à cette manifestation d'intérêt est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension à la commande publique et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la **Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso**, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations recherchées. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être légalement constitué ;
- être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- 1- une lettre de demande d'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso au titre de l'année 2025, adressée à Monsieur le Directeur du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso indiquant le lot concerné et le domaine d'activités du candidat;
- 2- une fiche de présentation de l'entreprise précisant la raison sociale, le numéro d'identifiant fiscal unique (IFU), l'adresse (numéro de téléphone, email, situation géographique, domiciliation bancaire) et les différents domaines d'activités;
- 3- une copie des agréments, attestation ou autorisation pour les domaines d'activités concernés ;
- 4- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier (NB : il ne s'agit pas de l'extrait de registre de commerce)
- 5- les preuves de références (expériences) du candidat concernant l'exécution de marchés analogues pour chaque domaine d'activité (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les procès-verbaux de réception, attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) pour les entreprises qui en disposent.

Les candidats éligibles doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention-réponse « Manifestation d'intérêt pour l'inscription dans la base de données et sur la liste des fournisseurs de la **Direction du Guichet Unique du Foncier de Bobo-Dioulasso** », au secrétariat de ladite direction sis au secteur 21, tel : 58 87 20 00, au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

Le Directeur

Souleymane OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Constitution d'une liste additive d'une base de données de prestataires pour l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-02/RNRD/PZDM/CBSSI/M/SG/PRM**

1-Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la commune de Bassi souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une liste additive d'une base de données de prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Domaine 1 : fournitures et équipements	
Numéro du lot	Composition du lot
Lot 1	- Fourniture de bureau - Produits et consommables informatiques - Produits d'entretien ménager - Imprimés de valeurs inactives - Imprimés administratifs et de reliure - Matière d'œuvre - Kit de formation (équipements et matériels de formation) - Consommables scolaires
Lot 2	Matériels et mobiliers de bureau
Lot 3	Matériels informatiques
Lot 4	Produits pharmaceutiques (médicaments et consommables médicaux)
Lot 5	Produits alimentaires
Lot 6	Autres sources d'énergies
Domaine 2 : services courants	
Lot 1	Entretien et réparation de matériels, outillage et mobilier
Lot 2	Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues
Lot 3	Entretien et réparation de véhicules à 02 roues
Lot 4	Maintenance et réparation de matériels informatiques
Lot 5	Restauration
Lot 6	Nettoyage de bureaux et locaux
Lot 7	Entretien de bâtiments
Lot 8	Entretien et réparation de forages / AEPS
Lot 9	Entretien et réparation de climatiseurs
Lot 10	Energie solaire
Domaine 3 : bâtiments et travaux publics	
Lot 1	Travaux de bâtiments / hangars
Lot 2	Travaux hydrauliques

2-La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration.

3-Tout soumissionnaire devra fournir un dossier rédigé en français et comprenant :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Bassi et précisant le (s) domaine (s) d'activités choisis conformément à son registre de commerce et de crédits mobiliers ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'agrément technique s'il y'a lieu ;
- Une copie de la certification d'immatriculation Identifiant Financier Unique (IFU) ;

4-Les soumissionnaires éligibles peuvent déposer leurs dossiers sous plis fermé en un (1) original et deux (2) copies, avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour l'actualisation d'une base de données de prestataires pour l'année 2025** », auprès de la Personne responsable des marchés ; Tél : 78 22 63 76 avant le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

5-Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants au titre de l'année 2025.

6-En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

7-Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale.

8-En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

Le Président de la CCAM

Salif BOUGOUM
Secrétaire Administratif

Constitution d'une liste additive de base de données de fournisseurs et prestataires de la commune de Lèba au titre de l'exercice budgétaire 2025.

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-02/ RNRD/PZDM/C-LB/M-LB// PRCP**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) gestion 2025, la commune de Lèba lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires/fournisseurs que la mairie pourra contacter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprise étant en règle vis-à-vis de la loi, ne figurant pas sur la liste de fournisseurs déclarés défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :

Numéro	Domaines
	I. Fournitures et équipements
1	Acquisition de valeurs inactives au profit de la mairie de Lèba
2	Acquisition d'imprimés administratifs et de reliure
	II. Réalisation et entretien d'ouvrage hydraulique
3	Travaux de réalisation d'un forage positif
	III. Services courants
4	Fournitures de pause-café et déjeuner au profit de la mairie
5	Entretien et réparation de véhicules à deux roues

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis de manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Lèba ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise (situation géographique, numéro IFU contact téléphonique permanemment fonctionnel, etc) ou le curriculum vitae (CV) pour les personnes physiques.
- Des preuves des expériences ou de la réalisation ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Un agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres ne sont pas dispensées de cette formalité et sont appelées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Lèba au numéro **72.18.32.46**.

Les offres ou pièces à compléter devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

La mairie se donne le droit de donner suite à une quelconque offre reçue.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Youssef PORGO
Adjoint administratif

Constitution de la base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires au profit du CHR de Ziniaré pour l'année 2025

Rectificatif du Quotidien N°4169 du mercredi 25 juin 2025 ? page 59 portant sur la date limite de dépôt des offres
Avis à manifestation d'intérêt
N° 2025-002/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2025, le Centre hospitalier régional de Ziniaré (CHR-Z) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution de sa base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation et consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Numéro de lot	Domaines	Agrément
I) Fournitures et équipements		
Lot 1	Acquérir des documents techniques pour les services	Néant
II) Entretiens et maintenances		
Lot 2	Entretien et maintenance du logiciel de traitement salarial	Agrément technique en matière informatique
Lot 3	Entretien et réparation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP)	Agrément technique de la catégorie B du domaine biomédicale ou équivalent (arrêté N° 2023-190 ou arrêté N°2013-1125)
Lot 4	Entretien et réparation des forages et nettoyage du réseau d'adduction d'eau	Néant
Lot 5	Production d supports de communication audiovisuels pour la sensibilisation des usagers du CHR	Néant
Lot 6	Entretien et réparation de bâtiments	Agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiments ou équivalent valable dans la région du plateau central
III) Travaux		
Lot 7	Entretien et réparation de bâtiments	Agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiments ou équivalent valable dans la région du plateau central
Lot 8	Travaux de construction de crèche, d'aires de lavage, de cafeteria, de laboratoire de compétences, de toilettes externes et de parkings	Agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiments ou équivalent valable dans la région du plateau central
Lot 9	Acquisition et installation de matériel informatique non disponible à horizon industrie	Agrément technique en matière informatique
Lot 10	Construction d'aires de lessive	Agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiments ou équivalent valable dans la région du plateau central
Lot 11	Construction d'un parking pour véhicules à quatre roues	Agrément technique B1 au moins du domaine du bâtiments ou équivalent valable dans la région du plateau central
Lot 12	Acquisition et installation d'un logiciel de gestion des immobilisations	Agrément technique en matière informatique
Consultation de consultants		
Lot 13	Diagnostic des installations électriques du CHR	Néant

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHR-Z rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général du Centre hospitalier régional de Ziniaré indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat du Centre hospitalier régional de Ziniaré sis au 1^{er} étage du bâtiment « administration » au plus tard le **lundi 07 juillet 2025 à 09 heures 00 minute TU**.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES

Djibril MAIGA



La célérité dans la transparence